

Ministère de l'Agriculture et de la Pêche  
Direction générale de l'enseignement et de la recherche

# Champs Culturels

13

JUNIN #01

100 ans d'association

## 100 ans d'association

1 - Editorial : Jean GLAVANY Ministre de l'Agriculture et de la Pêche

Le mot de la rédaction : Marie-Noëlle BRUN

### Regards croisés

- 2 - Cent ans de vie associative ou l'avenir du passé, Jean-François CHOSSON
- 3 - Le centenaire de la loi du 1er Juillet 1901 sur la liberté d'association, Georges BENAR
- 6 - Les relations pouvoirs-publics/associations, une alliance contrariée, Chantal BRUNEAU
- 7 - Vie associative, territoire et développement, Alain MARTIN
- 11 - Vers une recomposition de l'éducation populaire, Guy SAEZ
- 18 - Associations, politique et démocratie, Sophie DUCHESNE, Camille HAMIDI
- 20 - La grande marée associative ou quand l'Oronte déborde dans le Tibre, Jean-François CHOSSON
- 21 - Pour culture qui naît de la vie et retourne à la vie..., Cathy VIVODTZEY
- 23 - Le fonctionnement associatif dans les différents pays d'Europe, Jean-Michel BELORGEY
  - Présentation de la mission interministérielle pour la célébration de la loi du 1er juillet 1901
- 27 - L'engagement des jeunes dans la vie associative, Bernard ROUDET
- 28 - Les jeunes : consommateurs ou acteurs ?, Véronique AUBIN
- 36 - Itinéraire associatif d'un animateur socio-culturel, Christian GINSBERG
- 37 - Pour une éducation citoyenne : témoignages aquitains
- 45 - FESTI'ASC - Rencontres Régionales des Associations Sportives et Culturelles des Lycées Agricoles du Poitou-Charentes
- 47 - Romans et pièces de théâtre édités à partir d'une association d'éducation populaire, Dominique RIQUIER - Extrait de la pièce de théâtre "1901-2001 associations d'idées"

### Actions-passions

- 49 - Souffle d'un vin de folie au lycée viticole de Libourne-Montagne, Jacques MEHAT-MARTINERIE
- 51 - Nature double : un partenariat multiple - Marie-Ange GUICHOT
- 52 - Bretagne : habitat rural et société - Pascale DELMOTTE
- 55 - Chansons des gens de la côte - Karine LEFRANC
- 57 - Paroles de femmes dans les lycées agricoles d'Aquitaine - Patrick GEFFARD
- 61 - Quand les jeunes écrivent la science - Pascale SCHEROMM
- 69 - Un cirque à l'école, à l'école du cirque - Myriam DOULS
  - L'action cirque au CFA de Bellegarde... Céline BOHERE
- 72 - Rencontres théâtrales en Champagne-Ardenne - Antony THIENNOT
- 75 - Un socio en prison, Franck LEMAIRE
- 78 - Terres d'empreintes, Sénégal - RUR'ART
- 79 - Plaisir de dire donner à voir l'univers poétique de Max Jacob - Martine IMHOFF-MARC
- 80 - CITI, Centre International pour le Théâtre Itinérant - Sabine CLEMENT, Séverine MARGOLLIET

### Champs ouverts

- 81 - L'organisation régionale dans les établissements agricoles publics, Christine SAGE, Jean LIABME
- 84 - Penser l'aménagement paysager avec les logiques du développement durable
- 85 - L'ANRAT, Association Nationale de Recherche de l'Action théâtrale en milieu scolaire et universitaire
- 88 - Un site web pour l'Education culturelle et artistique



Photo de l'exposition réalisée par les élèves du lycée du Chesnoy - Montargis (voir article p. 69)



>> Directeur de la publication :  
Jean-Claude Lebossé  
Direction générale de  
l'enseignement et de la recherche

>> FOPDAC  
Bureau des missions de  
développement et des  
exploitations des établissements  
Réseau des actions culturelles  
en milieu rural  
1 ter avenue de Lowendal -  
75349 PARIS 07 SP

>> Responsable de la rédaction :  
Marie-Noëlle Brun

>> Couverture :  
Abdelaziz Mounni

>> Conception graphique :  
Abdelaziz Mounni  
Lionel Zehnter  
CRIPT LORRAINE

N°ISSN 1253-0352

>> Impression :  
Vagner Imprimeur

Je salue l'initiative de la revue *Champs Culturels* qui consacre un dossier au centenaire de la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901. Cette revue est le fruit du réseau d'action culturelle de l'enseignement agricole public. Les enseignants d'éducation socio-culturelle en sont les principaux artisans, oeuvrant ainsi dans le sens que souhaitent les créateurs de cet enseignement.

J'ai tenu à ce que le ministère de l'Agriculture et de la Pêche conforte les liens étroits qu'il entretient avec les associations d'animation rurale en signant personnellement, le 12 juillet 2000, des conventions pluriannuelles avec douze associations nationales d'animation rurale. Ainsi, à la suite des assises nationales de la vie associative, j'ai clairement affirmé que les associations concourent à l'intérêt général, et étaient une école d'engagement et de démocratie participative.

La loi d'orientation agricole propose un projet de développement durable pour l'agriculture avec la mise en oeuvre des contrats territoriaux d'exploitations. Les associations participent aux actions et aux débats engagés qu'ils soient économiques, sociaux, environnementaux, culturels ou qu'ils concernent l'aménagement du territoire.

L'enseignement agricole et les associations ont une histoire commune ancienne et les différents articles publiés dans ce dossier sont là pour en témoigner. Le lien étroit entre associations et formation conforte la mission d'animation rurale de l'enseignement agricole.

La célébration du centenaire de la loi 1901 dans l'enseignement agricole est une occasion supplémentaire de mettre en valeur les vertus éducatives de l'engagement et des partenariats associatifs.

Chaque lecteur trouvera dans ce numéro de *Champs Culturels* matière à enrichir ses connaissances et sa réflexion.

Jean Glavany  
Ministre de l'Agriculture et de la Pêche



Nous avons souhaité que la parution de ce numéro de *Champs Culturels* "100 ans d'association" coïncide avec le centenaire de la loi 1901, le 1er juillet 2001.

En voulant "coller" à l'actualité immédiate, nous n'avons pu profiter de tous les débats organisés par les différentes structures : ministérielles, institutionnelles, associatives... qui s'échelonnent jusqu'à la fin de l'année. Ce document est partiel. Il ne prétend pas faire le point de l'évolution de la loi 1901 à travers le siècle, ni traduire tous les questionnements qui agitent aujourd'hui le monde associatif. Nous espérons seulement qu'il puisse alimenter la réflexion par les questions qu'il pose, par le croisement des points de vue et des analyses.

Marie-Noëlle Brun

# Cent ans de vie associative ou l'avenir du passé

Jean-François Chosson

Peuple et Culture - Ecole nationale d'enseignement supérieur agronomique de Dijon (ENESAD)



En présentant le 22 septembre 1848 le décret fondateur de l'enseignement agricole à la première assemblée élue au suffrage universel, le ministre Tourret imaginait-il que, cent cinquante ans plus tard, lycées et centres de formation professionnelle agricoles couvriraient l'ensemble du territoire et délivreraient des diplômes allant du brevet jusqu'aux licences professionnelles!... et 25 établissements d'enseignement supérieur des sciences du vivant !

En 1901, en faisant voter la loi sur le contrat d'association, le radical Waldeck-Rousseau pouvait-il prévoir que cent ans plus tard, les préfectures enregistreraient près de 300 déclarations officielles par jour ouvrable de citoyens créant une structure associative juridiquement reconnue en qualité de personnalité morale!... et l'astucieux député Grousset en proposant un amendement autorisant les associations à posséder des biens serait bien étonné que cette initiative votée tard dans la nuit allait provoquer un véritable bond en avant d'une économie sociale et solidaire ancrée dans les terroirs représentant 10% du Produit national brut... Lorsque les auteurs des lois de 1960 et 1962 relatives au développement des établissements agricoles

firent créer des centres socio-culturels auprès de chaque établissement pour développer les activités associatives des élèves et offrir une structure d'accueil aux mouvements d'éducation populaire, ils ne pensaient pas ouvrir la voie à des réseaux porteurs de la mémoire collective des communautés rurales, et dans le même temps, ouverts à l'imaginaire sans frontière des créations individuelles et collectives!

Mais les différents articles de ce numéro de *Champs Culturels* nous le rappellent : l'histoire n'est pas la contemplation académique du passé. Elle nous inscrit dans la durée. Elle nous appelle en qualité de citoyen au devoir de vigilance! Dès le mois de juillet 1940 Pétain interdit aux Juifs et aux Francs-maçons le droit de se réunir. En 1970, le ministre de l'Intérieur Marcellin fait voter une loi rétablissant l'autorisation préalable... fort heureusement déclarée irrecevable par le Conseil Constitutionnel. Mais aussi, et ce numéro de *Champs Culturels* nous y invite, l'histoire nous permet d'analyser les inventions sociales, les promesses non abouties, les expériences créatrices pouvant utilement contribuer à élaborer des projets à long terme en intégrant les travaux d'historiens et de sociologues situant notre action quotidienne dans des pers-

pectives plus vastes ! Les sciences sociales apportent la rigueur des travaux sur les archives et des études statistiques. La mémoire collective des acteurs permet l'acquisition d'une identité historique pour la construction du sens!... Selon l'expression du philosophe Paul Ricoeur \*, il s'agit de tracer ensemble "l'avenir du passé".

**Jean-François Chosson**  
Peuple et Culture - Ecole nationale  
d'enseignement supérieur agrono-  
mique de Dijon (ENESAD)

\* Ricoeur (P.) "La mémoire, l'histoire, l'oubli" - Paris - Editions du Seuil - Septembre 2000

# Le Centenaire de la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 sur la liberté d'Association

Georges Bénar

Professeur de droit et Président fondateur du Centre de Recherches et d'Etudes des Droits de l'Homme de Cannes.  
Préface au site Internet réalisé par Maurice Gelbard sur la loi 1901.

*Ce texte, préface d'un site réalisé par un passionné de la loi 1901, Maurice Gelbard, qui a fait une recherche très pointue des travaux préparatoires à la loi et les a mis en ligne, est écrit par un juriste aujourd'hui décédé, qui a pu approfondir sa réflexion grâce à ces documents précieux.*

1901, date célèbre, loi célébrée en France, qui régit d'innombrables et parfois innommables associations, tissu de la société contemporaine.

Elle fut votée le 1er juillet 1901 après une longue période d'incertitudes, de troubles, de conflits, voire de haines dans un monde qui était en train de naître. Elle est centenaire et a conservé sa vigueur. Son rôle est considérable surtout depuis qu'elle a permis, en 1971, ainsi que nous le verrons ultérieurement, de servir de point d'appui pour permettre aux droits de l'homme de pénétrer le bloc de constitutionnalité.

L'idée de Maurice Gelbard, qui en a fait un site Internet, de rechercher le détail des travaux préparatoires de la loi de 1901, ouvre des voies nouvelles à l'étude historique et pose la question de savoir pourquoi il a fallu tant attendre pour avoir une loi équilibrée dans le pays que l'on dit être celui des droits de l'homme, le pays de la Déclaration de 1789.

D'ordinaire, ce sont les juristes qui, pour rechercher la "volonté du législateur", essaient de déterminer celle-ci au travers des travaux préparatoires, discours principaux, rapport final, exposés des motifs. En matière de technique d'interprétation de la loi, cette méthode est artificielle car la volonté d'une collégialité n'est souvent qu'un accord entre des arrières pensées, avec des amendements qui deviennent invisibles ou des non-dits vite oubliés. Aussi bien sauf quelques exceptions, le juriste considère que la loi une fois votée doit voler de ses propres ailes et vivre sa vie au tra-

vers des interprétations des juges qui souvent sous prétexte de dire le droit, d'appliquer le "texte", le re-fabriquent.

**En revanche, sur le plan socio-politique** ou si l'on préfère sociologique, les travaux préparatoires, éclairent l'histoire à un moment donné, dans des circonstances données. Et nous irons jusqu'à dire que ces travaux préparatoires -là, ceux de cette fameuse loi, donnent à réfléchir sur sa portée, sur la **stratégie** dans laquelle elle s'inscrit et du même coup posent la question de la méthode historique elle-même.

En 1901, lors des discussions parlementaires, la violence des propos et des discours, fait apparaître deux France au point que l'on peut se demander si la loi n'est pas l'exutoire d'une longue, très longue période de notre histoire, comme s'il y avait eu un refoulement permanent, alimenté par la peur d'une guerre civile généralisée.

Quand on lit et relit le discours du rapporteur général de la loi et surtout l'historique détaillé qu'il donne depuis les plus anciens temps de la résistance des congrégations religieuses catholiques, de leur survivance envers et contre toutes les lois de tous les régimes, républicains ou non, de leur enrichissement patrimonial progressif, de leur influence, on se pose la question de savoir si notre histoire n'a pas été qu'une longue suite de tiraillements entre le pouvoir laïc, même catholique et consacré par l'église et le pouvoir des congrégations, Etat dans l'Etat, Etat contre Etat, la volonté du Vatican de tout maîtriser par des relais bien

implantés, la volonté des gouvernants de la France, cette "fille-aînée de l'Eglise", de résister...

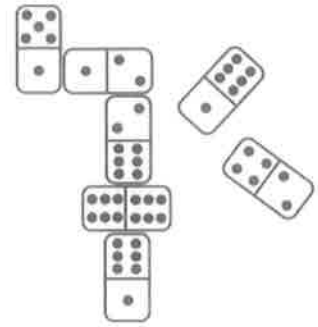
La politique est un rapport de forces, dit-on, et sans que cela n'implique des luttes violentes et sanglantes : nous en avons là, l'éclatante démonstration.

Dès avant 1789, depuis le Haut Moyen-Age, suite à la désagrégation et la féodalisation de l'Empire, les congrégations étaient devenues la structure même de la société. Elles faisaient la démonstration que le vrai pouvoir n'est pas dans le politique mais dans le social quotidien de sorte que la conquête du pouvoir politique ne peut se faire sans l'investissement de centres apparemment neutres.

La Révolution elle-même se fit dans cet esprit, traduit par les Cahiers de doléances, inspirés ou relayés par les clubs, les associations de village autour parfois de leur curé, unissant les espoirs de tout un peuple et dans lesquels certains révolutionnaires virent des mandats impératifs... et même l'émergence d'un pouvoir constituant originaire.

Du reste plus tard on a compris que les clubs jacobins avaient envahi la société comme autant de relais propageant un genre de totalitarisme qui précisément ajouta à la méfiance ancestrale des corps et fit du coup, redouter les associations comme relais d'un pouvoir centralisé.

Le monde moderne a donné bien des exemples du même genre de conquête du Pouvoir politique par le biais de l'in-



vestissement progressif et invisible des groupes d'influences de même que la gouvernance d'un pays par l'intervention d'associations et partis. Ce phénomène relève de la "science" politique ou si l'on est un "antiscientiste", à tout le moins, d'un art politique.

Ainsi la religion avait pris le vrai pouvoir sur celui de la société civile, de façon silencieuse et paisible, s'imposant partout au nom de l'amour du prochain, et des dogmes "indiscutables et sacrés" mais aussi au nom de la charité, en répandant des soins, des secours aux malheureux dont la puissance publique n'avait que faire. Au surplus elle détenait des prérogatives de puissance publique que personne ne contestait. L'organisation religieuse tenait les registres de l'état civil. Elle célébrait les mariages. Elles diffusaient le savoir, faisaient revivre les Institutes de Justinien face aux coutumes, prodiguaient l'éducation, la sienne, avec ce qu'elle avait de bon mais aussi d'emprisonnant. Il est vrai que la quasi-totalité de la population française était catholique, les mécréants étant relégués aux limites des bourgs, aux taches les moins nobles. Mais une culture était solidement implantée et surtout des structures existaient pour conforter cette culture. Le terrain était fertile et la semence facile à prendre. Même lorsque le peuple était taillable et corvéable à merci dans un monde vassalisé et qu'il s'y résignait jusqu'au jour où étouffant sous le joug des dîmes, péages, gabelle et autres impositions... le poids d'une religion mal adaptée à l'esprit du peuple, tout explosa et que l'on pu concevoir qu'il avait le vrai pouvoir, incluant le pouvoir constituant originare. La révolution culturelle avait précédé la révolution structurelle

Cette société féodaliste avait du mal à se recomposer une unité perdue face aux seigneurs turbulents dont l'Eglise mobilisa les ardeurs contre l'infidèle, laissant le Roi face aux toutes puissantes congrégations. En parallèle ces congrégations qui avaient la mainmise sur la société et que les monarques n'osaient combattre de front en raison

de ce qu'ils en avaient besoin, ne serait-ce que par leur souci de se faire sacrer roi pour acquérir une légitimité que seule la conquête ou la ruse ou les mariages entre cousins ne pouvaient leur faire acquérir.

Alors sur ce modèle se développèrent d'autres corps que l'on appela plus tard les corps intermédiaires, sociétés et associations de toutes natures et qui devenaient autant d'obstacles à l'unité, tout en servant de contrepoids utiles, au despotisme d'un roi qui prétendait être la source de tous les pouvoirs et être dans l'impossibilité de se tromper ou de vouloir le mal du peuple puisqu'il était, de façon consubstantielle, le peuple lui-même et reconnu dans sa légitimité par les représentants de Dieu sur Terre.

#### **Sur l'ambiguïté de la notion d'association**

*Cette notion doit bien être comprise pour saisir dans toute son ampleur le phénomène associatif qui a bousculé l'histoire des hommes. Elle n'est exposée non pour prétendre appréhender tous les phénomènes associatifs ou leur donner réalité mais pour servir de stratégie explicative, simpliste mais permettant ensuite des retours à des réalités plus complexes.*

*Il convient de distinguer le rassemblement qui évoque l'idée de **foule animée** par un mouvement spontané ou provoqué, qui est un phénomène naturel, rejetant toute interdiction dont il ferait l'objet et bravant les mesures brutales de dispersion... Autre chose est de s'assembler dans une association : Ce n'est pas manifester dans la rue ou ailleurs.*

L'association est, de son côté, dans son sens primaire un simple fait d'ordre sociologique néanmoins plus discipliné que le rassemblement. C'est le fait de se mettre ensemble avec d'autres personnes physiques, de constituer un "assemblage" informel pour satisfaire un instinct inné de l'homme : l'instinct grégaire. Il n'a point besoin de loi pour s'exprimer. Cela ne signifie pas que ce fait soit neutre, ni qu'il ne puis-

se influencer la pensée ou même les actions des êtres sociaux, privés ou publics. Cela signifie que sa vie ne s'inscrit pas dans un ordre organisé. Ce fait est totalement libre, anarchique.

D'une part, la permanence du groupe, la convergence des intérêts ou des mobiles et finalités qui ont incité à s'assembler, vont précisément inciter ses membres à s'organiser, à s'identifier, ne serait-ce que pour être reconnus par les autres et ainsi se rendre **opposables**.

D'autre part, à un moment ou à un autre le groupe voudra agir en tant qu'entité *détachable des personnes physiques qui le composent*. Il constituera un "patrimoine", aura une caisse de deniers, agira éventuellement en justice. Il deviendra un centre d'intérêts méritant une protection de la société et à tout le moins une reconnaissance comme un corps indépendant de ses membres.

Seule l'association "incorporée" peut avoir un pouvoir d'agir car elle a alors une personnalité juridique (dont les degrés ont pu varier) impliquant au minimum un certain patrimoine et un droit d'ester en justice mais avec parfois l'interdiction d'accumuler les biens qui ne pouvant plus circuler sont dits **"en mainmorte"**.

Dès lors la loi intervient pour encadrer un fait qui pourtant est libre de façon primaire. Elle l'a fait dans l'histoire pour les congrégations, les corporations, les organisations syndicales, pour les corps intermédiaires, qui avaient les unes ou les autres des finalités particulières.

Nous devons ici attirer l'attention sur l'expression de corps intermédiaires au sens strict et non dans le sens large que nous lui avons donné jusqu'ici.

Sous l'Ancien régime, c'étaient des entités organisées tels les ordres professionnels, les métiers qui étaient dotés de privilèges particuliers, obtenus dans un rapport de force avec le pouvoir en place.

C'est Montesquieu, en excellent juris-

te, puisqu'il était Président de la Cour de Bordeaux, qui avait utilement élargi la notion à tout ce qui était incorporables telles les ordres religieux, les villes, les communautés, la noblesse etc. Pour lui c'était là une garantie contre les excès d'un pouvoir monarchique absolu, un contrepoids assurant la liberté. Cette idée de contrepoids (héritée de l'Angleterre, où l'on dit "cheks and balance") est bien, dans l'esprit, la description que faisait le célèbre auteur, de la séparation des pouvoirs contrepoids l'un de l'autre.

*C'est le déformer que d'en faire le père de séparation stricte des pouvoirs comme cela fut établi aux USA et en France en 1791. Il n'a fait que décrire le système anglais, équilibré, sur le modèle de Locke. On ne retrouvera cette notion large et utile au bon fonctionnement des pouvoirs publics qu'avec Tocqueville.*

L'histoire, inspirée du grand Historien Fernand Braudel, avance en se coulant dans de longs cycles, dans lesquels alternent des moments d'ordre et des moments de désordre, d'autorité et de liberté, de classicisme ou de romantisme, chacun des moments de cette respiration étant tantôt refoulé, tantôt réactivé mais toujours présents cependant, cheminant côte à côte, comme

pour guetter l'instant de sa ré-apparition, sous de nouveaux habits.

L'histoire des associations présente cette caractéristique paradoxale d'avoir refoulé les associations qui s'étaient développées de façon anarchique, PRÉCISEMENT au moment de la libération politique de 1789 puis de s'être manifestée avec de plus en plus de force, en opposition aux régimes autoritaires, pendant les débuts ambigus de la 3ème République, pour enfin s'imposer puis exploser dans toutes les directions.

*Il faudra garder à l'esprit que la Révolution de 1789 décrétée officiellement terminée en 1799, alimente toujours nos institutions. Certains historiens en perçoivent les effets jusque dans les années 1880. Nous pensons quant à nous qu'elle est inachevée et que l'impuissance qu'il y a à la parachever appelle une république d'une*

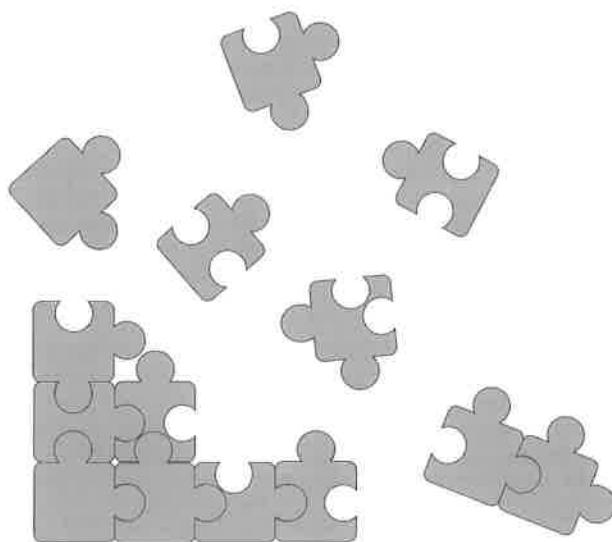
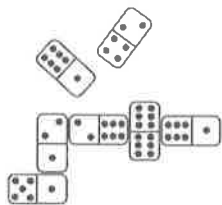
*autre nature, véritablement démocratique au sens culturel mais aussi au sens structurel du terme. C'est pourquoi il nous est apparu essentiel de mettre en parallèle le refoulement de 1789 et le nouveau débat provoqué par la loi de 1901. D'une nouvelle conception de la fonction associative naît une nouvelle forme de démocratie. Toutefois la trop grande expansion des associations, d'une part, en renforce l'idée, mais d'autre part, permet des dérives qui la fragilisent.*

**Georges Bénar**

avec l'aimable autorisation de Mr Gelbard et de Mme Bénar

Site de Maurice Gelbard  
" 2001 , Odysée associative "  
<http://www.multimania.com/mgelbard/>

Site réalisé par Georges Bénar  
<http://perso.wanaddo.fr/credh.benar/assliber.htm>



## Les relations pouvoirs-publics/associations, une alliance contrariée

Chantal Bruneau

La relation entre pouvoirs publics et associations est à la fois nécessaire et contre nature.

Nécessaire car les associations interviennent souvent en complémentarité des pouvoirs publics, en partenariat avec eux, mais aussi contre nature car nous sommes à priori dans deux sphères opposées : le public et le privé.

Les associations interviennent parfois à la place de l'Etat, voire à sa demande. Dans ce cas, souvent elles vont s'adresser à des populations non solvables, or pour conduire de telles missions d'intérêt général, elles ont besoin de l'Etat comme financeur.

Ces subventions vont à la fois leur permettre de poursuivre leurs activités, de remplir leur mission mais en même temps vont les conduire à aliéner une partie de leur liberté. Cette aliénation peut aller jusqu'à l'instrumentalisation de la commande des pouvoirs publics aux associations. Celles-ci doivent alors trouver un espace pour continuer à développer leur projet associatif en toute indépendance.

### Vers une relation plus étroite avec les pouvoirs publics :

Cette évolution s'est faite au fil du temps. En effet, en 1901 l'objectif du législateur était de donner une liberté aux individus. L'association est un contrat de droit privé, l'Etat n'intervenait pas sauf pour les associations qui sollicitaient une plus grande capacité juridique (reconnaissance d'utilité publique) et par la-même se soumettaient à des contrôles plus importants.

Au début du siècle, les associations étaient des organisations plutôt tournées vers l'intérêt de ses membres, sociétés savantes, associations sportives, partis politiques, ... Puis peu à peu les associations sont intervenues aux côtés ou à la place des pouvoirs publics. D'abord dans le secteur sanitaire et social, prenant la suite des institutions religieuses et des congrégations, les associations se sont mises à gérer des établissements hospitaliers ou d'accueil de handicapés. Elles sont alors soumises à des contrôles et des obligations

d'autant plus légitimes que pour remplir leurs missions elles perçoivent des subventions.

Dans certains secteurs, les associations interviennent à la place de l'Etat : C'est le cas dans les années 70 du secteur de l'environnement où les associations sont les premiers acteurs d'intervention. Ce sont les citoyens regroupés qui contribuent à la prise de conscience de la société sur les dangers de la pollution, à une époque où la production était le maître mot. Le travail de ces associations a été à l'origine du ministère de l'environnement. Aujourd'hui, imaginerait-on un gouvernement sans ministère de l'environnement ?

Dans un autre secteur, la loi contre les exclusions publiée en 1998 trouve largement son origine dans l'intervention des associations et notamment le collectif "alerte" mis en place par un ensemble d'organismes intervenant dans le secteur sanitaire et social.

On constate ainsi l'évolution de la relation pouvoirs publics-associations, et l'implication de ces dernières dans les politiques publiques. De nouveaux outils vont alors être nécessaires pour asseoir ce partenariat. Un de ceux qui trouvent les faveurs des associations est la convention. Elle a l'avantage de fixer les obligations de chaque partie dans des termes d'engagement réciproque.

La dernière circulaire du Premier ministre du 1er décembre 2000, a permis de progresser sur l'engagement de l'Etat dans une durée pluriannuelle garantissant ainsi une certaine sécurité à l'association pour assurer sa pérennité.

### Les associations : secteur public ou secteur privé ?

Cette relation "publique/privé" est cependant inégale car si les associations ont tendance à se "publiciser", en intervenant à la demande de l'Etat tandis que les pouvoirs publics eux, ne peuvent se "privatiser" si ce n'est précisément au travers de l'action des associations.

Les frontières sont parfois très floues et c'est la raison pour laquelle il importe que la relation soit organisée avec précision et dans la transparence. La convention s'avère alors être l'outil le plus approprié si son établissement est soigneusement préparé.

Après un siècle, l'association a augmenté sa relation avec l'Etat et pour J. CHEVALIER, l'association devenue relais de l'administration n'est pas synonyme de renforcement de la société civile. Pour lui, "les associations ont servi en France de support à l'emprise de l'Etat et à l'élargissement de la sphère publique".

On pourrait aussi, à l'inverse considérer que la société civile a progressé en intervenant dans le secteur public, en permettant aux citoyens d'organiser, de développer des actions d'intérêt général.

Pour Tocqueville, la maturité d'une démocratie se mesure à l'importance des associations. On peut donc reconnaître aujourd'hui en France que la démocratie, l'initiative citoyenne a une place importante puisque les associations sont nombreuses à intervenir pour développer des actions d'intérêt général et répondre à la demande sociale.

Comme souvent, l'équilibre est un exercice délicat mais nécessaire qui seul permet de rester debout et de garder son autonomie donc sa liberté. Les associations outil de liberté de l'individu doivent être elles-mêmes libres, c'est pourquoi chaque partie doit être attentive à son rôle afin d'agir en réel partenariat. Le pacte entre l'Etat et les associations en cours d'élaboration devrait permettre de franchir une nouvelle étape dans les relations pouvoirs publics-associations.

**Chantal Bruneau**  
**Chef du bureau de la promotion de la vie associative**  
**Ministère de la Jeunesse et des Sports**



# Vie associative, territoires et développement

Alain Martin

Les Foyers Ruraux de Lorraine

***Cet article a été écrit à partir d'un rapport de recherche qui interroge les coopérations possibles entre les structures intercommunales en milieu rural et les Fédérations d'éducation populaire et qui s'intitule "Modalités de coopération entre les communautés de communes et les fédérations d'éducation populaire en Lorraine".***

Les Fédérations départementales de Foyers Ruraux en Lorraine ont sollicité l'Union Régionale à laquelle ils adhèrent pour partager leurs interrogations et émettre quelques hypothèses prospectives. L'Union Régionale des Foyers Ruraux de Lorraine (U.R.F.R.L.) a répondu à la demande en constituant un premier document pour cristalliser les interrogations, et solliciter le département recherche de l'Institut Régional du Travail Social (I.R.T.S.) à NANCY ainsi qu'un professeur (Sociologue) de l'Université NANCY II pour assurer la direction scientifique de la recherche. Il nous a semblé pertinent d'associer d'autres structures départementales ou régionales d'éducation populaire qui pouvaient à la fois rencontrer les mêmes interrogations et enrichir le débat autour de ces questions.

*Au départ, l'objectif explicite de cette recherche était de repérer les coopérations existantes entre les communautés de communes et le mouvement associatif d'éducation populaire, la nature de ces coopérations, leurs modalités, leurs supports, leurs enjeux, ainsi que les logiques qui guident les différents acteurs.*

La question importante qui se posait était de savoir s'il était possible de développer une politique associative cohérente en matière de développement local en milieu rural sans :

- écrier les particularités ou l'originalité des projets,  
- tomber dans des actions de type prestation de service (réalisation, diffusion et vente), c'est-à-dire en niant la parti-

cipation possible de chaque citoyen à la réflexion et à l'évolution, ainsi qu'à la création (individuelle ou collective) et à la médiation,

- développer des stratégies nécessaires aux équilibres budgétaires, adaptées aux contextes locaux mais qui peuvent se contrarier ou s'annuler à un autre niveau territorial,  
- appliquer simplement la politique d'un décideur-financier "(1)

Bref la grande crainte que nous avions était que les Fédérations d'éducation populaire (F.E.P) ne perdent leurs valeurs fondatrices dans un partenariat nouveau, à armes inégales, avec les structures communales et surtout intercommunales. Dans sa version plus positive et optimiste, cette crainte pouvait se transformer en la formulation d'un espoir : celui de faire émerger les moyens d'une coopération dans laquelle les FEP puissent sauvegarder leurs orientations et leur autonomie de pensée et d'action et ainsi "favoriser le rassemblement des énergies et redonner de la force à l'action collective pluri-partenariale".

Par ailleurs nous avons formulé une hypothèse d'interprétation sur la coopération entre les Fédérations d'Education Populaire et les Communautés de Communes : il nous paraissait en effet hautement probable que les structures organisationnelles et idéologiques des communautés de communes(CC) d'une part et des FEP (2) d'autre part étaient de natures différentes ; plus précisément nous avons

utilisé la métaphore de "l'angle droit" pour signifier que la logique d'action des CC était plutôt de type horizontal, c'est à dire fondée sur le local, alors que la logique d'action des FEP était plutôt de type vertical étant donné leur forte référence à un mouvement national, porteur de valeurs et de pratiques s'imposant de l'extérieur à tous les échelons locaux (3). L'étude de terrain devait infirmer ou confirmer cette hypothèse de compréhension.

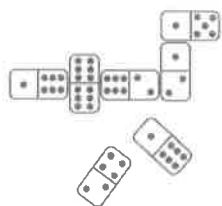
## **Eléments de problématique de l'équipe de recherche.**

Il est apparu assez vite aux chercheurs que les hypothèses posées par l'Union Régionale des Foyers Ruraux de Lorraine (commanditaire de l'étude) étaient fondées, en particulier que les logiques d'action des CC d'une part, des FEP d'autre part fonctionnaient à partir de références différentes (4), fondées sur des valeurs, des orientations qui pouvaient pour une part se rejoindre, mais qui au bout du compte n'étaient pas toujours identiques, et peut-être surtout que ces logiques d'action étaient supportées et confortées par des types de légitimité distinctes. Ces différences pouvaient être source de difficultés, lorsque, comme c'est actuellement le cas, la coopération entre ces deux types d'organisation tendait à se développer pour des raisons que nous examinerons plus loin. La rencontre entre une nécessité de coopération et l'existence de logiques d'action distinctes oblige logiquement les acteurs à

1 et 3 - In «Les Foyers Ruraux de Lorraine dans le développement local, projet d'étude» P.3 et 4

2 - Par commodité, nous employerons FEP pour Fédérations d'Education Populaire et CC pour Communauté de Communes

4 - Sans forcément décrire ces différences sous la métaphore de «l'angle droit». Nous y reviendrons plus loin.



réguler leurs interactions, à inventer des solutions de coopération.

### Différences d'appréciation et de fonctionnement entre CC et FEP :

La première différence qui apparaît entre les CC et les FEP est que leur légitimité d'action se fonde sur des éléments distincts. Comme le maire d'une commune, les dirigeants d'une structure intercommunale sont issus, plus ou moins directement, d'une élection par l'ensemble des citoyens d'un territoire. Ils peuvent se prévaloir d'une légitimité globale fondée sur le principe républicain de la souveraineté du peuple ; et même si l'ensemble des électeurs n'a pas voté pour eux, ils peuvent au moins se réclamer d'une majorité. Il en va assez différemment des FEP, qui relèvent d'une légitimité associative, c'est-à-dire, dont la légitimité s'ancre dans le rassemblement d'un nombre partiel de citoyens sur un objet et sur la manière d'approcher cet objet ; on peut dire que la légitimité est ici partielle et non globale, et qu'elle se fonde dans le militantisme.

Sans doute la visée de chaque partenaire est-elle généralement universelle, c'est-à-dire que les projets d'action de chacun visent l'ensemble de la population d'un territoire sans discrimination partisane : personne ne s'adresse seulement à ses propres militants ou adhérents, chacun cherche à satisfaire des besoins globaux. Cependant les élus de l'ensemble des citoyens peuvent toujours se réclamer d'une légitimité plus large que les dirigeants d'une association.

Par ailleurs, les missions que les CC et les FEP ont à remplir sont assez distinctes, même si elles ne sont pas contradictoires, et même si pour une part elles se recouvrent. Les représentants des structures intercommunales ont, tout comme les maires d'une commune, à assurer d'abord la bonne gestion des services collectifs qui permettent à la vie quotidienne des habitants de se dérouler : ordre public, déplacement des individus, voirie, aménagement et entretien des lieux publics, développement économique etc. Pour ce qui concerne plus précisément les CC, on sait que la loi fixe au moins deux

transferts obligatoires de compétence des maires vers la CC et qui sont le développement économique et l'aménagement de l'espace ; la troisième compétence obligatoire relève du choix de chaque CC et peut concerner la culture et le sport, la collecte et le traitement des déchets, le système d'assainissement des eaux etc. Bref, on est là dans le cadre de responsabilités globales, qui sont du même ordre que les responsabilités communales, et dont le détail dépend seulement du cadre légal et de la négociation locale entre les maires et la CC. Ajoutons que le bilan des élus en ces domaines multiples et variés est la base de leur réélection potentielle, généralement souhaitée.

Les FEP ont certainement un large éventail d'intervention et définissent le plus souvent leurs missions de manière extensive : l'animation de la vie rurale, le développement local, la participation citoyenne. Cependant les responsabilités concrètement assumées sont loin d'avoir l'ampleur de celles des élus communaux et intercommunaux. Les domaines d'intervention sont le plus souvent constitués autour de l'éducation, de la formation, de la culture, des loisirs, du sport, de l'action sociale, de l'environnement, ce qui est déjà beaucoup ; mais des domaines tels que le développement économique, l'amélioration de l'habitat, l'aménagement des espaces sont manifestement de la compétence des communes et non des FEP. En outre, et ceci rejoint les remarques précédentes des chercheurs, le caractère militant des FEP peut les inciter à développer des orientations particulières (la centration de certaines fédérations sur le péri-scolaire par exemple), dans un esprit spécifique, engagé, voire partisan, et ainsi peut engendrer le risque qu'elles ne soient reconnues et investies que par une partie seulement de la population (l'exemple historique le plus clair concerne le domaine socio-éducatif, où on a longtemps vu s'affronter les partisans de la laïcité et les partisans d'une éducation confessionnelle, entraînant des clivages profonds non seulement entre dirigeants, mais aussi au sein des populations locales)(5).

La question des moyens peut égale-

ment contribuer à différencier les deux types de structures. Les communes et les CC ont légalement le droit de lever l'impôt sur les contribuables, ce qui constitue pour elles une source de revenus réguliers et importants, à partir desquels elles peuvent lancer des projets de grande ampleur, faire fonctionner des services, rémunérer des agents, et subventionner des associations. A l'inverse, les FEP ne tiennent l'essentiel de leurs moyens que de mises à disposition de personnels par l'Etat (pour certaines FEP seulement) et des subventions de financeurs extérieurs, en particulier des collectivités territoriales (conseil général, communes et CC), et des programmes nationaux ou européens. Dans ce domaine, il y a peu de régularité, beaucoup de diversité, due aux politiques particulières des financeurs, en particulier des conseils généraux (les uns financent des postes, les autres financent des projets). Inversement, la force des FEP a toujours tenu à l'investissement militant et bénévole.

### Méthodologie

La question centrale pour les Fédérations d'éducation populaire (F.E.P.) était : comment peut-on aujourd'hui intervenir sur les territoires et définir des relations avec les nouvelles organisations intercommunales? L'enjeu est double:

1- repenser l'action

2- développer une politique associative fédérale voire interfédérale cohérente.

Ce travail a entraîné la rencontre de 54 personnes différentes situées sur les 8 terrains retenus (2 par département) sur une assez longue période (près de 2 ans). Sur chacun de ces pays, deux grandes catégories d'acteurs ont été rencontrées: les représentants de la C.C. (élus et agents de développement), et les représentants des F.E.P. et du mouvement associatif. Par ailleurs, les chercheurs ont recueilli chaque fois que c'était possible un ensemble de documents locaux permettant de saisir à la fois des éléments d'histoire (récente) et des discours (objectifs, réalisations, évaluations diverses, choix d'organisation, etc...).

Des interviews semi-directifs ont été

5 - On pourrait objecter que l'engagement politique des élus communaux et intercommunaux peut entraîner des clivages du même ordre; c'est certainement vrai; mais on remarquera que souvent en milieu rural les clivages politiques traditionnels jouent assez peu sur les affaires communales, alors qu'ils réapparaissent plus fortement s'il s'agit d'élections nationales (législatives ou présidentielles).

réalisés cherchant à explorer différents champs :

- la construction historique de la CC ou de l'association (ou de la Fédération),
- ses objectifs et priorités, ses valeurs, ses enjeux,
- les réalisations principales,
- les modalités de coopération entre CC et FEP : perception du partenaire, définition des champs de compétence respectifs, conception du développement local et de la stratégie de développement, exemples de coopérations, réussites et difficultés.

Les conditions de financement de l'étude (plutôt faibles) n'ont évidemment pas permis de rencontrer sur chaque terrain l'ensemble des acteurs concernés. Des choix locaux ont été faits par les chercheurs en fonction de l'histoire qui leur était contée par les premiers informateurs.

### Eléments de conclusion

Au delà des questions liées aux tensions rencontrées entre les différents acteurs, la question du sens de l'action est posée fortement.

Poser la question du sens c'est poser la question de l'instrumentalisation des actions d'une part et c'est poser la question des valeurs d'autre part. Les fédérations rencontrées soulignent toutes leur attachement à des valeurs fortes notamment celles qui renvoient à la participation citoyenne, à la démocratie, à la socialisation, ... Pourtant, elles disent aussi, et parfois elles le regrettent, que vendre de l'animation au kilomètre est problématique, que "s'embarquer" dans certains dispositifs d'encadrement de la jeunesse ou de certaines catégories de la population pose problème. Quelles que soient les raisons qui ont conduit les divers mouvements d'éducation populaire vers ces dispositifs, il reste qu'elles ont toutes plus ou moins été traversées par le doute, l'interrogation et toutes nous disent qu'elles cherchent à opérer un recentrage de leurs activités, " d'introduire peut-être plus de pédagogie " ou " d'ouvrir plus de débats ". En filigrane, est posée la question du débat politique, et pourquoi pas du débat politique alternatif. Cette question est récurrente, elle renvoie à l'essence même des fédérations. Un de nos interlocuteurs nous dit pour illustrer cette idée "on agit de plus en plus sur le symptôme, c'est ce qu'attendent les politiques, les usagers, et finalement peu sur le problème lui-même. Même au sein de la fédération les discussions portent sur les actions à mener, sur l'activité en général mais très rarement sur les problèmes politiques et idéologiques que ça pose".

Il se peut aussi qu'à l'intérieur des fédérations on ait quelquefois oublié les

principes fondateurs de l'éducation populaire. Même si ce n'est pas le cas pour toutes les fédérations, il semblerait que la recherche de financement a primé pour pérenniser des postes, pour mener des actions... Or peut-être parce que la décentralisation a également induit des effets inattendus, il se trouve que les initiatives n'émanent pas nécessairement et même assez rarement du milieu associatif, et comme Jacques Donzelot a tenté de le montrer dans "l'Etat animateur", il semblerait qu'aujourd'hui ce soit l'Etat - on pourrait ajouter les collectivités territoriales - qui incitent à organiser et à structurer les actions autour de dispositifs publics. Or, cette volonté des Pouvoirs Publics à indiquer le sens de l'action peut finalement être perçue comme une instrumentalisation de l'ensemble des acteurs y participant. On peut par exemple interroger l'initiative de Carrefour des Pays Lorrains qui a proposé aux différentes fédérations d'éducation populaire de Moselle une formation visant à " *permettre aux associations d'éducation populaire et à leur fédération de travailler ensemble sur le terrain et de participer à la dynamique de développement local, notamment à la mise en œuvre des pays* ". Tout se passe comme si les fédérations d'éducation populaire ne devaient pas manquer cette échéance, comme si elles n'étaient pas déjà impliquées dans ce mouvement. Bref, à partir de cet exemple nous pouvons suggérer deux lectures : on perçoit là la volonté de mener à terme un projet politique, la construction d'un pays, en sollicitant le mouvement des fédérations comme acteur principal, mais on peut aussi y voir un bon moyen de trouver dans le mouvement des fédérations l'instrument au service d'une politique de développement local.

Outre la question de l'instrumentalisation que les fédérations d'éducation populaire ne manquent pas de poser, c'est le sens des coopérations qui est en jeu. Et, il semblerait qu'après une période de trouble, on cherche dans les fédérations à repenser l'action, à questionner les positions, à relancer le débat public. Or, aujourd'hui, ces interrogations sont pensées et réfléchies autour de la question du développement local, des enjeux des regroupements intercommunaux, des pays, de la participation citoyenne. Et, notamment cette dernière thématique est aujourd'hui reprise, partagée par d'autres acteurs sur le plan local, par tous ceux qui du politique au citoyen en passant par le militant (politique, associatif) pensent que la condition de la survie du monde rural passe par ces débats, par une dynamique locale qui, quelle que soit sa forme, permettrait aux habitants de " vivre sans nécessairement travailler au

pays ". Et dans ces jeux d'acteurs, il semblerait, du moins nous en faisons l'hypothèse, que les logiques intercommunales sont aujourd'hui dominantes.

Ainsi, contrairement à une idée première qu'on aurait pu avoir, nous avons trouvé en Lorraine une certaine diversité qui révèle qu'il n'y a pas un modèle dominant qui surplomberait les autres, mais des modèles qui se juxtaposent et qui trouvent leurs fondements dans l'histoire, dans les choix politiques, dans les schémas de pensée concernant les rapports entre acteurs. On peut évidemment penser que tel modèle est meilleur que tel autre, et chacun a légitimement son idée sur le sujet. Ce que la recherche apporte, semble-t-il, c'est que les acteurs locaux construisent leurs rapports dans des interactions ou des transactions entre eux, localement, même si, au plan des modèles de référence, ils peuvent emprunter à la même source (la doctrine de Carrefour des Pays Lorrains). Les catégories mentales peuvent souvent être partagées, mais elles expliquent peu de choses, car au-delà l'important est constitué par les interactions entre acteurs autour d'une situation locale qu'il faut gérer. Pour rappeler les propos de Michel Dinot : "Les modèles ne sont pas transposables".

Les mutations socio-économiques et politiques ont transformé la société et les enjeux ne sont plus les mêmes qu'il y a trente ans. L'intercommunalité s'impose aujourd'hui comme phénomène incontournable ; l'interlocuteur des FEP n'est plus le lointain ministre, mais le proche président d'un syndicat intercommunal. D'un autre côté et inversement on sait que le militantisme associatif s'est beaucoup affaibli ; dans quelques pays lorrains c'est devenu une évidence ; d'une certaine manière les leaders locaux ne sont-ils pas aujourd'hui, contrairement à hier, dans l'intercommunalité plus que dans le militantisme d'éducation populaire ? Ce basculement de l'investissement des élites locales et cette transformation radicale des rapports de pouvoir obligent, du côté des FEP, à une reconsidération d'ensemble, non pas des valeurs, mais de la stratégie de développement. Désormais il leur faut faire avec l'intercommunalité, et dans un rapport de forces moins favorable qu'hier.

Comme dans le secteur social, les professionnels et les institutions de l'animation doivent pour survivre et se développer faire la preuve de leur utilité et de leur compétence (6), et cette preuve doit être renouvelée en permanence, et sur chaque projet, comme s'il n'y avait plus d'acquis. Dans le secteur social, la nécessité de faire ses preuves tient à la forte critique qui s'est déve-

6 - «Les mutations du travail social» dir. par Jean-Noël Chopart, Dunod, 2000  
Voir en particulier le chapitre 'Logiques professionnelles, logiques institutionnelles, logiques de mission' par Roger Bertaux, Yvon Schleret et Sylvain Bernardi.

loppée dans les années 80 sur l'inefficacité du travail social face à la montée des phénomènes d'exclusion. Dans le secteur de l'éducation populaire, à notre connaissance, on ne connaît pas ce même mouvement.

En revanche, il semble bien que le ressort de la transformation des relations tient en particulier à la volonté d'affirmation politique de ces nouveaux acteurs politiques que sont les élus intercommunaux qui émergent entre la commune et le département ou la région. Il s'agit d'autant moins d'un épiphénomène que cette émergence est décisive stratégiquement pour le développement rural, et que les habitants du monde rural désormais le savent.

En d'autres termes l'enjeu du développement rural passe par l'intercommunalité, la légitimité est de ce côté. L'éducation populaire doit être dans ce mouvement, elle en est d'ailleurs pour une grande part à l'origine. Il lui faut aujourd'hui y redéfinir sa place compte tenu des nouveaux pouvoirs, qu'elle a elle-même contribué à établir. Le paradoxe de cette posture explique certainement les difficultés présentes, mais ne devrait pas faire perdurer plus que de raison cette question récurrente que certains militants adressent aux politiques : "Qui t'a fait roi ?".

### Le Pays, une réponse à nos questions ?

Depuis la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire, de juillet 95, la notion de "Pays" prend désormais un sens nouveau et surtout donne aux regroupements intercommunaux, qui ont élaboré une charte, une nouvelle légitimité. Dans l'esprit de la loi, "le Pays permettra d'adapter le territoire rural aux besoins économiques et sociaux modernes. Ainsi, il sera l'espace de référence de l'action publique, de la fiscalité locale, des schémas d'urbanisme territorial...".

La loi propose ici un modèle de développement qui cherche à rapprocher, en jouant la complémentarité, les villes des campagnes. Fondée sur l'observation d'expériences d'intercommunalité, elle préconise l'association du territoire rural environnant (territoire intercommunal construit ou à construire) avec la ville la plus proche.

La philosophie du projet repose sur l'idée selon laquelle, le regroupement de communes rurales, quelle que soit la structure juridique, n'est pas suffisant pour répondre aux besoins d'une économie moderne, ni aux besoins des

populations habitants les campagnes et par ailleurs sur l'idée selon laquelle "l'association de plusieurs communes pauvres n'a jamais créé une communauté riche" (nous ne commenterons pas cette remarque). Il est vrai que les territoires ruraux sont aujourd'hui des territoires à conquérir par de nouvelles populations, c'est un enjeu fort de l'intercommunalité, et la ville a par exemple de plus en plus besoin des campagnes accueillant les rurbains. Si, en retour, les campagnes pouvaient bénéficier des équipements structurant les espaces : transports en commun, services publics, privés, de proximité, et donc offrir aux populations rurales et rurbaines ces services, on aurait alors créé les conditions d'un développement solidaire.

Ce modèle repose aussi sur l'idée selon laquelle en opérant ce type de regroupement intercommunal, on aurait une meilleure maîtrise des dépenses publiques, d'autant que, dans l'esprit du législateur aujourd'hui, il ne s'agit pas d'un nouvel échelon administratif.

*Bref, si la question est de savoir si la création de Pays sera une garantie pour les fédérations d'éducation populaire de pouvoir définir des rapports plus simples et des coopérations plus égalitaires avec les "pays", la réponse sera à chercher dans les chartes qui ne manqueront pas de fleurir, lorsque les incitations financières (qui n'existent pas aujourd'hui) seront suffisamment attrayantes pour que les communes rurales, les regroupements de communes les élaborent et les signent. Il s'agira pour les fédérations d'être autour de la table avec les signataires.*

### Après l'étude, quelles perspectives

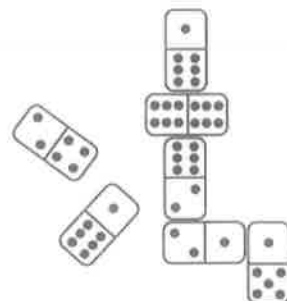
Lors du dernier comité de pilotage en janvier dernier, outre l'ouverture de débats sur les résultats de l'étude et sa publication à l'Harmattan, il a été décidé de compléter les travaux présentés par l'ajout de textes demandés à chaque communauté de commune des territoires étudiés et chaque F.E.P., un texte expliquant sa philosophie, sa politique et le sens de sa démarche. D'autre part des rencontres sous différentes formes (exposés, débats, colloques...) seront organisées afin de faire connaître le résultat des travaux de l'étude réalisée et permettre la rencontre d'acteurs différents, appelés à développer des coopérations sur des territoires semblables.

Enfin, il est apparu également que les travaux de l'étude pourraient déboucher sur une forme d'expérimentation à

partir des éléments contenus dans la conclusion ; à la fois en recueillant le sentiment des acteurs concernés et en construisant une démarche transférable de coopération entre F.E.P. et Communautés de communes et Pays.

Le travail se poursuit actuellement et nous avons prévu à l'automne 2001, la publication de l'étude ainsi que les résultats de l'expérimentation.

**Alain Martin**  
Les Foyers Ruraux de Lorraine



# Vers une recomposition de l'éducation populaire

Guy Saez

**Guy Saez est politologue, directeur de recherche au C.N.R.S. (CERAT - Centre de recherche sur le politique, l'administration et le territoire). Il analyse ici l'évolution de l'éducation populaire, la façon dont les associations d'éducation populaire ont perçu les grands mouvements de la société française et s'y sont adaptées depuis la fin des années soixantes.**

Ceux qui observent la société française et en décrivent les mouvements ont insisté sur quelques mutations de grande ampleur qui affectent les principales sphères d'activité, politique, économique, sociale et culturelle, et les interactions qui se nouent entre elles. Un certain accord se fait pour caractériser les objets et les lieux de ces changements et en tirer quelques conséquences quant au problème de l'intégration sociale.

Dans cette perspective, on met en relief la façon dont la décentralisation a modifié l'équilibre des pouvoirs ; elle a conduit à une coopération plus forte des autorités politiques nationales, régionales et locales dans l'élaboration et la conduite des politiques publiques. Les modalités de la gestion politique, influencées par le tournant néo-libéral (Jobert, 1994), se détournent progressivement des équilibres instaurés par l'État-Providence au sortir de la Seconde Guerre mondiale ; une économie de marché dérégulée et en voie de mondialisation bouleverse les conditions d'accès à l'emploi tandis que de grands groupes s'affirment comme des partenaires indispensables des décisions politiques majeures. Ni la nouvelle distribution du pouvoir entre les institutions publiques ni la nouvelle distribution du pouvoir entre celles-ci et les grands opérateurs privés ne peuvent désormais être pensées dans l'espace clos du territoire français. Les évolutions du contexte national sont inscrites dans des cadres plus généraux, ceux de l'Union européenne, tant à travers ses politiques structurelles qu'à travers la symbolique encore confuse de la construction communautaire, ceux que l'on nomme, d'un terme discuté mais suggestif, la globalisation (Robertson, 1992).

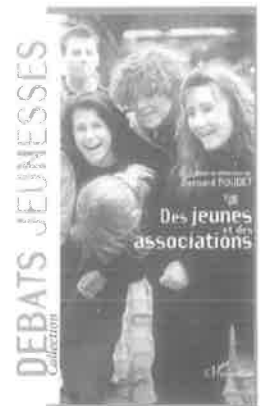
S'agissant du modèle d'action publique qui se développe, on voit qu'il cherche à s'appuyer sur un ensemble de références constitutives de la culture politique française, avec en particulier un constant recours à des notions symbo-

liquement très chargées comme la citoyenneté, la solidarité. En même temps, il propose des innovations procédurales et institutionnelles qui permettent de s'adapter aux nouvelles conditions politiques et économiques auxquelles il doit faire face. Il recourt, par exemple, à la négociation entre partenaires plutôt qu'à l'imposition réglementaire et unificatrice par un centre posé en surplomb de la société. Il tente de généraliser les procédures contractuelles, mais pour cela il lui faut sélectionner les interlocuteurs avec lesquels il négocie. Il tâtonne, il hésite à reconnaître certaines organisations sociales comme des partenaires pleinement légitimes de cette négociation. Il en résulte une stratégie contradictoire : dans certains domaines, il prône la communication directe avec les individus " porteurs de droits " lorsqu'il souhaite marginaliser certaines organisations, dans d'autres, il prône le dialogue avec des organisations médiatrices et s'appuie plus volontiers sur celles qu'il espère contrôler.

En même temps que se transforme le contexte institutionnel, les formes de sociabilité évoluent. L'irruption des thèmes de l'ethnicité et de l'identité questionne les valeurs traditionnelles de la culture politique. Elle dessine des configurations nouvelles des groupes où certains observateurs décèlent des formes d'auto-construction du social qui s'effectuent en dehors des régulations politiques (Poche, 1992). Il n'est pas douteux que le phénomène de l'exclusion suscite de nouvelles mobilisations ; il entraîne la recherche de solidarités plus actives, fondées sur une éthique de l'engagement personnel fort différente des mouvements sociaux des dernières décennies. Face à la perception de nouveaux risques sociaux comme le chômage long et massif, le Sida, la drogue, l'insécurité, des structures du lien social se défont, d'autres se recomposent. L'apparition de la problématique de l'insertion témoigne d'une volonté politique de donner un cadre à ces recompositions.

L'articulation entre l'armature institutionnelle et les modalités d'expression du lien social, dans la vie publique a longtemps reposé sur des formes de régulations légitimes. Elle impliquait une conception globale de l'intégration politique fondée sur trois dimensions principales : une logique symbolique peu discutée - celle du modèle républicain -, des systèmes d'acteurs relativement stables - le continuum élites politiques nationales/élites politiques locales -, des compromis auxquels prenaient part quelques grandes organisations syndicales, politiques et associatives. L'effet de cette structuration a constitué un système de régulation fortement centré sur l'offre publique, qui s'est manifesté par la production croissante et continue d'objets : des services, des équipements, des bénéficiaires.

Ces régulations mettaient en œuvre une certaine conception de la médiation dont les formes semblent aujourd'hui affaiblies. Dans un pays déjà en proie à une faible syndicalisation, on observe un mouvement de désyndicalisation qui s'amplifie depuis les années soixante (Croizat, Labbé, 1992) et, plus généralement, une crise des institutions de travail face aux exigences d'intégration sociale (Roustang, Perret, 1993). Si les taux de participation aux élections ne traduisent pas encore une indifférence ou une désaffection profonde comme aux États-Unis, la confiance envers un personnel politique très professionnalisé semble ébranlée. Surtout, la relation entre les citoyens, les hommes et les institutions politiques ne s'appuie plus sur des corpus idéologiques distinctifs, bien que l'idéologie, se présentant plus volontiers sous la forme de la *politique symbolique*, ne laisse d'être envahissante (Edelman, 1991). Si la tendance à la mise en spectacle du politique n'est pas nouvelle, produite ou relayée par les grands médias de masse qui recherchent l'émotion et la personnalisation et insistent sur la dimension subjective dans les rapports sociaux, elle



atteint une sorte d'apogée. Elle percutée de plein fouet les modalités traditionnelles d'action collective et les formes de sociabilité qui lui étaient associées. Les transformations qui affectent le fonctionnement et la symbolique des services publics, dont le rôle de garant de l'intégration au modèle républicain a été déterminant, pèsent également sur la crise des formes de médiation.

Parmi les instances de médiation qui ont assuré une certaine cohérence de la société française, la vie associative et, plus particulièrement, les éléments de la vie associative qui se sont spécialisés et institutionnalisés dans le mouvement d'éducation populaire, ont été et sont encore profondément déstabilisés par des évolutions auxquelles ils se sont mal adaptés. C'est de cette question que traitera ma contribution.

Comparées à leur riche histoire, à l'importance de leurs budgets et de leurs personnels, à la multiplicité des activités qu'elles organisent et encadrent, aux fractions de la population avec lesquelles elles sont quotidiennement en contact dans tout le pays, les associations d'éducation populaire ont, depuis la fin des années soixante-dix, observé un étrange *silence*. Ce silence, on doit faire remarquer que ni les responsables politiques ni les spécialistes des sciences sociales n'ont cherché à le briser. C'est pourquoi il convient aujourd'hui de s'interroger tant sur ce silence que sur la manière de le rompre. On ne trouvera donc pas ici des résultats solidement étayés, mais la définition d'un cadre de réflexion, d'un objectif de long terme qui devra mobiliser les intéressés eux-mêmes et susciter de nouveau la curiosité des chercheurs. Je n'en présenterai qu'une esquisse, frêle et fort incomplète, pour renouer le fil d'une discussion malheureusement interrompue.

Je me propose d'interroger la manière dont les associations d'éducation populaire ont perçu les grands mouvements de la société française et s'y sont adap-

tées depuis la fin des années soixante. Je formule en effet l'hypothèse que les réponses pratiques et symboliques qu'elles élaborent aujourd'hui pour légitimer leur existence aux côtés, ou à côté, des nouveaux dispositifs politico-administratifs et associatifs qui se sont déployés depuis le début des années quatre-vingt, dépendent étroitement de l'*atmosphère de crise* dans laquelle elles ont été plongées. Aussi le questionnement doit-il être porté à deux niveaux, même si ceux-ci sont interdépendants. À un premier niveau, il s'agit d'une part de savoir comment les transformations des formes de la vie sociale et des orientations de l'action publique ont été *perçues* et *reçues* par le champ de l'éducation populaire, si l'on veut comprendre son évolution depuis presque trente ans. À un second niveau, il faut porter l'attention sur les rapports que ce champ entretient avec son environnement. Dans les relations de partenariat ou de conflit qu'il noue avec des institutions publiques, dont les structures et les modes d'action se sont recomposées, se joue une partie décisive pour l'avenir de l'éducation populaire et, sans doute, pour notre perception de la vie associative dans son ensemble.

Mais il faut aussi s'intéresser aux divers courants associatifs qui se situent apparemment *en dehors* du champ de l'éducation populaire, notamment aux nombreuses associations nouvellement créées dans les quartiers urbains, dont les fonctions restent peu connues. Ceci amène à poser une série de questions. Assistes-t-on à une *relève associative* durable, à de nouvelles modalités d'expression des aspirations populaires, ou bien sommes-nous en présence de structures-relais qui n'ont de sens que par rapport aux dispositifs politico-administratifs en place sur les quartiers? Peut-on penser que les pouvoirs publics nationaux et locaux, dans leur souci de modernisation de l'action publique, peuvent durablement faire l'impasse du potentiel d'expérience et de connaissance de la vie sociale accumulé par les associations d'éducation

populaire? La vie associative peut-elle être décrite comme un univers fragmenté, compétitif et sans réelle proximité ou bien vit-elle une phase de recomposition porteuse de nouveaux équilibres?

Ce questionnement prend place, il faut le noter, dans un climat idéologique qui n'est guère favorable à la vie associative en général. Contrairement à la survalorisation des associations dans les années soixante et au début des années soixante-dix, on assiste, sinon à une dévalorisation, du moins à un certain désintérêt pour la vie associative, qui n'est plus un objet de débat dans l'espace public depuis la tentative malheureuse de réforme de la loi de 1901, entreprise par André Henry et son éphémère ministère du Temps libre (Dumazedier, 1992, Tanguy, 1992). Ce désintérêt doit être ramené aux attitudes des partenaires habituels de l'éducation populaire et aux comportements qu'ils ont à son égard. Du côté de certains élus et professionnels locaux on s'avoue déçu des pesanteurs, des routines ou encore du manque d'enthousiasme que manifestent les associations d'éducation populaire à l'égard de leurs initiatives. Ces mêmes acteurs constatent, à l'inverse la fragilité, l'absence de technicité et la légitimité sociale discutables des associations "nouvelles". Lorsque ces deux analyses se rejoignent, ce qui est fréquemment le cas, naît une atmosphère de désarroi qui conduit à des pratiques et des discours contradictoires. On peut penser que cette atmosphère de désarroi masque des transformations en cours, des recompositions qui affectent la vie associative dans sa globalité.

Le travail que je me propose de mener, à la lumière de ces considérations générales, vise donc à étudier **les stratégies de recomposition de la vie associative dans ses fonctions de médiation et d'intégration sociales**. Il interroge deux grands champs d'investigation en forte interaction :

- Les évolutions du champ associatif de l'éducation populaire, caractérisées par l'influence des succès et des échecs de l'animation socioculturelle; la transformation des discours et pratiques affectant le projet historique, l'univers de références de l'éducation populaire qu'on pourrait nommer **la pédagogie du civisme**.

- Les recompositions actuelles, caractérisées par des tentatives de " sortie de crise", et par l'émergence d'un nouveau courant associatif revendiquant une légitimité dans le champ habituel de l'éducation populaire. Ces dynamiques cherchent à s'adapter aux orientations des services publics qui ont en charge la lutte contre la précarité, les ségrégations et l'exclusion, mais elles agissent en retour sur les politiques publiques. Ces recompositions, bien qu'elles utilisent largement une **rhétorique de la citoyenneté**, posent le problème de la pertinence des formules actuelles d'intégration politique et d'insertion sociale.

#### **VIE ASSOCIATIVE, MILITANTISME ET MEDIATIONS**

Depuis la naissance des grands ensembles résidentiels et des quartiers neufs dans les villes, les préoccupations liées au développement personnel des individus et à la participation des groupes à la vie sociale, culturelle et politique ont été peu à peu institutionnalisées au sein d'ensembles associatifs, œuvrant en étroite liaison avec les politiques socioculturelles décidées par les autorités publiques. Ces politiques ont dessiné un cadre d'action général, symbolisé par des équipements de proximité, et ont distribué des ressources financières. À l'intérieur de ce cadre, les activités menées, les ressources humaines mobilisées (de la formation à la gestion des carrières en passant par le recrutement) ont été largement le fait d'associations d'éducation populaire. Au-delà de leurs divergences idéologiques et techniques, celles-ci manifestaient une certaine unité par leur adhésion à un **cadre de références nourri de principes républicains**.

Le monde de l'éducation populaire, tel qu'il apparaît au moment où les villes se couvrent d'équipements, s'est bâti sur l'héritage très présent d'un fort *ethos militant républicain* qu'il a contribué à diffuser dans une large partie de la vie associative. Dans la manière de diffuser un message, de recruter des adhérents et de leur donner des responsabilités, une manière d'**injonction républicaine militante** est omniprésente; elle l'est également dans les valeurs qui fondent la pratique des professionnels nouvellement recrutés ou chez les "bénévoles" qui peuplent les

conseils d'administration. Cela distingue l'éducation populaire de la plupart des associations nouvellement créées qui, sans méconnaître la question du militantisme, n'expriment pas nécessairement leur "projet fondateur" en des termes nourris de tradition républicaine. Ici, l'émergence associative dépend davantage de la construction sociale de la vie quotidienne, et la pérennité du projet associatif n'est pas un objectif en soi, ce qui explique peut-être une certaine instabilité.

La perspective adoptée ici se fonde sur l'idée que dans le monde de l'éducation populaire d'aujourd'hui, malgré sa professionnalisation et ses pesanteurs, cet ethos militant n'a pas disparu. L'injonction militante aurait même tendance à multiplier les dispositions, sinon les capacités, à agir car elle est confortée par les discours sur la citoyenneté que tiennent les pouvoirs publics et stimulée par des pratiques militantes puisées à d'autres registres que la traditionnelle pédagogie du civisme. La propension à une action associative dirigée par un projet social, dont la solidité et les dimensions restent à élucider, n'est pas une aimable vieilleries mais un investissement ou un réinvestissement qui structure l'espace public.

Pour explorer cette propension à agir "selon un projet", la littérature sociologique offre plusieurs portes d'entrée :

- une explication par la logique de l'action collective, héritée de la problématique de Mancur Olson (Olson, 1987), fondée sur le critère de l'utilité. La vie associative est alors perçue à travers le prisme unique de l'analyse stratégique. La limite de cette analyse est qu'elle a été conçue à partir d'une analyse coût/bénéfice de type économiste. Il n'y a pas à revenir sur l'utilisation de la vie associative dans une stratégie individuelle de promotion sociale ou comme passage obligé d'une carrière. Mais il serait peu éclairant de s'arrêter là et de négliger le fait que la vie associative reste dominée par des discours et des comportements de type altruiste. Par ailleurs, il faudrait mieux établir le rapport entre certaines de ses valeurs altruistes (perçues comme un attribut correctif de l'individualisme) et des valeurs plus communautaires (la solidarité dans la famille, la religion, le groupe ethnique), qui ont pu ces dernières années motiver la création de nouvelles associations.

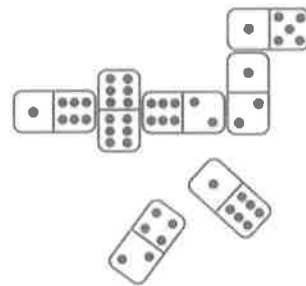
- une explication par l'utilitarisme "collectivisé": ici la propension à agir est fonction de l'appartenance à un collectif organisé, comme une classe sociale, un intérêt catégoriel. Le contour de l'intérêt collectif est alors précisé par, et contenu dans, l'habitude de classe ou du groupe d'intérêt. La notion d'identité est une autre manière de penser cet utilitarisme (par exemple : les identités

socioprofessionnelles) mais elle fait l'impasse sur la liberté de l'individu et sur sa capacité à créer son propre destin par de multiples transactions entre sa perception des sollicitations extérieures et son identité prescrite.

- une explication par la théorie du contrat: si c'est bien celle à laquelle se réfèrent certaines traditions de l'éducation populaire, en supposant que les individus obéissent à des normes "librement" contractées qui définissent leurs obligations réciproques, on doit convenir qu'elle est particulièrement exigeante quant aux compétences que ces individus doivent détenir pour contracter "librement" à la manière de l'idéal du citoyen éclairé. En ce sens, elle est restreinte à des groupes ou des mouvements qui revendiquent explicitement une *formation des élites*. Elle ne saurait être étendue à des associations dont l'objectif, plus réaliste, est celui d'assurer à chacun une formation civique minimale, une sorte de *vademecum* du citoyen.

Face à ces diverses tentatives d'explication de la propension à s'associer, une certaine humilité sociologique est de mise. Comprendre l'action des individus dans des sociétés démocratiques, c'est à la fois s'opposer à un individualisme trop radical qui laisse filer les regroupements affinitaires, et se refuser à les croire soumis à des injonctions identitaires plus fortes que leur propre volonté ou les multiples sollicitations du monde. En définitive, il faut prendre appui sur le constat que les individus manifestent dans la vie sociale une volonté et des capacités d'*engagement*. Entre cette volonté et les organisations dans lesquelles elle peut s'accomplir, le lien peut être momentanément distendu, l'ajustement difficile.

Les politiques publiques, particulièrement la "politique de la ville", laissent, par ailleurs, apparaître les hésitations des autorités quant au type de dialogue qu'elles cherchent à instaurer avec des fractions de la population plus ou moins bien structurées en groupes d'intérêt. Et justement, dans les domaines où ces "intérêts" sont malaisément définissables, portés par des organisations concurrentes, peu articulés sur des revendications précises, on saisit mal une doctrine continue ou cohérente de l'action publique. Aux discours de la nécessité de corps intermédiaires, de leur nature et leur rôle succèdent des méfiances affichées, des procès en légitimité. Tantôt on cherche le dialogue et la concertation avec des organisations intermédiaires, tantôt on en appelle à la responsabilité de l'individu-citoyen. Tantôt on charge ces organisations de missions de service public, tantôt on interpose des structures administratives - les fameux "disposi-



tifs" entre elles, la population et les décideurs politiques.

Dans la période dite des "trente glorieuses", et malgré d'âpres divergences politiques, il semblait exister un consensus pour que cette fonction de médiation, traditionnellement investie par la vie associative ne soit pas trop chichement mesurée au domaine de l'éducation populaire. L'Etat lui reconnaissait un double rôle : expression et organisation des aspirations des groupes sociaux dans la vie hors travail d'une part, traduction et mise en œuvre des politiques sociales de l'État-Providence d'autre part. La crise actuelle des mouvements d'éducation populaire est peut-être celle de leur capacité à comprendre et traduire les aspirations de certaines populations aujourd'hui, elle est tout autant la manifestation de la difficulté d'un État, lui-même transformé, à nouer un dialogue stable avec des organisations qui puissent traduire ses initiatives, dans la mesure où leur institutionnalisation progressive les aurait isolées des populations concernées. En définitive, elle est surtout un indicateur convaincant des doutes qui atteignent la fonction de médiation, d'un déficit de légitimité, de prestige et de technicité d'un **savoir-faire médiateur** sur lequel reposait, en partie, l'intégration sociale.

Cette **vacance de la médiation** conduit les autorités publiques à chercher de nouveaux appuis pour leurs actions. Dans le mouvement des lois de décentralisation, les administrations territoriales, coordonnées par les pouvoirs locaux, se sont largement appuyées sur les thématiques de la globalité, du contrat et du projet (Donzelot, 1994). Les institutions nouvelles, créées dans le cadre du développement social urbain, sont apparues comme pouvant assurer la relation directe avec les populations parce qu'elles se sont elles-mêmes pensées comme des instances militantes. Il n'en est pourtant pas résulté une forme nouvelle de médiation qui eût sans doute supposé une profonde transformation de la démocratie locale, allant de pair

avec une nouvelle culture administrative. La réponse de la politique de la ville à cette crise de la représentation a conduit à constituer un corps de **professionnels médiateurs** qui, dans sa volonté d'administrer lui-même l'espace public, transforme le statut de la médiation : en se "technicisant" celle-ci se dé-socialise. L'émergence de nouvelles formes associatives, porteuses d'aspirations diversifiées, se place sur ce nouveau terrain. La question de l'aptitude et de la légitimité de ces associations à traduire et organiser les aspirations des groupes sociaux, comme à mettre en œuvre la politique de la ville, reste posée. De la même façon, la question de la capacité des associations d'éducation populaire à assurer ces fonctions, dans un contexte nouveau pour elles, n'est pas réglée. Ainsi apparaissent incertaines, voire ambiguës, l'approche par l'État de la question de la médiation et son aptitude à identifier et légitimer des corps intermédiaires.

#### UNE EVOLUTION MAL CONNUE

Nos hypothèses portent sur les transformations en cours qui affectent le champ associatif dans les quartiers urbains. Elles n'entendent cependant pas poser un diagnostic d'ensemble sur un phénomène vaste et multiforme (Barthélémy, 1994). Elles cherchent à cerner les contradictions auxquelles les associations d'éducation populaire, longtemps porteurs d'un "modèle associatif" dominant, doivent répondre aujourd'hui. Elles confrontent l'expression, au plan des pratiques et des discours, de la légitimité que revendiquent des associations plus récentes à ce modèle en déclin. Elles s'intéressent, de ce fait, aux transactions qui s'opèrent entre ces deux groupes d'acteurs, transactions dans lesquelles interviennent les autorités politiques.

#### L'éducation populaire, de l'animation socioculturelle à la diffraction sociale

La naissance de l'éducation populaire et les origines des grandes fédérations qui s'en réclament, qu'il s'agisse des mouvements apparus dans l'immédiat après-guerre ou qu'il s'agisse des mouvements antérieurs, ont fait l'objet de plusieurs travaux d'étude et de recherche qui permettent aujourd'hui de bien connaître et comprendre ce qui fonde l'éducation populaire et influe sur ses orientations ultérieures. Parmi ces travaux, ceux de Jean-Pierre Augustin, Jacques Ion, Geneviève Poujol, Evelyne Ritaine, Guy Saez, Françoise Tétard, apportent des éclairages précieux.

Mais aucun travail ne s'est encore attaché à retracer les évolutions plus récentes des mouvements d'éducation populaire, au moment où, dans la fin des années soixante-dix, ceux-ci vont être confrontés au déclin progressif du projet d'animation socioculturelle projet discuté, qui avait assuré le développement de ces associations et une certaine unification de leurs pratiques. L'histoire de l'éducation populaire de ces vingt dernières années constitue pourtant une approche nécessaire à la compréhension des potentialités et des blocages de ces fédérations qui prétendent tenir une place très importante dans le paysage de la médiation sociale. **L'intérêt de ce questionnement n'est pas d'abord d'ordre historiographique, il vise à comprendre les problèmes posés, aujourd'hui, par des associations auxquelles les pouvoirs publics continuent de consacrer des budgets importants, et auxquelles ils confient, effectivement, des missions de cohésion sociale, de relais entre les habitants et les institutions d'insertion sociale.**

À titre d'hypothèses de recherche, on peut considérer que cinq thèmes principaux dominent cette période récente.

#### *Une tension idéologique*

Le discours sur l'animation socioculturelle accompagne les politiques d'aménagement urbain des années soixante et soixante-dix. Il accompagne la créa-



tion d'équipements sociaux, d'abord au sein des nouveaux quartiers à la périphérie des villes, puis sur l'ensemble des espaces urbains. Il va progressivement orienter les activités des associations comme l'illustrent l'augmentation constante des crédits consacrés à l'animation socioculturelle et le fort mouvement de professionnalisation au sein des associations. Pourtant ce projet d'animation socioculturelle n'appartient pas à la tradition ni à l'idéologie de l'éducation populaire. Sous certains aspects, il est même perçu par les plus militants comme une dérive dangereuse. On peut donc se demander de quelle manière, et jusqu'à quel point, les associations d'éducation populaire se sont vraiment approprié le projet d'animation socioculturelle. Comment l'écart est-il vécu au sein des fédérations, à quelles transactions oblige-t-il ? Quelles fractures instaure-t-il entre les acteurs, et comment ceux-ci intègrent-ils ce nouveau projet dans l'idée qu'ils se font de l'éducation populaire ? **Comment les associations se saisissent-elles du thème de la citoyenneté, vécu par elles comme une référence à leur projet originel d'être des "écoles de la citoyenneté" ?**

*Un nouveau rapport au pouvoir politique*

Les années soixante-dix sont celles d'un renouvellement profond des pouvoirs politiques locaux avec l'apparition, sur le devant de la scène locale, à l'occasion des élections municipales de 1971 et surtout de 1977, de nouvelles élites, pour une bonne part elles-mêmes issues des mouvements associatifs et, particulièrement, des mouvements d'éducation populaire. Ce renouvellement du contexte politique local modifie en profondeur les rapports que l'éducation populaire entretenait avec le pouvoir local. Il instaure une nouvelle proximité qui confère au mouvement associatif un rôle de relais du pouvoir local autant que de médiation du corps social. Mais cette proximité n'empêchera pas les fractures entre les aspirations des associations, qui à ce moment restent gouvernées par une culture politique républicaine jacobine, et les choix des responsables politiques locaux issus de ces associations qui souhaitent instrumentaliser la vie associative dans une stratégie de gestion politique territorialisée en leur confiant des missions de service public.

Ce nouveau rapport au pouvoir politique se complique, à partir de 1981, avec l'arrivée de la gauche aux commandes de l'État. Accueillie par l'éducation populaire comme la promesse d'une véritable reconnaissance de son rôle social, cette victoire de la gauche sera

vécue comme une trahison, notamment lors de l'échec du ministère du Temps libre et du projet de réforme de la loi de 1901. Ce "malentendu" est-il fondé sur la recherche, par les élites au pouvoir, de nouvelles formes de médiation qui auraient marginalisé l'éducation populaire ? Celle-ci a-t-elle été incapable, au début des années quatre-vingt, de mobiliser les groupes sociaux en faveur du projet socialiste parce qu'elle s'était déjà installée dans un paradigme gestionnaire ?

*Une transformation du paysage associatif*

Le début des années quatre-vingt se caractérise par une explosion du nombre des associations, particulièrement dans les domaines sportif et culturel. Mais cette croissance n'est pas vécue par les fédérations d'éducation populaire comme l'épanouissement d'une vitalité associative que d'autres veulent y voir. Elle est perçue, au contraire, comme le signal d'un éclatement du modèle associatif et du projet d'éducation du citoyen dont les fédérations avaient fourni le répertoire de références légitimes. La diversification des pratiques individuelles donne naissance à de nouvelles pratiques associatives plus spécialisées, plus fractionnées, qui épousent les mutations de la sociabilité. Elle capte des publics dynamiques et créatifs, indifférents aux discours associatifs classiques (Fortin, 1991, Levasseur, 1990). Elle entraîne, sur le terrain des activités, une concurrence avec l'offre des fédérations, sans en reprendre le projet éducatif global. Le développement, depuis les années quatre-vingt, d'associations à base communautaire, revendiquant une légitimité liée à leur enracinement territorial, vient percuter de plein fouet les valeurs et pratiques de ces fédérations.

*Des institutions en porte-à-faux*

Les fédérations d'éducation populaire donnent souvent le sentiment d'avoir raté le tournant décisif de la décentralisation des années quatre-vingt et de se trouver parfois, encore aujourd'hui, en porte-à-faux avec une réforme des administrations et des pouvoirs publics qui marque en profondeur, et pour longtemps, la société française (Palard, 1988, 1993). Il y a quelque paradoxe dans ce rendez-vous manqué par des mouvements dont on a vu qu'ils avaient alimenté, pour une bonne part, ces nouvelles élites locales qui se sont si bien emparées de la décentralisation. Plusieurs hypothèses peuvent expliquer cette relative crispation des fédérations sur leur organisation centralisée. Leur tradition fédératrice, bien sûr, mais

aussi les menaces qui pesaient au même moment sur leur projet et leur avenir ne pouvaient favoriser une adaptation rapide aux nouvelles dynamiques. On peut supposer aussi que l'affaiblissement du ministère de la Jeunesse et des Sports joue un rôle dans cette crispation. On peut se demander également si l'engagement d'un certain nombre de militants dans des responsabilités politiques locales et nationales n'a pas contribué à affaiblir la position des "territorialistes" au sein des fédérations. Il faut tenir compte également de la méfiance des pouvoirs locaux devant des organisations qui, du fait de leur structure fédérative, opposent une certaine résistance au contrôle politique local.

*Une adaptation aux contraintes économiques*

On ne saurait dire que les associations ont "découvert", entre la fin des années soixante-dix et le début des années quatre-vingt, leur fragilité économique ou la nécessité de perfectionner leurs outils de gestion. On doit en revanche remarquer que cette période conçoit ces questions non pas dans leur seule dimension technique mais dans un discours idéologique d'ensemble auquel elles finissent par adhérer et qui a transformé les pratiques internes de gestion. L'influence de la communication, de la publicité, du marketing est visible dans la transformation de l'image des associations. Plus encore, c'est l'adoption d'un comportement d'acteur économique répondant à une offre, se préparant à la compétition sur un marché, même s'il reste largement un marché administré, qui caractérise ce changement. S'il a sans doute eu un effet d'apprentissage, s'il a suscité l'apparition de nouveaux rôles professionnels dans la vie associative, ce changement paraît encore subi comme une sorte de fatalité. D'un autre côté, il est utilisé par les associations les plus importantes qui font reposer la confiance que leur accordent les financeurs potentiels sur l'excellence de leur gestion.

**Recompositions et "sorties de crise"**

Des volontés d'évolution se manifestent, au sein des fédérations mais aussi des pouvoirs locaux et des administrations de l'État, au nom d'une double nécessité d'adaptation - aux évolutions des politiques nationales dont le champ et les modalités d'action, en particulier en direction des jeunes, se sont déplacés et ne se réfèrent plus aux valeurs ni aux lieux de l'éducation populaire ;

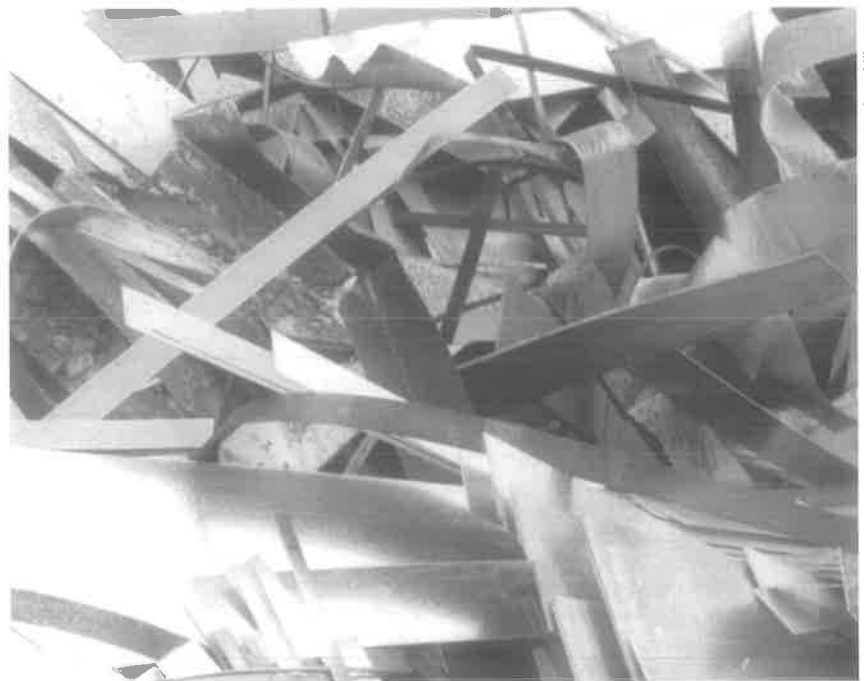
- aux évolutions des contextes urbains marqués par le rôle de plus en plus important des pouvoirs locaux et l'apparition de nouveaux dispositifs comme ceux de la politique de la ville et de nouveaux acteurs de la médiation sociale, par la désignation de la ville comme territoire d'expression des différences et de leur gestion politique.

### Stratégies internes

Ces volontés d'évolution semblent s'investir, de la part des fédérations, dans des tentatives de redéfinition plus qualitative, et plus valorisante, de la place et du rôle des mouvements associatifs. Elles impliquent deux formules assez différentes de sortie de crise qui font éclater la notion de socioculturel qui avait servi de cadre de référence unificateur depuis les années soixante. La première stratégie est d'ordre culturel; elle souhaite investir, ou réinvestir, la symbolique hautement valorisée de la culture, telle qu'elle est présentée par les institutions, culturelles les plus légitimes. La seconde cherche à pénétrer la symbolique de la lutte contre l'exclusion et de l'insertion qui est dominante parmi les partenaires de la politique de la ville. Ces deux stratégies sont portées par des argumentaires et des systèmes de représentation qui suscitent un conflit de légitimité extrêmement vif au sein des associations. Elles opposent les valeurs du temps libre de la *société postindustrielle* à celles de l'insertion économique de la *société solidaire*. Ce débat conduit les pouvoirs publics à essayer, par l'évaluation de mieux cerner ce qu'ils peuvent attendre des associations (Huet, 1994).

**La recherche de la qualité culturelle** est une démarche explicite dans la revendication de la fonction de "médiation culturelle et artistique". Elle est bien illustrée, par exemple, dans la revendication du rôle de l'éducation populaire dans l'éducation artistique (F.F.M.J.C. "Éducation artistique et éducation populaire" in Dossier spécial *L'observatoire* n°8, mai 1994), ou encore dans la revendication de la place de l'éducation populaire au sein des "réseaux intermédiaires" de diffusion culturelle et artistique (Léo Lagrange, "Défis des équipements et réseaux culturels intermédiaires en France", *Colloque de Blois*, 13-14 octobre 1992).

Il en résulte une mise en scène particulière des activités de certains équipements, une spécialisation des autres (théâtre, musique, danse...). Il en résulte également une demande de reconnaissance et de formation auprès du ministère de la Culture.



Martine Alibert

### La recherche de partenariat dans les actions d'insertion

est à la fois proche de l'éducation populaire, si on la considère sous son angle exclusivement social, et celui dont elle s'est efforcée de se distinguer si l'on prend en compte son aspect économique. Dans les grandes catégorisations à partir desquelles se sont construits des domaines légitimes d'action, le social restait lié au travail, soit qu'il y préparait, soit qu'il en réparait certains effets. Le loisir, comme représentation unificatrice de l'éducation populaire et de l'animation socioculturelle, ne s'était imposé qu'en affirmant son autonomie par rapport au travail. Or, la situation actuelle, avec ses dispositifs et sa rhétorique de l'insertion par le travail, propose des incitations difficiles à ignorer.

Dans sa pratique traditionnelle, l'éducation populaire cherche à s'adresser à des individus qui ressentent un problème d'expression politique. Elle y répond par une pédagogie du civisme qui est essentiellement une aide à l'intégration politique. L'innovation des années quatre-vingt consiste à reconnaître que les difficultés des jeunes se situent bien plus en amont, dans les ratés du monde du travail.

Dans les fédérations, certains animateurs se sont efforcés de redéfinir une pratique liée à des situations de travail et à une socialisation par le travail. Il s'agit ici de requalifier le rôle social de l'éducation populaire en s'investissant par exemple dans des programmes de formation, d'aide ou de soutien à la recherche d'emploi, voire en participant à des expériences "d'entreprises intermédiaires". L'idée sous-jacente à ces tentatives est que le marché est un univers de règles bien plus puissant que la politique; il est donc nécessaire

d'intérioriser ces règles par des apprentissages en situation concrète: ne plus partir du groupe dans sa salle de classe ou de la réunion de loisir dans le centre socioculturel, mais définir une situation intermédiaire où se construira la capacité d'occuper plus tard un emploi salarié.

On notera que cette situation si elle n'est pas marginale, produit un double effet. D'une part, elle transpose du politique à l'économique un répertoire de recettes et de savoir-faire liés aux fonctions d'intermédiation de la vie associative. Dans la situation antérieure, il s'agissait d'aider le groupe de jeunes à construire sa capacité d'exercer pleinement son métier de citoyen; dans la situation nouvelle, il s'agit plus modestement de l'aider à exercer un métier tout court. D'autre part, l'insertion par l'emploi permet aux associations d'éducation populaire de redéfinir leur place à l'égard des dispositifs de la politique de la ville en démontrant que, grâce à leur organisation, à leurs compétences et à leurs moyens, elles sont des interlocuteurs fiables et indispensables au succès de la politique publique. En forçant un peu le trait, on pourrait dire que l'économie, longtemps vécue sur le mode du continent noir et dont l'éducation populaire ne connaissait qu'une heureuse conséquence, le loisir est un moyen de se libérer des pesanteurs de l'assistance, l'instance de dernier recours proposée à la construction de l'identité face aux tentations de la délinquance ou aux solutions ethnico-religieuses.

### Le rapport entre associations "traditionnelles" et "nouvelles associations"

Si les guillemets sont ici nécessaires, c'est parce que nous souhaitons sortir d'une vision normative qui définirait a

priori l'identité et le fonctionnement des associations. Il s'agit de savoir en quoi les associations sont nouvelles ou traditionnelles. En d'autres termes, la date d'apparition de telle association dans un territoire donné n'est pas le meilleur indicateur de cette identité, c'est bien l'analyse de son modèle d'action et de représentation qui fournira la réponse.

En même temps qu'il est amené à composer avec des évolutions intenses et à s'adapter à l'offre, le champ de l'éducation populaire doit affronter une profonde transformation du champ associatif dans son ensemble. La croissance de la création d'associations dans les quartiers vient interférer directement avec les fonctions de pédagogie du civisme et de médiation revendiquées par l'éducation populaire, et plus ou moins reconnues par les institutions. Même si le phénomène n'est pas entièrement nouveau (périodiquement depuis la construction des grands ensembles, on reproche aux grandes associations d'être incapables de s'occuper des "inorganisés"), il a cette fois une ampleur considérable. Surtout, il est directement lié à la politique de la ville qui soutient, favorise ou suscite, selon les cas, de telles créations.

Ces "nouvelles" associations fondent leur légitimité sur un fort **enracinement territorial**. Elles font ainsi jouer deux opérateurs sociaux essentiels aux yeux des équipes professionnelles : leur **proximité** avec une population traditionnellement peu impliquée dans la vie associative, la capacité d'exprimer une identité de groupe. Elles entendent structurer les pratiques "par le bas" et non à la manière des associations "traditionnelles" qui font une offre d'activités et de services "par le haut". La concurrence joue donc sur des registres compréhensibles par tous et elle est d'autant plus vive que les porteurs d'associations récentes ont souvent "fait leurs classes" dans les équipements socioculturels ; ils en connaissent les répertoires d'action et les discours. La concurrence génère des tensions et des conflits que l'on peut observer sur la plupart des sites concernés par la politique de la ville. Cependant ces opérateurs ne sont pas exempts d'ambiguïté dans la mesure où ils viennent conforter la tendance des politiques "de la ville" à ériger le quartier comme un territoire pertinent de vie sociale et d'action politico-administrative, voire à borner la perception des problèmes et la définition de leurs

solutions dans cet espace, à contraindre à une sorte d'assignation à résidence. Or, on sait, à travers les expressions culturelles qui naissent dans ces quartiers que les aspirations sont pour le moins contradictoires : recherche d'une mémoire collective, d'esthétisation de la vie quotidienne ou de pratiques solidaires ancrées dans le quartier certes, mais aussi relation avec des ailleurs plus ou moins imaginaires entrevus dans le prisme des idéologies et des médias. Où et comment s'exprime cet imaginaire ? Dans les zones de liberté que constituent les espaces interstitiels, comme le pensent certains sociologues (Rouleau-Berger, 1991) ? Peut-être, mais plus sûrement, dans une meilleure appropriation de l'espace de la ville, de tout l'espace métropolitain si l'on veut bien en faire la métaphore de la globalisation culturelle (Saez, 1994).



#### Guy Saez

avec *l'aimable autorisation de l'auteur et des éditions l'Harmattan*

Texte publié dans "Des jeunes et des associations" sous la direction de Bernard Roudet  
Collection "Débats jeunesse"  
l'Harmattan - 1996

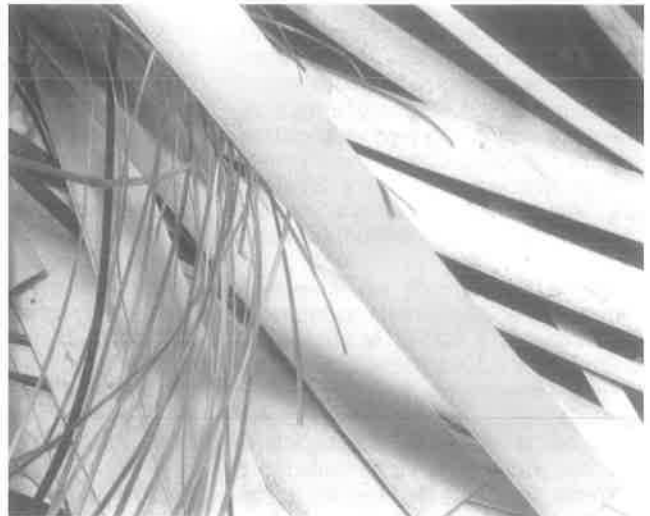
### Références bibliographiques

- Associations et municipalités**, un dialogue difficile entre des partenaires inégaux, *Territoires*, n° 311, 1990.
- Barthélémy M.**, *Les associations dans la société française: un état des lieux*, Les cahiers du CEVIPOF, Paris, 1992.
- Chauvière M.**, Godbout J., *Les usagers entre marché et citoyenneté*, l'Harmattan, Paris, 1993.
- Croisat M.**, Labbé D., *La fin des syndicats*, l'Harmattan, Paris, 1992.
- Donzelot J.**, Estèbe Ph., *L'Etat animateur. Essai sur la politique de la ville*, Seuil, Paris, 1994.
- Dumazedier J.**, Le Ministre du Temps Libre n'est pas le Père Noël, *Les Cahiers de l'animation* n° 35, 1992, pp. 1-15.
- Edelman M.**, *Pièces et règles du jeu politique*, Seuil, Paris, 1991.
- Eme B.**, Laville J-L., *Cohésion sociale et emploi*, Desclée de Brouwer, Paris, 1994.
- Fortin A.**, Sociabilités, identités et vie associative, *Sociétés contemporaines*, n° 5, 1991.
- Huet A.** (dir.), *L'action socio-culturelle dans la ville*, l'Harmattan, Paris, 1994.
- Jobert B.** (dir.), *Le tournant néo-libéral en Europe*, l'Harmattan, Paris, 1994.
- Levasseur R.** (dir.), *De la sociabilité : spécificité et mutations*, Éditions Boréal, Montréal, 1990.
- Olson M.**, *Logique de l'action collective*, PUF, Paris, 1987.
- Palard J.**, Les associations nationales à l'épreuve de la décentralisation, *Revue de l'économie sociale*, n° 14, 1988.
- Palard J.**, Décentralisation et démocratie locale, *Problèmes politiques et sociaux* n° 78, 1993.
- Poche B.**, Citoyenneté et représentation de l'appartenance, *Espaces et sociétés*, n° 70-71, 1992, pp. 33-53.
- Poujol G.**, L'éducation populaire au tournant des années 60, INJEP, *Documents* n°10, Marly-le-Roi.
- Robertson R.**, *Globalization, Social Theory and Global Culture*, Sage, London, 1992.
- Rouleau-Berger L.**, *La ville intervalle*, Méridiens-Klincksieck, Paris, 1991.
- Roustang G.**, Perret B., *L'économie contre la société. La crise de l'intégration sociale et culturelle*, Le Seuil, Paris, 1993.
- Bassand M.**, Leresche J-P. (dir.), *Les faces cachées de l'urbain*, P. Lang, Berne, 1994, pp.75-90.
- Tanguy Y.**, L'association reconnue d'utilité sociale : une réforme socialement utile ? *Les Cahiers de l'animation*, n° 35, 1992, pp.23-35.
- Withol De Wenden C.**, *Les immigrés et la politique*, Presses de la FNSP, Paris, 1988.

## Associations, politique et démocratie

Sophie Duchesne et Camille Hamidi

**Ce texte reprend les conclusions d'une analyse menée par Sophie Duchesne (CNRS - Centre d'Etude de la Vie Politique Française) et Camille Hamidi (Sciences Politiques et Centre d'Etude de la Vie Politique Française) présentée au colloque "Les associations et le champ politique au XXème siècle" qui s'est tenu à Paris les 16 et 17 Novembre 2000. Le actes du colloque sont en cours de publication.**



Martine Alibert

Tocqueville reconnaissait dans "l'art de s'associer" la vertu démocratique par excellence, et il y voyait l'apanage de la jeune Amérique. A une période où, centenaire de la loi 1901 oblige, chacun en France vante les mérites des associations, on peut se demander si l'engagement associatif joue vraiment en France, aujourd'hui, un rôle équivalent à ce que Tocqueville en attendait. Il s'agit alors d'étudier si les associations constituent ou non un lieu privilégié d'apprentissage des valeurs, des comportements, des normes démocratiques ; si, en formant un espace où les individus acquièrent des façons de voir et de faire nouvelles et deviennent des citoyens à part entière, elles constituent bien un maillon essentiel de la démocratie.

Une analyse exhaustive du lien entre association et démocratie devrait tenter d'articuler différents niveaux d'appréhension des choses : relations entre associations et système social et politique, interactions observables au sein de l'association et effet sur les individus de l'engagement. En l'occurrence, notre interrogation portant plus spécifiquement sur la fonction de socialisation politique des associations comme contribution au bon fonctionnement de la démocratie, nous concentrerons sur une analyse microsociologique, en reliant les comportements et attitudes individuelles au niveau des organisations concernées, aux différents contextes et types d'interactions. Les éléments avancés ici s'appuient sur une recherche portant notamment sur les militants d'*Amnesty international*, les bénévoles des *Restaurants du cœur* et les membres de différentes associations locales de femmes et de jeunes

d'origine étrangère (1), qui, bien qu'ayant des objectifs que l'on peut a priori classer comme relevant davantage du loisir, s'affichent comme les autres comme des associations de solidarité. A partir de ces différents exemples, nous avons essayé de montrer comment les associations ne sont pas toujours, loin s'en faut, le cadre idéal pour apprendre à gérer démocratiquement les passions et les intérêts qui caractérisent toute société.

L'étude de ces différentes associations montre d'abord que leur apolitisme va bien au-delà de la simple neutralité partisane que les nécessités du travail local, qui exige de trouver des accords des mairies d'obédience politique variable. Comme le montre a contrario l'exemple d'*Amnesty*, la neutralité volontariste de la plupart des associations conduit leurs membres à nier, ou du moins à ne pas prendre conscience de l'espace de concurrence que représente le champ associatif ; ce qui les amène aussi à privilégier un engagement sur le mode du don de soi à un choix conscient des objectifs et des modalités d'action de l'organisation à laquelle ils appartiennent. Cette absence de représentation des choses sur le mode du choix - et donc du conflit potentiel et assumé comme tel - se traduit également sur le plan interne par une absence d'investissement des membres de l'association dans les décisions fondamentales qu'elle se doit de prendre. L'exemple des *Restaurants du cœur* est sur cette question particulièrement fort : l'enquête s'est déroulée sur deux années au cours desquelles des changements très importants, marqués par une succession soudaine de

présidence, se sont déroulés sans entraîner de commentaires dans les centres de distribution. La grande popularité de Marie Dumas, attestée par tous, n'a pourtant donné lieu à aucune mobilisation lors de son remplacement, du jour au lendemain, par Véronique Colucci.

Ces résultats rencontrent ceux auxquels est arrivée Nina Eliasoph, sociologue américaine, qui a montré, en suivant, au cours d'une minutieuse enquête par observation participante dans des associations très diverses comme des parents d'élèves, des militants environnementalistes, des pacifistes, des danseurs de musique country etc. comment la culture associative, autrement dit, les représentations et les relations légitimes dans le secteur associatif non seulement ne contribuaient pas à l'éducation politique - civique en fait - des citoyens, mais favorisait au contraire une "évaporation" du politique (2) et ce, soit dans les interactions entre les membres de l'association (c'est le cas notamment pour les associations de bénévoles), soit à l'interface de l'association et de la société (c'est plutôt le cas des associations qui se revendiquent comme politiques). Au sein des associations, elle montre ainsi comment le besoin des bénévoles et des militants de donner un sens à leur action, de se rassurer sur l'efficacité de leurs efforts les conduit à éviter d'affronter ce à quoi il ne peuvent rien ; ils renoncent, sans même s'en rendre compte parfois, à chercher les causes profondes des maux contre lesquels ils luttent pour mieux se concentrer sur des objectifs à court terme auxquels ils voient des solutions. En France, on retrouve des

1 - Il s'agit de *Voix d'Elles Rebelles* (Saint-Denis), *Marumba et Style* (Nantes). Ces associations ont été étudiées par Camille Hamidi et constituent l'objet de la thèse qu'elle est en train de terminer.

2 - Nina Eliasoph, *Avoiding politics* (Eviter le politique), Cambridge University Press, 1994.

processus similaires. D'un côté, le registre de l'urgence permet de mobiliser les énergies sur des choses à faire, sur les choses qu'on peut faire - offrir un café, un sourire, à celui qui n'a plus de toit, dont la détresse est telle a qu'il n'y a plus lieu de lui faire miroiter " les lendemains qui chantent " ; de l'autre, la psychologisation des situations permet de mieux les individualiser, de repousser la recherche de solutions plus collectives, moins centrées autour de la personne. En même temps, le désir de communauté des militants et des bénévoles eux-mêmes - le besoin de rencontrer des gens, d'être avec les autres constituant le motif le plus invariable de l'engagement associatif - pré-

munit l'association de toute remise en cause.

Cette convergence des résultats entre des analyses américaines et françaises pourrait surprendre, compte tenu des spécificités du secteur associatif outre-atlantique par rapport à la situation française, et notamment de la densité beaucoup plus forte du tiers secteur nord-américain et de sa moindre dépendance historique à l'égard des partis et des grandes institutions (3). Mais le secteur associatif français connaît de profondes transformations, dont les *Restaurants du cœur*, construits à l'image des fondations américaines, sont une parfaite illustra-

tion. Ce changement est contemporain des mutations de l'engagement si largement étudiées par la sociologie politique. L'évitement du politique qui, si l'on en croit nos résultats, caractérise une partie du secteur associatif français aujourd'hui, est une composante de cette transformation qu'il ne faut pas négliger.

**Sophie Duchesne**  
(CNRS - Cévipof)

**Camille Hamidi**  
(Sciences Po - Cévipof)

3 - pour plus de précisions, voir Martine Barthélémy, *Associations: un nouvel âge de la participation ?* Paris, Presses de Sciences Po, 2000.



Martine Allibert

## La grande marée associative OU quand l'Oronte déborde dans le Tibre

Jean-François Chosson

***L'heure est-elle venue de la grande marée associative? Aujourd'hui il se crée annuellement 65 000 associations contre 30 000 il y a 20 ans! Elles emploient 1 300 000 personnes, soit 850 000 équivalents temps plein, plus que le bâtiment et l'automobile, pour un budget de près de 250 milliards. Combien de SARL, de coopératives, de PME ont débuté sous le régime juridique de la loi 1901? Combien de jeunes ont révélé leurs compétences dans des réseaux formels ou informels? Combien de "néo-retraités" ont donné sens à leur vie en apportant leur expérience et leur sens des responsabilités dans les associations?***

En France 40% des emplois tertiaires et près de la moitié d'entre eux sont gérés par des associations regroupant en synergie bénévoles, permanents et travailleurs précaires de tous statuts. Désormais les compétences relationnelles acquises dans les associations sont valorisées dans les cursus professionnels !!!

Mais cette fonction économique désormais ascendante s'accompagne, dans les fédérations, d'une mise en perspective de la pluri-citoyenneté du XXIème siècle du local à l'Europe. Insérées dans les communes et les pays par leur mémoire collective elles constituent un lieu d'apprentissage institutionnel des centres de décision de pays, des régions, des instances de la CEE. Exemple: le Centre de liaison des associations à vocation agricole et rurale, CELAVAR, remarquable modèle de coordination associative, a démontré son efficacité pour s'intégrer aux programmes d'intervention communautaire grâce à la vitalité de son réseau européen et à un appui juridique pour s'orienter dans le maquis des procédures. Cet enracinement citoyen a une influence directe sur la convivialité rurale et la négociation permanente pour la qualité de la vie et de l'environnement. Autre exemple : les associations de pêcheurs regroupent quatre millions d'adhérents. La qualité de l'eau est tributaire de la gestion des bassins versants qui n'ont pas de légalité administrative. Lors de la mise en place des contrats de rivière, des schémas d'aménagement des eaux, des programmes européens LIFE les responsables pêcheurs ont démontré, outre leur connaissance intime des cours d'eau, une étonnante capacité à réguler les relations tumultueuses entre agriculteurs, élus, fonctionnaires, écologistes et touristes. L'ironie classique "sur l'association loi 1901 de pêcheurs à la ligne" n'est plus de mise à l'heure où le problème de l'eau devient une question cruciale dans les municipalités, mais aussi à l'échelle mondiale. Chaque association déclarée ou non, apporte sa contribution à une conscience citoyenne qui s'appuie certes sur les problèmes de la vie quotidienne mais qui, par le canal des organisations non gouvernementales (ONG) fait désormais entendre sa voix à Seattle, à Davos, à Washington lors des rencontres des grands pays industriels.

Troisième fonction, la plus importante : par la rencontre féconde entre la mémoire collective des communautés rurales ou des quartiers, leurs langages, leurs codes symboliques et "le dialogue invisible et sacré avec le créateur" (dixit Malraux) les associations apportent un renouveau décisif à l'éducation populaire. Ce mouvement social, héritier des combats de la fin du XIXème siècle, pour l'égalité d'accès aux biens culturels, sur l'esprit des Droits de l'homme, s'est enlisé depuis les années 60 dans les pierres de bornage de la culture, de la socio-culture de la ville et de la campagne, des femmes en insertion et du troisième âge en quête de loisirs adaptés. Aujourd'hui ces clivages s'effondrent pour laisser place à des créations collectives par la collaboration intime entre l'artiste et le peuple, au sens de Michelet, à partir d'un territoire déterminé : boutiques d'écriture, créations plastiques, musiques métissées, paysages construits, vidéos à partir de scénarios collectifs.... Le numéro de *Champs Culturels*, "Mémoire et création" démontre la vitalité de cette tendance : les

établissements agricoles sont parties prenantes du développement local et dans le même temps signifient leur volonté de transcender les baronnies géographiques ou sectorielles. L'histoire nous inscrit dans la durée, mais l'imaginaire créateur nous arrache aux communautés primaires pour aborder et reconstruire de nouveaux rivages. Pour les éternels adolescents "la vraie vie est ailleurs..." (A. Rimbaud), mais la structuration patiente de lien social par la culture apporte la ferveur et le sens du risque, de la transgression, des circulations entre les différentes formes d'expression artistique!

"L'Oronte déborde dans le Tibre..." déplorait le poète satirique Juvenal au début de notre ère lorsque les peuples d'Orient insoucieux du bel ordonnancement de la cité romaine apportaient leurs épices, leurs musiques étranges, leurs arômes voluptueux!... Mais après avoir trop vécu sur sa quiétude opulente et son raffinement égocentrique, la nouvelle Rome, malgré ses enceintes, n'a pu résister aux Barbares et aux Vandales. Le patrimoine rassure, la création inquiète... Il n'est pas de communauté sans mémoire, il n'est pas d'avenir sans création collective par des citoyens librement associés.

**Jean-François Chosson**  
Professeur émérite enseignement supérieur agronomique

### L'appui de l'Etat à la vie associative

La vitalité du mouvement associatif dans le domaine agricole et rural est une incontestable preuve de sa capacité à s'auto-organiser. L'Etat a mis en place un certain nombre de dispositifs destinés à favoriser cette organisation. Une quinzaine de têtes de réseau d'associations ont aujourd'hui signé avec le Ministère de l'Agriculture une convention pluriannuelle de quatre ans. C'est par exemple le cas de la FNFR (Fédération Nationale des Foyers Ruraux), la FNCIVAM (Fédération Nationale des Centres d'Initiative pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural) ou des Familles Rurales.

Ce conventionnement, d'un montant global de 30 millions de francs, est accordé autour de quatre missions : l'animation des territoires, l'accompagnement de la loi d'orientation agricole, le renforcement des liens avec l'enseignement agricole et l'ouverture aux programmes européens.

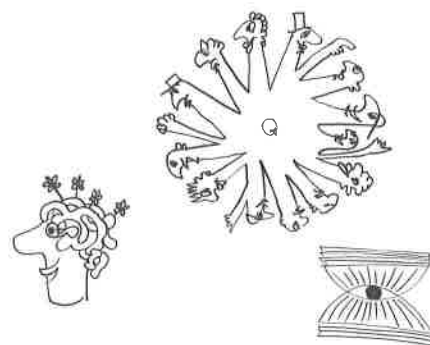
A cette somme s'ajoutent les crédits accordés par le CNASEA aux ADASEA et par l'ANDA aux associations (RAME, AFIP, etc.) qui participent aux actions de développement agricole. Il faut aussi évoquer le soutien de l'enseignement agricole à la vie associative de ses élèves et à l'animation socio-culturelle de la vie locale en général.

BIMA - N° 1488 - Avril 2001

# Pour une culture qui naît de la vie et retourne à la vie...

"La culture, c'est le contraire de l'humiliation" Benigno Cacérés

Cathy Vivodtzev



***C'est quoi Peuple et Culture ? Une question qui provoque toujours une certaine perplexité et dont la réponse ne saurait être qu'un point de vue, inscrit dans un temps donné, marqué par les mouvements et les idées qui le traversent. Comment décrire cette nébuleuse, comment restituer une image fidèle de ce territoire (de cet archipel ?) aux contours fluctuants, sans se limiter à l'évocation de principes qui, pour hautement louables (et loués) qu'ils sont, perdent de leur sens à force d'être interrogés, décortiqués, placardés par tous et partout : contribuer à un monde plus juste et plus humain, refuser toute forme de domination, rendre les individus libres et acteurs de leur devenir, lutter contre la bêtise et les idées reçues ?***

***La réponse (individuelle) à la question est forcément partielle, subjective, insatisfaisante. Et à Peuple et Culture, on préfère les questions aux réponses.***

Mais à part se poser des questions, que fait-on au juste dans Peuple et Culture ? De quoi se préoccupe-t-on, de quoi s'occupe-t-on ? De tout justement (mais pas de n'importe quoi). La société est un tout, l'être humain aussi, alors pourquoi s'entêter à compartimenter, catégoriser, fragmenter, diviser, soustraire et finalement exclure et décomposer ? A son échelle et avec ses moyens, Peuple et Culture met un point d'honneur à agir et penser local et global à la fois, et à se mêler de (presque) toutes les questions qui agitent la société. Tirer des fils, croiser, mélanger, assembler, en faisant le pari que de ce flou se dégagera du sens. Pas du sensationnel, ni du sentencieux, mais une sensible plus-value humaine au grand miasme mondial.

Miasme ou pas, un monde qu'on n'a d'autre choix que d'habiter. Alors Peuple et Culture forge, fabrique, façonne des voies, des passerelles, des espaces, en dur ou en ondes, à côté, au milieu, dans les interstices, là où les petites luttes rencontrent les grands combats, là où il y a l'ouverture d'un possible, là où il y a des gens qui habitent des envies.

## *Artisans ès savoirs*

Dans un monde où le poétique aurait subverti le technico-économique, Peuple et Culture serait une grande maison du savoir, celui qui s'acoquine avec sa cousine étymologique la saveur, celui qui fait aimer et celui qui fait connaître, celui qui s'enrichit en se partageant, celui qui s'acquiert par soi-même et avec d'autres, celui qui passe par toutes les formes, tous les modes et tous les âges, celui qui rend l'étrange moins étranger et l'étranger moins étrange, celui qui considère que faire en pensant et penser sur le faire valent autant que de ne faire que penser (sur un faire qu'on n'a pas fait), celui finalement qui aide à devenir soi-même. Une maison sans porte mais pleine de fenêtres ouvertes sur l'ailleurs, le différent, le même, le très loin et le tout proche.

Dans cette maison, vous croiserez tout un tas de personnages affairés dans des ouvrages que vous aurez peut-être du mal à saisir d'emblée. Entre ceux qui s'engagent aux côtés du monde paysan pour un développement rural durable, ceux qui s'appliquent à faire reconnaître et valider les acquis expérimentaux associatifs dans la formation permanente, ceux qui tentent concrètement des formes d'appropriation collective des nouvelles technologies, les saltimbanques de l'interculturel qui reconstruisent pas à pas ce que le mur de Berlin (ou la guerre des Balkans) a cassé dans la tête des jeunes et des moins jeunes, ceux qui vous offriront un voyage autour du monde et à travers les siècles en 80 jeux, ceux qui revendiquent que l'accès à la culture et aux arts ne passe pas seulement par le musée ou l'école mais par de petits lieux près de chez soi, ceux qui explorent les voies de l'économie alternative et solidaire, d'autres qui font de l'apprentissage de la diversité linguistique et culturelle leur "cheval d'orgueil".

N'allez cependant pas penser qu'on juxtapose tout et n'importe quoi dans un joyeux pêle-mêle bouillonnant et désordonné. Ceux qui arrivent, ceux qui reviennent, les femmes, les hommes, les nostalgiques de ce qu'était "le Pec" de l'époque glorieuse et révolue des ciné-clubs, des Universités d'Houlgate et de la co-gestion, les vieux routards de l'éducation populaire, les jeunes cadres fringants qui trouvent que non, décidément, cela n'a plus de sens de continuer dans la spirale infernale du toujours plus, les ruraux, néo ou pas, qui l'ont compris depuis longtemps, les pédagogues pour qui apprendre à apprendre est bien plus important qu'apprendre tout court, les artistes fatigués de s'entendre demander s'ils sont professionnels ou non, s'ils font de l'art ou du social, les collectifs, les associations fraîchement créées ou déjà mûres, les réseaux nationaux et internationaux, tous ceux-là ne rejoignent pas Peuple et Culture par hasard, même si c'est parfois le hasard qui provoque la rencontre. Ils se reconnaissent dans des valeurs, des principes, une certaine manière d'appréhender la société et d'y agir, et surtout une conception de l'homme en capitales (et non du monde des capitales). Ils y trouvent un espace pour faire, pour dire, pour rencontrer, pour essayer et se tromper, pour initier et découvrir, pour vibrer et s'irriter, pour affirmer et combattre, pour trôner parfois, pour s'empailler aussi, avec d'autres qui ne demandent pas mieux. Une tentative démocratique ?

**Cathy Vivodtzev**  
chargée de mission culture - Peuple et Culture

## Du tangible : le réseau Peuple et Culture en bref

- 26 équipes (dont 24 locales, départementales ou régionales, et 2 réseaux nationaux), polyvalentes ou thématiques, réparties sur 7 régions (Auvergne, Bretagne, Languedoc-Roussillon, Limousin, Normandie, Pays de Loire, Rhône-Alpes).
- 1900 adhérents et bénévoles, et 260 salariés.
- Principaux champs d'action : action culturelle, échanges interculturels, formation et accompagnement de projets, développement rural.
- Participation à des coordinations inter-associatives (CNAJEP, CELAVAR) et à des espaces de dialogue entre associations et pouvoirs publics (FONJEP, Conseil Culture-Education populaire).
- Deux revues : La Lettre de Peuple et Culture (semestrielle) et Alternatives rurales (4 numéros par an).
- Des études et des publications visant à capitaliser et diffuser les expérimentations et démarches mises en œuvre sur le terrain.
- Une Université d'été/d'automne annuelle.
- Un site web : [www.peuple-et-culture.org](http://www.peuple-et-culture.org)

**Union Peuple et Culture**, 108-110 rue Saint Maur, 75011 Paris,  
tel 01 49 29 42 80 - fax 01 43 57 62 42 - email [union@peuple-et-culture.org](mailto:union@peuple-et-culture.org)  
site [www.peuple-et-culture.org](http://www.peuple-et-culture.org)

### > Associations adhérentes :

**Peuple et Culture Corrèze**, rue Louis Mie, **19000 Tulle**  
tel 05 55 26 32 25 - fax 05 55 26 88 95 - email [Peupleetculture.correze@wanadoo.fr](mailto:Peupleetculture.correze@wanadoo.fr)

**Peuple et Culture Finistère**, 12 rue Watteau, **29200 Brest**  
tel 02 98 42 40 70 - fax 02 98 42 40 59 - email [pec-29@wanadoo.fr](mailto:pec-29@wanadoo.fr)

**Peuple et Culture Haute-Normandie**, 2 rue Saint Gorgon, BP 5, **76380 Canteleu**  
tel 02 32 83 25 70 - fax 02 32 83 35 78 - email [pechn@netcourrier.com](mailto:pechn@netcourrier.com)

**Peuple et Culture Languedoc-Roussillon**, 18 rue Delmas, **34000 Montpellier**  
tel 04 99 13 32 33 - fax 04 67 92 75 92 - email [pecdr@wanadoo.fr](mailto:pecdr@wanadoo.fr)

**Peuple et Culture Loire-Atlantique**, 13 rue d'Angleterre, **44000 Nantes**  
tel 02 40 48 42 37 - fax 02 40 48 42 61 - email [44.PEUPLE-ET-CULTURE@wanadoo.fr](mailto:44.PEUPLE-ET-CULTURE@wanadoo.fr)

**Peuple et Culture Puy-de-Dôme**, 3 rue Gaultier de Biauzat, **63000 Clermont-Ferrand**  
tel 04 73 36 05 36 - fax 04 73 36 38 36

**Peuple et Culture Rhône-Alpes**, c/o Gérard Chagniel, 170 galerie Arlequin, **38100 Grenoble**  
email [Gerard.Chagniel@wanadoo.fr](mailto:Gerard.Chagniel@wanadoo.fr)

### > Associations affiliées :

**Accueil Paysan**, 9 rue de la Poste, **38000 Grenoble**  
tel 04 76 43 44 83 - fax 04 76 17 01 78 - email [contact@accueil-paysan.com](mailto:contact@accueil-paysan.com)  
site [www.accueil-paysan.com](http://www.accueil-paysan.com)

**Asfodel**, Le Pradel, **07170 Mirabel**  
tel 04 75 36 74 34 - fax 04 75 36 76 02 - email [asfodel@club-internet.fr](mailto:asfodel@club-internet.fr)

**Crefad**, 9 rue Sous les Augustins, **63000 Clermont-Ferrand**  
tel 04 73 31 50 45 - fax 04 73 31 15 26 - email [crefanet@nat.fr](mailto:crefanet@nat.fr)

**La Cardabela**, La Salvetat, **12230 La Couvertoirade**  
tel 05 65 62 22 65 - fax 05 65 62 14 79

**Maison des Jeux**, 9 rue de la Poste, **38000 Grenoble**  
tel 04 76 43 28 36 - fax 04 76 43 28 36 - email [mdj.grenoble@wanadoo.fr](mailto:mdj.grenoble@wanadoo.fr)

**Oxalis**, Broissieux, **73340 Bellecombe en Bauges**  
tel 04 79 63 36 97 - fax 04 79 63 81 91 - email [jlchaut@club-internet.fr](mailto:jlchaut@club-internet.fr)

**Relier**, 11 rue Sous les Augustins, **63000 Clermont-Ferrand**  
tel 04 73 31 19 65 - fax 04 73 31 19 65 - email [relier@nat.fr](mailto:relier@nat.fr)

### > Les IFAD de Peuple et Culture Languedoc-Roussillon

(Information, formation, animation, développement) et autres structures affiliées :

**Ifad Institut**, 18 Av. de Maurin, **34000 Montpellier**  
tel 04 99 13 30 50 - fax 04 99 13 30 60 - email [ifadinst@wanadoo.fr](mailto:ifadinst@wanadoo.fr)

**Ifad Espérasa**, 1 rue Matalino, **11300 Festes et St André**  
tel 04 68 31 46 89 - fax 04 68 31 46 89 - email [pec11el@club-internet.fr](mailto:pec11el@club-internet.fr)

**Ifad Ganges**, Maison de l'Entreprise, Place Jules Ferry, **34190 Ganges**  
tel 04 67 73 64 05 - fax 04 67 73 58 83 - email [ifad.g@wanadoo.fr](mailto:ifad.g@wanadoo.fr)

**Ifad Lodève-Gignac**, 10 bis rue de la Sous Préfecture, **34700 Lodève**  
tel 04 67 44 10 66 - fax 04 67 44 25 12 - email [ifadl@wanadoo.fr](mailto:ifadl@wanadoo.fr)

**Ifad Nîmes**, 36 rue Florian, **30000 Nîmes**  
tel 04 66 28 79 79 - fax 04 66 28 79 70 - email [ifad30@wanadoo.fr](mailto:ifad30@wanadoo.fr)

site <http://www.perso.wanadoo.fr/ifadnimes>

**Ifad Paillade**, Cité Uranus - Apt 546, rue de Bari, **34080 Montpellier**  
tel 04 67 45 51 10 - fax 04 67 03 41 69 - email [pecifadp@mnet.fr](mailto:pecifadp@mnet.fr)

site <http://www.perso.wanadoo.fr/app.paillade>

**Boutique d'écriture**, 76 rue du Fg Figuerolles, **34000 Montpellier**  
tel 04 67 58 64 94 - fax 04 67 58 64 69 - email [boutiq-ecr@ifrance.com](mailto:boutiq-ecr@ifrance.com)

**APP Centre ville**, 3 Av. de Lodève, **34000 Montpellier**  
tel 04 67 58 28 24 - fax 04 67 58 34 39 - email [app.montpellier.centre@wanadoo.fr](mailto:app.montpellier.centre@wanadoo.fr)

**APP Lodève**, 13 place Alsace-Lorraine, **34700 Lodève**  
tel 04 67 96 47 77 - fax 04 67 44 06 83 - email [app.lodeve@wanadoo.fr](mailto:app.lodeve@wanadoo.fr)

**APP Paillade**, 268 square Neptune, **34080 Montpellier**  
tel 04 67 45 41 51 - fax 04 67 45 41 51 - email [app.montpellierpaillade@wanadoo.fr](mailto:app.montpellierpaillade@wanadoo.fr)

## "Moins de message, plus d'ouvrage" : action culturelle en milieu rural

- Accompagnement de porteurs de projets culturels (en Auvergne, en Languedoc-Roussillon).

- Modes itinérants de diffusion artistique (artobus en Corrèze, théâtre et musique à la ferme en Auvergne).

- Démarches artistiques associant des populations et des artistes sur l'expression partagée d'un territoire (sur l'identité du pays de Tulle autour de la photographie, de la vidéo et du théâtre; sur l'hospitalité dans le Diois autour d'ateliers de théâtre et d'écriture).

- Création de "Tiers-lieux", espaces culturels de proximité ouverts à tous publics combinant ateliers de pratique, actions de médiation et de diffusion artistiques, et ressources culturelles (Lodévois).





# Le fonctionnement associatif dans les différents pays d'Europe

Compte-rendu de la rencontre européenne des associations du 19 Février 2001 à Bruxelles sur le thème : " Les associations et l'Europe "

Jean-Michel Belorgey

Président de la Mission Interministérielle pour la célébration du centenaire de la loi de 1901

*La Mission interministérielle pour la célébration du centenaire de la loi de 1901 a organisé avec le Parlement européen le 19 Février à Bruxelles, une rencontre européenne sur le thème " les associations et l'Europe en devenir ". Placée sous le haut patronage de Nicole Fontaine, présidente du Parlement européen, cette manifestation a mis en perspective les évolutions nationales de la vie associative et confronté quelques recherches comparées aujourd'hui disponibles.*

Pour Jean-Michel Belorgey, président de la Mission, " l'important est en définitive de savoir quelle place, aux côtés de la légitimité électorale, chaque tradition nationale accepte d'accorder à la mobilisation volontaire de la société civile ".

Cinq thèmes y ont été traités.

## I - ANALYSE JURIDICO HISTORIQUE DES MODES D'INTERVENTIONS ASSOCIATIVES EN EUROPE.

Thierry Jeantet, président du CDJS (Centre des acteurs et jeunes dirigeants de l'économie sociale) a rappelé que la variété terminologique dans les langues des pays membres témoignait de la diversité des statuts associatifs : "friendly societies", "asociaciones", "vereinigung", "charities", "associations", "selbsthilfe organisation", "self help organisation", "organisations non gouvernementales". Chacune de ces dénominations est le produit d'une histoire singulière. On peut se référer pour les distinctions juridiques de chacune au "Guide de la liberté associative dans le monde" labellisé par la Mission qui vient de paraître à la Documentation Française, soit à l'étude réalisée par Daniel Zielinski pour le Conseil de l'Europe intitulée Développement de la société civile pour une Europe solidaire. Au-delà des descriptifs comparés des cadres juridiques et fiscaux contenus dans ces deux ouvrages, Lester M. Salomon du John Hopkins Center for civil societies Studies de l'University of Baltimore, a présenté la recherche collective comparative menée par le Global civil society. Ce travail universitaire international a permis de dégager

sept grandes caractéristiques du développement associatif européen.

Le volontariat s'est institutionnalisé partout dans le monde et en Europe pendant la seconde moitié du XXe siècle pour quatre raisons : d'une part, de la crise de " l'Etat providence " aujourd'hui accusé de freiner les initiatives et la prise de responsabilités personnelles et en conséquence d'encourager une certaine forme de dépendance des individus ; d'autre part, à cause de l'évolution de l'action sociale passant du concept de l'assistance à celui de développement participatif. Enfin la dégradation environnementale révélant les limites de la régulation étatique et l'effondrement de l'expérience socialiste en Europe centrale ont encouragé les recherches d'une économie alternative davantage portée que par le passé, par le mouvement coopératif et les ONG.

L'ensemble de ces facteurs a fait émerger une force économique majeure. A titre d'illustration, ce secteur représente en termes d'emploi 11% en Belgique, 12% en Irlande, 13% aux Pays-Bas. Toutefois il convient de rappeler que, dans la majeure partie des pays, 40% des ressources du tiers secteur proviennent des financements publics, même s'il faut tenir compte d'un important bénévolat (en moyenne 2,5% de la force de travail des 22 pays étudiés). Ce bénévolat est réparti inégalement selon les secteurs d'activités : 46% dans les services, 32% dans les activités récréatives et d'expression, 22% dans les autres activités.

Un constat général : les activités d'expression personnelle dominant dans les

pays où la couverture sanitaire et sociale est fortement assumée par l'Etat (par exemple dans les pays scandinaves).

## II - LES FRAGILITES DU MONDE ASSOCIATIF

Les outils d'évaluation du tiers secteur dans ses aspects économiques et sociaux sont encore embryonnaires.

Les standards statistiques font souvent défaut pour des comparaisons internationales qui permettraient à ce secteur d'acquiescer une véritable lisibilité et donc une légitimité. Au-delà de cette première lacune, il est regrettable de constater que la formation spécifique des managers du tiers secteur est quasi inexistante. En outre le développement rapide du secteur associatif entraîne une concurrence féroce pour trouver des recettes et la progression du professionnalisme se fait parfois au détriment du volontariat qui représentait l'une de ses spécificités.

Lester M. Salomon regrette aussi que la recherche des synergies au sein du secteur associatif soit généralement insuffisante, de même qu'une collaboration appropriée avec le secteur marchand classique. En effet le modèle de l'économie de marché a révélé ses limites depuis la crise de 1929 et le modèle du secteur public s'est effondré avec le mur de Berlin.

L'enjeu pour le secteur associatif sans but lucratif est donc de tisser aujourd'hui la complémentarité entre ces deux logiques pour donner corps au concept de la "nouvelle gouvernance",

qui inclut l'idée d'élargissement de la place de la société civile.

### III - PARTICIPATION DE LA JEUNESSE AUX ASSOCIATIONS DE L'EUROPE DE L'EST

Siyka Kovacheva de l'institut de Plovdiv (en Bulgarie) a élargi le panorama aux réalités mouvantes des pays de l'Europe centrale, candidats à l'intégration dans l'Union. Pour cette chercheuse, le postcommunisme a changé radicalement les modes de participation de la jeunesse à la vie sociale, en facilitant l'éclosion d'une multitude d'associations.

Toutefois l'étude réalisée pour le Conseil de l'Europe révèle que la majeure partie des initiatives de jeunes ne peuvent encore émerger qu'avec l'appui des autorités centrales qui distribuent les fonds dans un cadre très sélectif. Les subventions locales sont rares. Les projets soutenus le sont à court terme. L'évaluation des résultats de l'action entreprise n'est pas le souci majeur des bailleurs de fonds.

Les connexions locales inter-associatives sont rares et la structure fédérale pyramidale reste le modèle dominant. Les succès les plus remarquables ont trait majoritairement à la mise en place de nouvelles structures de participation des jeunes à la vie de la cité telles que : unions interscolaires, conseil municipaux des jeunes, clubs écologiques. Mais le développement de ces structures souffre du manque de tradition du travail social dans le domaine de la jeunesse et du manque d'expertise pour l'extension des activités volontaires.

L'étude du Conseil de l'Europe fait apparaître la nécessité d'un programme de formation des cadres associatifs dans ces domaines.

### IV - L'ENJEU CIVIQUE

L'évolution des pays de l'Europe centrale et orientale est observée avec attention par les pays membres, où prédomine la conviction que l'association volontaire de citoyens est l'école par excellence de la démocratie, lieu d'apprentissage à la fois de la solidarité et des vertus civiques.

Nonna Mayer, directrice de recherche au Centre d'études de la vie politique française (CNRS) a tenu à vérifier le bien fondé de cette conviction en croisant les approches de quatre chercheurs.

Jan Van Deth (de l'Université de Mannheim) a présenté les hypothèses d'un projet comparatif mené sous l'égide de l'ESF (European Science Foundation) sur le lien entre "Citizenship, involvement, democracy",

qui tente notamment de vérifier si les personnes qui appartiennent à une ou plusieurs associations dans les domaines les plus divers sont nécessairement plus civiques, plus politisées que celles qui ne s'engagent pas.

La thèse du sociologue américain, Robert D. Putman, selon laquelle l'engagement personnel dans une communauté faciliterait l'intégration des normes et des valeurs sociales nécessaires à la paix sociale mérite, en effet, examen.

Kenneth Newton (de l'Université de Southampton) a fait une distinction entre le registre de la confiance dans les autres et le registre de la confiance politique.

L'une est liée au caractère individuel, relativement stable ; l'autre est très dépendante de la conjoncture politique. Son étude tend à prouver que les membres et les membres des associations volontaires ne diffèrent guère dans leurs attitudes politiques. L'environnement familial, l'éducation, le travail semblent être des vecteurs davantage discriminants. Pour résumer, "les confiants de nature rejoignent les associations volontaires plus que les associations ne façonnent le degré de confiance politique de leurs membres". Kenneth Newton illustre cet adage par les exemples du Japon et de la Finlande qui ont développé des activités volontaires pendant la dernière décennie et où l'on a constaté une baisse simultanée de la confiance dans la cause politique. Il convient donc de distinguer prudemment le "capital social" du "capital politique" d'une société.

Ces observations s'appliquent surtout aux contextes nationaux. Ce n'est que l'une des dimensions du développement associatif qui franchit aujourd'hui allégrement les frontières, comme l'observent Julien Weisben pour l'Europe, et Béatrice Pouligny pour l'action transnationale d'associations (mobilisées dans la lutte contre les mines anti-personnels, contre la mondialisation, pour les droits de l'homme ou pour l'environnement). Dans le cadre d'une thèse de science politique consacrée à la structuration progressive de "l'Europe des associations" au cours des dernières décennies, Julien Weisben (doctorant à l'IEP) note "une tension entre deux principales conceptions, l'une articulée autour de la figure du militant (susciter des mobilisations sociales, par voie pétitionnaire ou manifestante), l'autre portée par la figure de l'expert (s'inscrire au sein de réseaux de politiques publiques communautaires par le biais d'une expertise spécialisée afin de l'orienter dans un sens précis).

Béatrice Pouligny (du Centre d'études de recherches internationales - Fondation nationale de sciences poli-

tiques) s'est interrogée sur l'émergence d'une "société civile internationale". Après Seattle, Davos, Washington, Genève, Prague, Nice et Porto Alegre.

Elle rappelle utilement que les liens entre les associations les plus présentes sur la scène publique internationale restent étroits avec les gouvernements. Ceci entraîne de nombreuses interactions entre les différents modes d'action internationale.

Cette interaction pose évidemment les questions concernant : la représentativité, la légitimité et la responsabilité de ces organisations.

L'auto-proclamation du service de l'intérêt général de l'humanité par les militants "sans frontières" repose sur une prétention à homogénéiser une "société civile" face aux élus du suffrage universel à base territoriale.

Cette légitimité proclamée ne va pas de soi. On note déjà bien souvent des nuances entre la légitimité de proximité "à la base" et celle d'une "communauté (civile) internationale" répondant à une fonction d'alerte ou d'anticipation.

Béatrice Pouligny note à juste titre que "le fait que plusieurs sources de légitimité co-existent, ne pose problème en soi ; au contraire, ce peut être la base même d'un réel fonctionnement démocratique. En revanche, se pose la question de leur éventuelle hiérarchie".

La réponse à cette question peut être liée à la façon dont la responsabilité des acteurs est définie.

Cette responsabilité plutôt que les bailleurs de fonds gagnerait à pouvoir être appréciée si des procédures d'évaluation étaient coproduites entre les partenaires intéressés par l'action.

Dans ce domaine, c'est encore l'hétérogénéité qui domine. Il serait souhaitable que les critères et processus par lesquels sont adoptées les décisions soient plus transparents.

### V - L'ENJEU ECONOMIQUE

Le développement européen des associations à but non lucratif prend des formes variées : coopératives, mutuelles, associations etc.

Henri Nogues (professeur des Universités à Nantes) a rappelé qu'une éventuelle recherche d'harmonisation au sein de l'Union européenne resterait délicate malgré de fortes convergences. Il s'agit plutôt selon lui, "de se demander si les associations seront condamnées à n'occuper que la place résiduelle laissée par un Etat ou un secteur lucratif défaillants ou bien si elles seront reconnues comme un vecteur autonome de développement social, comme une forme émancipée de création de valeur économique".



Danièle Demoustier (Centre international de recherche en économie publique, sociale et coopérative) dans une étude du CERIEC pense qu'on peut relever quatre spécificités de l'économie associative :

- " La forme multi-partenariale de l'entreprise qui permet l'expression des besoins, l'innovation socio-économique par la coproduction de services entre usagers et producteurs
- " Le caractère socio-technique des activités dont la dimension sociale, relationnelle est déterminante
- " La mutualisation interne et externe des risques, ressources et compétences
- " L'internationalisation des coûts collectifs que les autres acteurs économiques ont tendance à extérioriser "

Le poids économique des différents secteurs sans but lucratif en Europe est désormais considérable en terme d'emploi comme on l'a vu précédemment mais aussi en chiffres d'affaires. Pour Edith Archambault (Laboratoire d'économie sociale, Paris I-Sorbonne) on peut établir une typologie de ce secteur autour de quatre modèles :

- Le modèle rhénan (ou corporatiste) où les grandes organisations sont quasi publiques : de droit public et financées essentiellement par l'Etat et la sécurité sociale selon le principe de subsidiarité.
- Le modèle anglo-saxon (ou libéral) qui repose sur les organisations volontaires. L'initiative philanthropique s'exerce en Europe en relation étroite avec les collectivités locales.
- Le modèle scandinave ou socio-démocrate qui repose sur les organisations légères et fédérées par champ d'interventions et non en fonction de références idéologiques.
- Le modèle méditerranéen (ou émergent) : le secteur sans but lucratif y est moins développé qu'ailleurs en raison des restrictions longtemps imposées par les conflits entre l'Etat et l'église catholique. Un tiers secteur a pu néanmoins faire sa place grâce aux organisations professionnelles, syndicales et corporatives liées au mouvement

ouvrier. L'entraide mutuelle informelle y est encore plus traditionnelle que le bénévolat associatif.

Quelles qu'en soient les caractéristiques, l'ensemble du secteur sans but lucratif représente un vivier d'emploi potentiel considérable. Edith Archambault estime par exemple à 150.000 le nombre d'associations employeurs en France.

Or ce rôle d'employeur est encore mal reconnu par les institutions européennes. L'agenda social adopté à Nice laisse quelque espoir d'amélioration dans la mesure où il indique que " la perspective de réalisation du plein emploi doit s'accompagner d'efforts résolus pour faciliter la participation du plus grand nombre au marché du travail et offrir par une mobilisation de tous les acteurs, en particulier ceux de l'économie sociale et solidaire, des perspectives d'intégration pour les plus vulnérables."

Reprenant la déclaration de la présidence française, Michel Gevrey, président du CCOMCEN (Comité de coordination des oeuvres mutualistes et coopératives de l'Education nationale) a rappelé que dans cette perspective il convenait de stimuler :

- une coopération intensifiée entre les acteurs de terrain dans chaque pays de l'Union européenne
- une coopération entre les administrations en charge de l'économie sociale et à l'économie solidaire
- une mission d'information et de sensibilisation sur les nouveaux enjeux de l'économie sociale et de l'économie solidaire dans les 15 pays membres."

Sans oublier l'exigence de passerelles entre les différentes familles que sont les mutuelles, les coopératives et les associations.

## VI - L'AVENIR EN PERSPECTIVE

Anne David (présidente du CEDG) a ouvert la dernière table ronde sur les

perspectives d'avenir par ces propos : " Au moment où la construction de l'Europe semble en panne, où les égoïsmes nationaux semblent avoir prévalu à Nice, les associations sont une chance pour l'Europe, un levier ". Pour Marie-Claude Vayssade (présidente de la commission " Europe " du Centre National de la Vie Associative) un miracle s'est produit à Nice : la présidence française a très heureusement fait aboutir le projet de société européenne, permettant d'exhumer les projets de statut de coopérative, de mutualité et d'association européenne, jusqu'alors bloqués. " La voie est donc libre, il serait temps que le Conseil écoute l'ensemble des associations et ONG qui réclament ce statut depuis 17 ans ".

Au-delà de la mise en chantier de cet outil juridique, Frédéric Pascal, représentant le Carrefour pour une Europe civique et sociale (CAPECS), a proposé de s'appuyer sur l'expérience originale de la convention sur la Charte des droits fondamentaux pour mettre en place, d'ici la conférence des Etats membres programmée pour 2004, avec la participation de la société civile, une méthode efficace de travail visant à élaborer cinq livres verts faisant le point sur les questions qui se posent dans les domaines suivant :

- Quel élargissement ?
- Quel modèle socio-économique de développement social durable ?
- Quel rôle pour l'Europe dans le monde ?
- Quelles institutions politiques mettre en place pour le fonctionnement démocratique de l'Union ?
- Quelles valeurs réaffirmer pour la charte définitive des droits de l'Union ?

Ces livres verts " devraient être soumis à débat dans l'ensemble des Etats de l'Union, y compris dans les pays candidats et ces débats devraient déboucher sur une convention mise en place immédiatement après le Conseil de Laken (Suède) en décembre. " Enfin " une procédure devrait être précisée pour permettre à l'ensemble des



Martine Alibert

composantes de la société civile de débattre entre elles et avec la convention".

## VII - LA REPONSE DES INSTITUTIONS EUROPEENNES

Les institutions européennes appelées à s'exprimer à cette rencontre n'ont pu répondre à toutes les interrogations évoquées ci-dessus. Qu'il s'agisse de la Commission, du Comité des régions, du Comité économique et social, du Conseil de l'Europe, ils ont tour à tour rappelé chacun leur rôle et leur mode de collaboration avec les associations, quelle que soit la diversité de leurs statuts consultant, expert, plate-forme etc.

Il appartenait à Nicole Fontaine, présidente du Parlement Européen de conclure par des propos moins techniques que politiques. Après avoir rappelé que "le Parlement Européen s'est écarté de toute tentation unificatrice qui ne pourrait qu'être contraire à la notion même de liberté d'association", Nicole Fontaine a précisé son triple objectif :

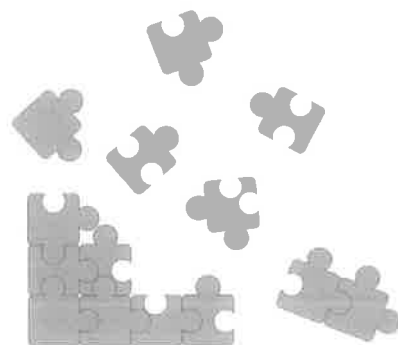
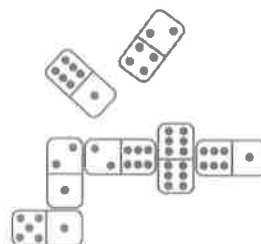
- Hisser vers le haut, par la référence aux législations nationales les plus avancées, les dispositions propres à favoriser à travers toute l'Union, l'épanouissement de la vie associative ;

- Offrir un cadre européen souple aux associations qui ont une activité transnationale

- Multiplier dans tous les domaines des programmes originaux, le financement communautaire étant de nature à encourager les initiatives innovantes."

Pour le grand rendez-vous de 2004 : "Le Parlement Européen recommandera aux gouvernements des Etats membres que la méthode qui sera décidée à Lacken en décembre prochain s'inspire de celle très ouverte qui a présidé à l'élaboration de la Charte des droits fondamentaux".

**Jean-Michel Belorgey**  
**Président de La Mission interministérielle pour la célébration du centenaire de la loi de 1901**



## La Mission interministérielle pour la célébration du centenaire de la loi 1901

Par décret du 15 juillet 1999, est créée une Mission interministérielle pour la célébration du centenaire de la loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association.

Présidée par Jean-Michel BELORGEY, Conseiller d'Etat, cette mission est chargée d'assurer la coordination des manifestations organisées dans toute la France autour de la célébration du centenaire. Un conseil d'orientation, composé de personnalités et d'experts du monde associatif ainsi qu'une équipe de chargés de mission, mis à la disposition de la mission interministérielle par différents ministères, assistent le président.

La mission a essentiellement un rôle de coordination et d'impulsion des projets associatifs à l'occasion de cet anniversaire. C'est une structure provisoire dont l'activité prendra fin le 31 décembre 2001. Elle ne se substitue pas aux structures administratives pérennes, pas plus qu'elle n'est le porte-parole du gouvernement en matière de vie associative, ou un guichet de financement pour des projets associatifs. Elle travaille en lien avec le Conseil National de la Vie Associative (CNVA) et la Conférence Permanente des Coordinations Associatives (CPCA), cette dernière étant chargée de la grande cause nationale de 2001 sur "l'engagement associatif".

La vocation de la mission est d'être :

- une structure dont l'action est limitée dans le temps (jusqu'au 31 décembre 2001).
- le "maître de cérémonie" des festivités autour du centenaire de la loi 1901.
- un espace de rencontres entre les associations, les médias, les collectivités locales, les pouvoirs publics, les entreprises, etc.
- une "plaque tournante" permettant de nourrir un dialogue autour de la vie associative.
- un centre de ressources sur lequel peuvent s'appuyer les associations et leurs partenaires pour réaliser leurs projets.

### Calendrier des manifestations organisées en 2001

<p>20 janvier <b>Nîmes</b> - Rencontre nationale en région (thème transversal) : "Les associations et l'économie sociale"</p> <p>19 février <b>Bruxelles</b> - Rencontre européenne des associations (locaux du Parlement européen) : "Les associations et l'Europe en devenir"</p> <p>6 avril <b>Marseille</b> - Rencontre nationale en région (thème sectoriel) : "Les associations, la culture et l'éducation"</p> <p>21 avril <b>Angoulême</b> - Rencontre nationale en région (thème sectoriel) : "Les associations et le patrimoine"</p> <p>12 mai <b>Le Havre</b> - Rencontre nationale en région (thème sectoriel) : "Les associations et le secteur sanitaire et social"</p> <p><b>Paris</b> Semaine anniversaire - Quatre colloques : 21 juin - Conseil Economique et Social (Palais d'Iéna) 25 juin - Assemblée Nationale (Palais Bourbon) 29 (après-midi) - Conseil Constitutionnel et Conseil d'Etat et 30 juin (matin)</p>	<p>1er juillet - Anniversaire de la loi en présence des pouvoirs publics et manifestation festive</p> <p>8 septembre <b>Poitiers</b> - Rencontre nationale en région (thème transversal) : "Espaces et lieux pour les associations"</p> <p>29 septembre <b>Nancy et sa région</b> - Rencontre nationale en région (thème lié au site) : "Les associations et la reconversion industrielle"</p> <p>9 octobre <b>Strasbourg</b> - Rencontre nationale en région (thème transversal) : "Les associations et l'immigration"</p> <p>20 octobre <b>Saint-Etienne</b> - Rencontre nationale en région (thème lié au site) : "Les associations et le monde du travail"</p> <p>24 novembre <b>Grenoble</b> - Rencontre nationale en région (thème transversal) : "Le temps associatif"</p> <p>Décembre 2001 <b>Région parisienne</b> : Bilan du Centenaire</p>
--	---

Ces informations nous ont été transmises par Olivier Gagnier, inspecteur principal de la Jeunesse et des Sports, chargé de mission, suite à son intervention lors du stage de formation continue organisé par le Ministère de l'Agriculture en janvier dernier sur le thème "100 ans d'association". Il a réalisé, dans le cadre de la Mission interministérielle, un répertoire des plateformes associatives européennes, permettant de repérer dans chaque secteur d'intervention de la vie associative européenne les plateformes représentatives de l'engagement associatif au service de l'intérêt général et de la construction européenne.

### » » Contacts

Mission interministérielle pour la célébration du centenaire de la loi 1901 :

35 rue Saint-Dominique - 75007 PARIS  
Fax : 01-42-75-53-63  
E-mail : s.loi1901@loi1901.pm.gouv.fr  
Site : www.centenaireloi1901.net

# L'évolution de l'appartenance associative : une présence forte et active des jeunes

Bernard Roudet

Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire



Les associations font actuellement l'objet d'une attention renouvelée de la part des pouvoirs publics, dont témoigne la tenue des " assises de la vie associative " en février 1999. Cet intérêt se traduit notamment par de nouveaux programmes de recherches, tels ceux financés depuis 1997 par le ministère de l'Équipement et le ministère de l'Environnement (" Dynamiques du cadre de vie et actions associatives "), ou par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité, ainsi que par la Fondation de France (" Produire les solidarités : la part des associations "). Parallèlement, des enquêtes statistiques récentes concernent directement la vie associative, comme l'étude du CREDOC en 1998 (Fourel, Loisel, 1999). D'autres travaux ont apporté des éléments d'informations sur les associations, dans le cadre d'un questionnement plus large. C'est le cas de l'étude de l'INSEE sur les conditions de vie des ménages en 1996 (Crenner, 1997), de l'enquête du ministère de la Culture sur les pratiques culturelles des Français en 1997 (Donnat, 1998), et de la dernière enquête sur les valeurs des Français, réalisée au printemps 1999.

Pour présenter les caractéristiques de la participation associative, ce texte se référera aux principaux apports des enquêtes du CREDOC (Hatchuel, Loisel, 1999) et surtout de l'INSEE. Concernant l'appartenance associative des jeunes, nous utiliserons essentiellement les données issues des quatre enquêtes sur les pratiques culturelles des Français (1973, 1981, 1989 et 1997), complétées par quelques résultats de l'enquête sur les valeurs. Dans un premier temps, nous présenterons les évolutions essentielles de l'appartenance associative, en ce qui concerne le nombre d'adhérents et leurs caractéristiques sociales, ainsi que la place des jeunes dans cette évolution. Dans un second temps, nous verrons à quels types d'associations adhèrent les jeunes et nous examinerons s'ils se différencient des appartenances associatives de l'ensemble de la population. Enfin, nous nous attacherons à mesurer l'évolution de l'implication des jeunes, comme de l'ensemble de la population, dans les associations, principalement en termes de prise de responsabilités et d'activités bénévoles.

## - UNE APPARTENANCE ASSOCIATIVE NUMÉRIQUEMENT STABLE, MAIS PLUS JEUNE, MOINS DIPLÔMÉE ET DAVANTAGE FÉMININE

L'appartenance des Français aux associations s'est accrue jusqu'aux années quatre-vingt-dix. Selon les enquêtes sur les pratiques culturelles des Français, 28% des Français de 15 ans et plus adhéraient à au moins une association en 1973, 32% en 1981 et 38% en 1989. Toutefois, ce développement semble arrêté. La dernière enquête sur les pratiques culturelles indique un léger fléchissement de l'appartenance associative : 36% en 1997. Les enquêtes sur les valeurs des Français marquent quant à elles, avec des chiffres comparables, une stagnation du nombre d'adhérents associatifs : 39% des Français de 18 ans et plus en 1999 comme en 1990. L'enquête sur la vie associative, réalisée en 1998 par le CREDOC auprès des Français de 15 ans et plus, donne le même chiffre de 39% d'adhérents. On peut donc dire qu'aujourd'hui plus d'un Français sur trois appartient à une association.

En comparant les résultats d'une enquête de 1996 avec des données de 1983, l'INSEE met en évidence quelques caractéristiques de cette appartenance (Crenner, 1997). Certaines paraissent constantes. Ainsi, les adhérents sont plus nombreux dans les milieux favorisés. C'est parmi les ménages qui ont un revenu et un niveau de vie élevés que les taux d'adhésion sont les plus importants. Les cadres appartiennent davantage à une, voire à plusieurs associations, que les ouvriers, les employés ou les femmes au foyer. Il faut cependant noter que la forte appartenance associative ne s'explique pas seulement par le niveau de vie. À ressources égales, un niveau culturel plus élevé renforce la participation associative. Quelle que soit l'activité pratiquée, l'adhésion, et notamment l'adhésion à plusieurs associations, augmente avec le niveau de diplôme.

L'appartenance associative connaît toutefois un certain nombre d'évolutions. L'étude de l'INSEE montre que les écarts entre les plus diplômés et les moins diplômés tendent à se réduire, non pas que la participation aug-

**Tableau 1**  
**Évolution de l'appartenance aux associations**  
**(en % de la population totale)**

	1973	1981	1989	1997
Ensemble (15 ans et plus)	28	32	38	36
15/24 ans	36	35	39	40
15/19 ans	39	37	46	45
20/24 ans	32	32	32	34
Étudiants/Élèves	-	50	48	47

Données issues des enquêtes sur les pratiques culturelles des Français  
Ministère de la Culture et de la Communication

mente chez les moins diplômés (elle se maintient chez les non-diplômés, les titulaires d'un certificat d'études, d'un CAP, BEP, ou BEPC), mais parce qu'elle baisse chez les personnes les plus diplômées. Elle passe ainsi, entre 1983 et 1996, de 60% à 52% chez les titulaires d'un baccalauréat général et de 67% à 60% chez les personnes ayant fait des études supérieures au baccalauréat.

Cette évolution est confirmée par les résultats des deux dernières enquêtes sur les pratiques culturelles des Français, relatifs à la catégorie socioprofessionnelle des enquêtés. Il y a, là aussi, une réduction des écarts entre les catégories sociales les plus favorisées et les moins favorisées. Non pas que la fréquentation des associations augmente chez les moins favorisés, mais parce qu'elle diminue chez les plus favorisés. Entre 1989 et 1997, l'appartenance associative baisse sensiblement parmi les professions intermédiaires (de 50% à 47%), davantage parmi les artisans, commerçants et chefs d'entreprise (de 34% à 28%) et nettement chez les cadres et professions intellectuelles supérieures (de 61% à 48%). Il faut noter aussi que l'appartenance associative augmente chez les inactifs (autres que les étudiants, femmes au foyer et retraités), donc parmi les chômeurs, passant de 24% en 1989 à 32% en 1997. Même si les cadres et les professions intermédiaires restent très présents dans les associations, ils ne le sont pas plus aujourd'hui que les agriculteurs (47%) ou que les élèves et les étudiants (47%), et à peine plus que les retraités (41%). Il y a ainsi une certaine démocratisation de l'adhésion associative, par défaut en quelque sorte.

Aux évolutions relatives aux caractéristiques socioculturelles des adhérents, s'ajoute une nouvelle répartition de ceux-ci, notamment en fonction des variables de sexe et d'âge. Les analyses de l'INSEE font apparaître une augmentation de la proportion des adhérents de 50 ans et plus, comme de celle des 15-24 ans, tandis que la proportion des adultes entre 25 et 49 ans s'affaiblit. Aussi, on rencontre aujourd'hui à peu près autant d'adhérents dans chaque classe d'âge. On assiste en même temps à une réduction de l'écart entre les sexes. Les hommes adhèrent toujours plus que les femmes à une association, mais cette différence a tendance à diminuer. Davantage actives, plus nombreuses parmi les plus diplômées, les femmes participent aujourd'hui davantage à la vie associative.

Les résultats de la dernière enquête sur les pratiques culturelles des Français, par tranche d'âge de 10 ans, confirment une certaine homogénéité de l'appartenance associative dans chaque classe d'âge, avec toutefois une légère surreprésentation des plus jeunes (15-24 ans) et des plus âgés (65 ans et plus). Sur les quatre années de référence des enquêtes sur les pratiques culturelles des Français, les 15-24 ans ont toujours davantage adhéré aux associations que l'ensemble de la population (voir tableau 1). Cet écart, très significatif en 1973, a diminué en 1981 et surtout en 1989 où le taux d'appartenance des 15-24 ans était quasiment identique à celui de l'ensemble de la population. L'écart s'est à nouveau creusé en 1997 puisque l'appartenance de l'ensemble de la population tend à baisser, tandis que celle des 15-24 ans continue sensiblement à augmenter. Ils sont, en 1997, 40% à appartenir à une ou plusieurs associations (contre 36% pour l'ensemble). Si l'on examine l'évolution de l'appartenance associative depuis 1973, on constate que l'appartenance des 15-24 ans a crû de manière plus modérée que celle de l'ensemble de la population. Mais elle était plus importante que celle-ci à la date initiale.

Parmi les 15-24 ans, ce sont les plus jeunes qui adhèrent davantage : en 1997, quasiment la moitié des 15-19 ans appartient à au moins une association (45%). Leur taux d'adhésion est supérieur de presque dix points à celui de l'ensemble de la population. On peut supposer une corrélation entre la scolarisation et l'adhésion aux associations puisque c'est la population à priori la plus scolarisée qui est davantage concernée. Cette hypothèse paraît confirmée par les 47% d'appartenance des élèves et des étudiants. Il faut toutefois noter que le taux d'adhésion des étudiants et des élèves, qui était de 50% en 1981, tend à légèrement diminuer en 1989, puis en 1997. Globalement, il apparaît que les jeunes adhèrent davantage à des associations que l'ensemble de la population et ils sont moins affectés par la stagnation actuelle, voire la baisse, de l'appartenance associative.

**- L'ENSEMBLE DE LA POPULATION, ET PLUS ENCORE LES JEUNES, PRÉFÈRENT LES ASSOCIATIONS SPORTIVES, AINSI QUE LES ASSOCIATIONS CULTURELLES OU ARTISTIQUES**

L'appartenance associative des jeunes est souvent référée à leur adhésion aux associations sportives. Ils participeraient aux associations essentiellement parce qu'ils y trouveraient le cadre d'une pratique sportive. Cette hypothèse est à examiner attentivement. Elle nous conduit à nous demander, d'une part si cette appartenance aux associations sportives est spécifique aux jeunes et, d'autre part, s'il se joue dans l'appartenance à des associations sportives, la seule pratique du sport. En d'autres termes, les associations sportives ne sont-elles pas aussi le lieu d'une prise de responsabilités, d'une implication bénévole ?

Tableau 2  
Appartenance à une association sportive  
(en % de la population totale)

	1973	1981	1989	1997
Ensemble (15 ans et plus)	10	15	17	15
15/24 ans	22	25	28	29
15/19 ans	27	28	34	33
20/24 ans	16	23	21	24
Étudiants/Élèves	—	36	34	33

Données issues des enquêtes sur les pratiques culturelles des Français  
Ministère de la Culture et de la Communication

En fait, si ce sont bien les associations sportives qui attirent le plus grand nombre d'adhérents, elles le font à la fois parmi les jeunes et les adultes (tableau 3). Mais les jeunes participent deux fois plus que l'ensemble de la population à ces associations (29% des 15-24 ans contre 15% des plus de 15 ans). Ce sont surtout les plus jeunes, ainsi que les étudiants et les élèves, qui adhèrent (33% des étudiants et élèves, comme des 15-19 ans, pour 24% des 20-24 ans). Après avoir augmenté régulièrement entre 1973 et 1989, l'appartenance aux associations sportives paraît se stabiliser (tableau 2). Elle diminue légèrement en 1997 dans l'ensemble de la population et ne s'accroît pas dans les groupes les plus adhérents (15-19 ans ou étudiants et élèves). Seule l'appartenance des 20-24 ans continue à augmenter.

Outre les associations sportives, les enquêtes sur les pratiques culturelles examinent l'adhésion aux associations artistiques, culturelles, syndicales ou politiques, ainsi qu'aux autres associations (tableau 3). 10% des 15-24 ans appartiennent à des associations artistiques ou culturelles (12% pour l'ensemble de la population et 14% des étudiants et élèves).

Tableau 3  
Appartenance selon l'activité principale de l'association en 1997  
(en % de la population totale)

	Artistique	Culturelle	Sportive	Syndicale ou politique	Autre
Ensemble (15 ans et plus)	4	8	15	4	13
15/24 ans	6	4	29	1	5
15/19 ans	8	4	33	1	4
20/24 ans	5	4	24	1	5
Étudiants/Élèves	8	6	33	1	7

Données issues de la dernière enquête sur les pratiques culturelles des Français  
Ministère de la Culture et de la Communication

Les groupements syndicaux ou politiques n'attirent qu'un pour cent des 15-24 ans (comme des étudiants ou élèves) contre quatre pour cent de l'ensemble de la population.

L'enquête de 1999 sur les valeurs des Français détaille davantage les domaines d'interventions des associations puisqu'elle examine la participation à quinze types d'organisations et d'activités bénévoles qui sont les suivants : organisations et activités culturelles dans les domaines de l'éducation, des arts, de la musique, etc. ; sports et activités de loisirs ; organisations pour la jeunesse (scouts, guides, maisons de jeunes) ; mouvements ou partis politiques ; syndicats ; associations professionnelles ; organisations religieuses ou paroissiales ; organisations charitables s'occupant d'aide sociale pour les personnes âgées, les handicapés, les gens dans la misère ; actions à l'échelle de la commune ou de la municipalité sur des sujets comme la pauvreté, l'emploi, le logement, l'égalité raciale ; développement du Tiers monde ou droits de l'homme ; mouvements pacifistes ; mouvements et groupes de femmes ; environnement, écologie, droits des animaux ; organisations volontaires dans le domaine de la santé ; autres.

La tranche d'âge considérée est ici les 18-24 ans. 38% d'entre eux appartiennent à au moins un groupement, ce qui est un chiffre comparable aux résultats de l'enquête sur les pratiques culturelles des Français. Le taux de participation à des activités sportives et de loisirs est le plus important (24% parmi les 18-24 ans, 16% dans l'ensemble de la population), avant l'appartenance à des organisations et activités culturelles (8% pour les 18-24 ans, comme pour l'ensemble). Vient ensuite l'appartenance à des organisations pour la jeunesse (5% des 18-24 ans et 2% pour l'ensemble), puis à des organisations religieuses ou paroissiales (3% et 4%). Tous les autres groupements cités ont un taux de participation maximum de 2% chez les jeunes. On retrouve dans d'autres enquêtes, portant sur des populations jeunes, ces mêmes seuils d'environ 30% d'appartenance à des associations sportives, 10% à des associations artistiques ou culturelles et moins de 6% pour les autres associations. Ces taux apparaissent notamment dans des travaux sur les jeunes ruraux (Lambert, Roudet, 1995) ou sur les étudiants (Cléménçon, 1995).

Si l'on examine, dans l'enquête sur les valeurs, ces associations qui recouvrent un très faible taux d'appartenance chez les 18-24 ans, on s'aperçoit tout d'abord que ceux-ci sont absents des syndicats (4% pour l'ensemble de la population), des organisations intervenant, à l'échelle de la commune, sur des problèmes sociaux (2% pour l'ensemble) et des



**Tableau 4**  
**Appartenance à une ou plusieurs associations**  
**(en % de la population totale)**

	1973		1981		1989		1997	
	une	deux et +	une	deux et +	une	deux et +	une	deux et +
Ensemble (15 ans et plus)	20	8	24	8	27	11	26	10
15/24 ans	27	9	28	7	30	9	32	8
15/19 ans	30	9	28	9	36	10	36	9
20/24 ans	24	8	26	6	24	8	27	7
Étudiants/Élèves	—	—	35	15	36	12	36	11

Données issues des enquêtes sur les pratiques culturelles des Français  
Ministère de la Culture et de la Communication

mouvements de femmes (où l'appartenance est la plus faible pour l'ensemble : 0,4%). Ils sont présents, mais moins nombreux que l'ensemble de la population, dans les associations charitables s'occupant de problèmes sociaux (2% pour 6%), dans les associations professionnelles (1% pour 3%) et dans les organisations relatives à la santé (1% pour 2%). Par contre, leur taux de participation est semblable à celui de l'ensemble de la population dans les mouvements ou partis politiques (2%), dans les associations en faveur de l'environnement ou de l'écologie (2%), dans les mouvements pacifistes (1%) et dans les associations relatives au Tiers Monde ou aux droits de l'homme (1%). Signalons que les " autres " associations regroupent 4% des 15-24 ans et 7% de l'ensemble de la population.

L'appartenance associative selon le type de groupement révèle une évolution importante qu'ont soulignée les études de l'INSEE et du CREDOC. Ces études distinguent deux grands types d'associations : celles qui permettent d'avoir une activité commune (culturelle, sportive...) et celles qui défendent des intérêts collectifs (syndicats, parents d'élèves...). Les associations sportives et les associations culturelles et de loisirs se sont développées, tandis que les associations de défense d'intérêts collectifs attirent moins d'adhérents. Alors que l'on observe une stagnation, voire un repli, de l'appartenance à des associations de défense des intérêts collectifs, on constate que les adhésions se portent vers des associations proposant des activités communes, centrées sur l'accomplissement personnel, l'épanouissement individuel. Le succès des associations sportives et, dans une certaine mesure, des associations artistiques ou culturelles est significative de cette évolution. Le recul des associations destinées à défendre des intérêts collectifs est peut-être à mettre en relation avec la diminution de l'appartenance associative des cadres et des professions intellectuelles.

**- LES JEUNES S'INVESTISSENT DANS LES ASSOCIATIONS ET Y PRENNENT AUJOURD'HUI DAVANTAGE DE RESPONSABILITÉS, À L'IMAGE DE L'ENSEMBLE DE LA POPULATION**

La montée des associations favorisant le développement individuel est-elle accompagnée d'un déclin de l'implication des adhérents dans la vie associative ? En fait, l'investissement personnel ne semble pas avoir diminué. L'étude de l'INSEE montre au contraire que les adhérents participent aujourd'hui un peu plus aux activités de leur association, y compris jusqu'à exercer des responsabilités. La volonté d'accomplissement individuel, liée de nos jours à l'appartenance associative, appelle une plus grande implication personnelle. Même si cette volonté peut aussi témoigner du désir de garder une certaine autonomie, une relative indépendance au sein de l'association (Ion, 1997).

Dans les enquêtes sur les pratiques culturelles, deux indicateurs peuvent être le signe d'un plus grand investissement dans la vie associative. Il s'agit de l'appartenance à plusieurs associations et de la prise de responsabilités. En ce qui concerne la première situation, l'appartenance des 15-24 ans à plusieurs groupements est inférieure à celle de l'ensemble de la population (tableau 4). En 1997, il y a 8% de pluri-appartenants et 32% de mono-appartenants parmi les 15-24 ans, contre respectivement 10% et 26% pour l'ensemble. La pluri-appartenance reste relativement stable entre 1973, 1981, 1989 et 1997.

Plus encore que la pluri-appartenance, la prise de responsabilités dans une ou plusieurs associations est significative d'une implication dans la vie associative (tableau 5). En 1973, lors de la première enquête sur les pratiques culturelles des Français, le nombre de jeunes de 15 à 24 ans qui ne sont pas uniquement adhérents, mais qui prennent des responsabilités dans les associations, est quasiment identique au nombre de " responsables " dans l'ensemble de la population (8% pour les premiers, 9% pour les seconds). Cependant, alors que ce chiffre augmente régulièrement pour l'ensemble de la population, il reste remarquablement stable chez les jeunes en 1981 et 1989, tandis qu'il diminue parmi les étudiants et lycéens. Si l'on examine le pourcentage de " responsables " rapporté au pourcentage d'adhérents, ce ne sont plus des chiffres stables qui apparaissent mais une diminution régulière du rapport responsables/adhérents chez les 15-24 ans.

Or cette tendance se renverse en 1997. En ce qui concerne l'ensemble de la population, le pourcentage des " responsables " s'est stabilisé en chiffres absolus, mais continue à augmenter lorsqu'on le rapporte à celui des seuls adhérents. Chez les 15-24 ans, comme parmi les étudiants et les élèves, ce pourcentage (tant en chiffres absolus qu'en rapport " responsables " /adhérents) augmente beaucoup plus nettement, diminuant ainsi l'écart qui les séparait de l'ensemble de la population. Aujourd'hui, davantage de jeunes prennent des responsabilités associatives, suivant en cela l'évolution qui caractérise l'ensemble de la population. Cette prise de responsabilités est plus répandue que l'adhésion à plusieurs associations. Plus du quart des jeunes adhérents de 15 à 24 ans prennent des responsabilités. Cet accroissement est particulièrement marqué parmi les adhérents de 20-24 ans, puisque plus du tiers d'entre eux ont des responsabilités, proportion comparable à celle de l'ensemble de la population.

L'enquête sur les valeurs des Français nous donne un autre indicateur pour évaluer l'implication dans les associations. Le questionnaire demande à la personne interrogée à quelles associations elle fait partie et, à la suite, celles pour lesquelles elle fait actuellement du travail bénévole non rémunéré. Globalement, plus d'un jeune adhérent sur deux accomplit une activité bénévole. Ce qui représente un jeune français sur cinq (22% des 18-29 ans), pour un quart de l'ensemble de la population (26% précisément). Plus du tiers des 18-24 ans, adhérents à une association sportive ou de loisirs, y fait du travail bénévole (9%), pour plus de la moitié des adhérents sur l'ensemble de la population (avec le même taux de 9%). En ce qui concerne les associations culturelles, cette proportion passe à près de la moitié pour les 18-24 ans, contre largement plus de la moitié pour l'ensemble de la population (4% de bénévoles chez les jeunes et 5% dans l'ensemble). Les quatre cinquième des jeunes adhérents à des organisations pour la jeunesse y font un travail bénévole (les trois quarts des adhérents pour l'ensemble de la population).

**Tableau 5**  
**Adhésion seule et prise de responsabilité dans les associations**  
**(en % de la population totale, excepté les colonnes "rapport")**

	1973			1981			1989			1997		
	adh. a	resp. b	rap. b/a	adh. a	resp. b	rap. b/a	adh. a	resp. b	rap. b/a	adh. a	resp. b	rap. b/a
Ensemble (15 ans et plus)	19	9	0,47	20	11	0,55	24	14	0,58	22	14	0,64
15/24 ans	25	8	0,32	27	8	0,30	31	8	0,26	29	11	0,38
15/19 ans	29	8	0,27	29	7	0,24	39	7	0,18	35	10	0,29
20/24 ans	20	9	0,45	23	9	0,39	23	9	0,39	22	12	0,55
Étudiants/Élèves	—	—	—	37	13	0,35	39	9	0,23	35	12	0,34

Données issues des enquêtes sur les pratiques culturelles des Français  
 Ministère de la Culture et de la Communication

Les autres associations mentionnées par l'enquête sur les valeurs ont, nous l'avons vu, un nombre bien moindre d'adhérents. Elles sont toutefois caractérisées par une forte proportion de bénévoles concernant souvent plus de la moitié de leurs adhérents. Et cela, autant au niveau des jeunes que de l'ensemble de la population. Ce sont là des associations avec un effectif faible, mais dont l'implication est généralement importante. Les organisations charitables, religieuses ou paroissiales, les organisations volontaires dans le domaine de la santé et les "autres" associations sont ainsi le lieu d'un fort bénévolat, de même que les mouvements pacifistes, les associations en faveur du tiers-monde ou des droits de l'homme. En ce qui concerne les associations professionnelles et les mouvements ou partis politiques, le bénévolat est légèrement plus marqué chez les jeunes. Si l'on examine les groupements dont sont absents les jeunes, on note que les associations communales à finalités sociales mobilisent pour des actions bénévoles quasiment les trois quarts de leurs adhérents, proportion qui passe au tiers pour les syndicats.

Il apparaît donc, au regard de ces quelques chiffres, que les jeunes adhèrent un peu plus que l'ensemble de la population à des associations et qu'ils sont moins concernés par la stagnation actuelle de l'appartenance associative. Les jeunes prennent aujourd'hui davantage de responsabilités dans ces associations, suivant en cela une évolution générale. Comme l'ensemble de la population, ils adhèrent essentiellement à des associations sportives, ainsi qu'à des associations culturelles ou de loisirs. Mais d'autres associations, avec de plus faibles effectifs, peuvent être le lieu d'un réel investissement.

Les enquêtes que nous avons citées tendent à privilégier une appartenance associative "formelle", dans le cadre d'un groupement structuré par la loi de 1901. Il ne faut cependant pas négliger l'existence de nouvelles pratiques associatives qui ne rentrent pas forcément dans le cadre institué de la loi de 1901. Le poids des "associations de fait" n'est pas négligeable, notamment chez les jeunes, qu'il s'agisse de regroupements plus ou moins réguliers - par exemple, il y a plus de 35 000 groupes de rock en France aujourd'hui (Mayol, 1997) - ou des "associations informelles", c'est-à-dire des regroupements qui, sans être structurés sous la forme d'associations, se rapprochent cependant du modèle associatif : conseils de délégués des élèves dans les établissements scolaires, conseils municipaux d'enfants et de jeunes... En outre, des données davantage qualitatives confirment ce que révèlent les enquêtes statistiques. Les jeunes ne sont pas étrangers au fait associatif ; ils s'investissent dans des associations ou groupements, y prennent des responsabilités, et ces associations peuvent être l'objet d'enjeux non négligeables en terme de socialisation, notamment dans les quartiers défavorisés (Neyrand, 1996).

**Bernard Roudet**  
 Sociologue, chargé de recherche UREF (Unité de Recherche, des Etudes et de la Formation)  
 à l'INJEP (Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire)

avec l'aimable autorisation de la revue *Agora Débats/Jeunesses*,  
 édition l'Harmattan, N°20, 2ème trimestre 2000

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Cléménçon, Mireille, 1995,  
"Les loisirs et la sociabilité",  
in Galland Olivier (dir.), *Le monde des étudiants*, PUF.
- Crenner, Emmanuelle, 1997,  
"Le milieu associatif de 1983 à 1996. Plus ouvert et tourné vers l'individuel",  
*INSEE Première*, n° 542.
- Donnat, Olivier, 1998,  
*Les pratiques culturelles des Français*.  
Enquête 1997. La documentation Française.
- Fourel, Christophe, Loisel, Jean-Pierre, 1999,  
"Huit Français sur dix concernés par la vie associative",  
*Consommation et modes de vie*, n° 133.
- Hatchuel, Georges, Loisel, Jean-Pierre, 1999,  
"La vie associative : participer, mais pas militer",  
*Données sociales*.
- Ion, Jacques, 1997,  
"La fin des militants ?",  
Les éditions de l'atelier.
- Lambert Yves, Roudet Bernard, 1995,  
"La participation des jeunes ruraux à la vie associative",  
in MRJC, *Les jeunes ruraux en quête de territoires vivants*, Grep éditions.
- Mayol, Pierre, 1997, "Les Enfants de la Liberté".  
*Études sur l'autonomie sociale et culturelle des jeunes en France*,  
L'Harmattan (collection Débats / Jeunesses).
- Neyrand, Gérard, 1996,  
"Entre quartiers et institutions, des jeunes en association",  
in Roudet Bernard (dir.),  
*Des jeunes et des associations*, L'Harmattan (collection Débats / Jeunesses)
- Barthélémy, Martine, 2000,  
"Associations : un nouvel âge de la participation ?"  
Presses de Sciences Po.
- Barthélémy, Martine, 1994,  
"Les associations dans la société française : un état des lieux"  
*Les cahiers du CEVIPOF*, n°10, tome 1 et 2.
- Forsé, Michel, 1998,  
"Les associations se développent selon un rythme ralenti"  
in Louis Dirn (dir.),  
*La société française en tendances 1975 - 1995*  
PUF.
- Haeusler, Laurence, 1990,  
"Le monde associatif de 1978 à 1986"  
*Données sociales*.
- Héran, François, 1988,  
"Un monde sélectif : les associations"  
*Economie et statistique*, n°208.
- Héran, François, 1988,  
"Au cœur du réseau associatif : les multi-adhérents"  
*Economie et statistique*, n°208.
- Lemel, Yannick et Paradeise, Catherine, 1974,  
"Appartenance et participation à des associations"  
*Economie et statistique*, n°55.
- Ministère de la Culture, 1982,  
*Pratiques culturelles des Français*.  
*Description socio-démographique*, Dalloz.
- Ministère de la Culture et de la Communication, 1990,  
*Les pratiques culturelles des Français*.  
Enquête 1988-1989, la documentation française.
- Secrétariat d'Etat à la Culture, 1974,  
*Les pratiques culturelles des Français*.  
*Données quantitatives*, Ronéo.
- Riffault, Hélène (dir), 1994, *Les valeurs des Français*, PUF.



Une association culturelle au sein d'un établissement scolaire agricole public

## Les jeunes : consommateurs ou acteurs ?

### Entretien avec Halim Ferraoun

"nouvel emploi" chargé de l'animation socioculturelle au lycée agricole de Tours-Fondettes, depuis un an, parle de l'engagement des jeunes au sein de son association.

#### Peux-tu nous présenter ton point de vue sur l'association sportive et culturelle du Lycée Agricole de Tours Fondettes ?

L'association c'est : deux professeurs d'éducation socioculturelle, un animateur socioculturel, 320 adhérents payant une cotisation, 14 clubs dont un consacré à l'UNSS, et par semaine, une sortie "loisirs" (patinoire, bowling, visite de radio...), ou une sortie culturelle (cinéma, cirque, concert...). A cela s'ajoutent des projets culturels réalisés dans l'établissement comme "Fondettes fait son cirque" en partenariat avec les différentes associations locales et, ou des institutionnels (DRAC, Conseil Régional).

#### Selon toi, les jeunes s'impliquent-ils dans cette association ?

Tous les adhérents ne s'impliquent pas de la même façon. Un bon noyau (20) participe à l'organisation et au fonctionnement de la vie de l'association (organisation et gestion des soirées, gestion des inscriptions et des déplacements, communication auprès des adhérents, trésorerie...). Les autres sont consommateurs, ils profitent des activités proposées par l'association.

Ces 20 jeunes sont nos référents, ils sont des médiateurs entre tous les adhérents et l'équipe d'animation.

En général les jeunes impliqués savent jusqu'où aller dans leur investissement au sein de l'association. De toute façon, l'animateur peut de son côté freiner le trop plein d'ardeur s'il apprend que ces jeunes négligent leur travail scolaire.

#### Gèrent-ils directement l'association ?

Oui, les jeunes gèrent mais les adultes ne sont pas loin derrière.

Il y a un bureau "adultes-élèves" avec 2 présidents, 2 secrétaires, 2 trésoriers.

Il se réunit plus ou moins régulièrement. Le président adulte, le proviseur n'est pas toujours disponible.

Par contre, il y a beaucoup de réunions informelles entre le "noyau dur" et l'équipe d'animation. Autour d'un café le midi, le soir, le mercredi après midi, naissent les envies, les idées, les revendications.

Ces moments informels, c'est à l'équipe d'animateurs de les saisir pour être à l'écoute des jeunes. La disponibilité des jeunes (trois quarts d'internes) est fluctuante (concurrence du calendrier scolaire) donc il faut éviter de "gaspiller" ces temps de rencontres.

Les délégués d'association - 1 élu par classe et son suppléant - sont des relais importants. Avec les jeunes du noyau dur, l'équipe d'animation, ils se

réunissent une fois par trimestre. Au cours de cette rencontre se décide le planning des activités socioculturelles. Plusieurs activités sont proposées par semaine.

Les responsables de clubs gèrent budget, locaux, accueil des adhérents.

#### Penses-tu que les jeunes puissent avoir une juste représentation du fonctionnement d'une association type loi 1901 ?

Sans doute non.

#### Pourquoi ?

Nous sommes dans un établissement scolaire. Les jeunes ont une autonomie relative : ils doivent négocier avec les adultes (budget, ouverture de club...)

Le poste d'animateur (emploi jeune) est un "poste lycée" avec un engagement financier du lycée. Enfin, le statut des professeurs d'éducation socioculturelle oblige ces derniers à un "dédoulement de personnalité".

Le professeur c'est celui qui sanctionne par la note, l'animateur c'est celui qui écoute, qui a une souplesse d'action, une capacité d'adaptation.

Le côté positif c'est la mise à disposition de locaux, des postes, d'un bus et de son chauffeur, du téléphone...

#### As-tu le sentiment que les jeunes aient conscience de faire l'apprentissage de la citoyenneté au sein de cette association ?

Pour le noyau dur, j'en suis persuadé, c'est formateur. Ils apprennent le travail d'équipe, le respect, l'écoute de l'autre, la cohésion du groupe. En un mot, ils font l'apprentissage de la vie associative.

Les consommateurs, eux peuvent profiter de discussions, d'échanges, et du rôle de régulation de l'animateur en cas de tension. Sans qu'ils en soient vraiment conscients, l'association leur apporte un plus par rapport au domaine purement scolaire.

#### Et qu'en pense l'équipe éducative ?

Certains membres du personnel dont certains enseignants sont conscients du rôle joué par l'association pour la formation à cette citoyenneté. Mais ils ne veulent pas s'investir. D'autres pensent que cela ne sert à rien.

Est-ce que le rôle de professeur s'arrête uniquement à l'enseignement scolaire ? ...



Martine Alibert

**Présentation d'Halim Ferraroun, animateur au lycée agricole de Tours-Fondettes.**

**Quel est ton parcours ?**

*Je suis un animateur de formation, titulaire de DUT carrières sociales, d'un brevet d'aptitude à la fonction d'animateur (BAFA), d'un brevet d'aptitude à la fonction de directeur (BAFD).*

*Issu d'un quartier dit difficile, j'ai essentiellement travaillé dans les quartiers. Travail prenant, j'ai voulu prendre de la distance par rapport au milieu urbain. Je voulais découvrir autre chose : approcher un milieu dit rural.*

*Je suis passé du social au socioculturel. Totale découverte, en particulier le milieu de l'enseignement agricole.*

**Peux-tu nous préciser ton statut et ton rôle au sein de l'association culturelle du lycée de Tours- Fondettes ?**

*Animateur socioculturel avec un statut d'emploi jeune. 39h statutairement. Mon rôle : encadrer les jeunes sur leur temps libre, lancer et suivre des projets, suivre des clubs, organiser des activités culturelles et de loisirs. Je suis un médiateur entre élèves et établissement, plus présent auprès des jeunes. Je suis également le trésorier-adulte.*

**Pourquoi l'association a-t-elle éprouvé le besoin de recruter un "nouvel emploi" chargé de l'animation ?**

*C'est à l'initiative des professeurs d'éducation socioculturelle, pour développer encore plus les activités de l'association (...).*

*Pour l'administration, c'est l'occasion d'avoir la possibilité de faire passer des informations et que le message passe mieux auprès des jeunes. Mon rôle n'est pas celui d'indic, je suis là pour donner la température du moment, des 2 côtés.*

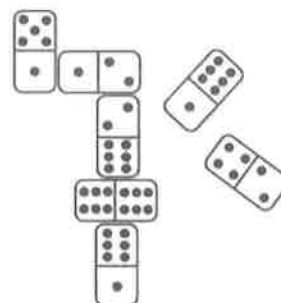
**Les professeurs d'éducation socioculturelle s'impliquent dans l'animation à hauteur de 8 heures par semaine. N' y-a-t-il pas concurrence entre vous ?**

*Pendant deux ou trois mois, nous avons tâtonné, nous nous sommes cherchés. Nous avons réfléchi aux capacités et à la volonté de chacun à propos de l'animation et du fonctionnement de l'association. Après de nombreuses discussions, nous nous sommes partagé les tâches pour arriver aujourd'hui à une complémentarité dans le travail quotidien.*

**Les jeunes te perçoivent-ils différemment parce que tu es animateur à plein temps ?**

*Oui, je suis plus disponible, j'ai un rapport plus facile, plus approfondi avec eux. Je ne suis pas professeur, je ne suis pas surveillant. Je ne sanctionne pas.*

**Entretien réalisé par Véronique Aubin, coordinatrice du réseau Centr'Acteurs.**



## Itinéraire associatif d'un animateur socioculturel

**Christian Ginsberg**

Professeur d'Education socioculturelle au LEGTA de GAP

**Mes premiers pas dans la vie associative remontent à l'école maternelle de Célestin FREINET de VENCE où durant 5 ans, j'ai été plongé dans le bouillon de culture de la pédagogie de projet, du tâtonnement expérimental et de la socialisation autour du texte libre, du journal scolaire et de l'approche sensible de la nature.**

**Ce qui est important, ce n'est pas la découverte mais la recherche "disait FREINET.**

**Mon passage à l'école primaire "normale" ne fut pas sans poser de problème d'adaptation au système éducatif...**

J'ai retrouvé l'esprit de la pédagogie FREINET dans les centres de vacances et la formation des CEMEA (Centres d'Entraînement aux méthodes d'Education Active) qui m'ont conduit tout naturellement vers la formation DEFA et le métier d'animateur socioculturel.

Ayant fondé et animé diverses associations, mon expérience dans ce domaine m'a amené à prendre un peu de recul dans les rapports entre les administrateurs, les professionnels et les bénévoles qui oeuvrent tous pour la même cause sans être toujours sur la même longueur d'onde ni avoir les mêmes intérêts. Il est important de clarifier les objectifs de l'association et d'en relire les statuts ainsi que d'identifier les rôles et statuts de chacun ; la confiance et la bonne humeur sont les ingrédients de base du milieu associatif qui vont de pair avec la compétence du professionnel, la rigueur et l'honnêteté des administrateurs, l'engagement des bénévoles. Il ne faut décourager personne pour avancer ensemble dans la même direction !

L'association reste un espace de liberté et de convivialité où s'exerce la formation de citoyen dans une société de consommation et de profits où la loi de la jungle est monnaie courante.

Ma pratique de professeur d'Education socioculturelle "itinérante", m'a permis de tester diverses formules d'associations dans les lycées agricoles de France profonde, allant du centre de ressources dirigé comme une entreprise à l'association sportive et culturelle fantôme servant de support médiatique à la direction... où les élèves étaient exclus des décisions à prendre dans les deux cas.

L'association est pour moi un outil pédagogique indispensable dont il s'agit de trouver l'utilisation adéquate au projet d'établissement.

La formule ALESA que j'expérimente au LEGTA de GAP n'est pas évidente à mener la première année où je viens enfin d'obtenir mon 1/3 temps d'animation. Des clubs fonctionnent : théâtre, photo, musique, chorale, des sorties sont organisées : théâtre, cinéma, bowling, des soirées sont programmées : Noël, carnaval, PUS et animations des BEPA et des BTA, La difficulté reste la gestion et l'administration pour des élèves bien souvent surchargés de travail et qui préfèrent se détendre et consommer : le bar marche bien ...

Mon rôle est celui d'un conseiller technique qui propose et suggère, et qui participe à toutes les animations des élèves.

En attendant mon nouveau collègue à la rentrée prochaine, je compte évaluer le chemin parcouru pour mieux préparer le suivant ; mon stage à PARIS "100 ANS D'ASSOCIATIONS" m'a été très utile par les échanges et les confrontations avec mes collègues "socio".

Je souhaiterais vraiment travailler en équipe avec les collègues concernés pour que l'association soit ouverte à tous : élèves et personnels et permette à chacun de mieux vivre au lycée.

**Christian Ginsberg**

**Professeur d'Education socioculturelle Au LEGTA de GAP**

Tel : 04.92.51.04.36

Christian.ginsberg@educagri.fr

# Pour une éducation citoyenne : témoignages aquitains

**L'ouverture à l'environnement social et culturel est une des composantes essentielles de l'Education Socio-Culturelle.**

**Créée dans la mouvance de l'Education Populaire et institutionnalisée en 1965 dans l'Enseignement Agricole, l'Education Socio-Culturelle participe par un ensemble d'enseignements, de méthodes et de pratiques à l'éducation à la citoyenneté.**

**Pour ce numéro "Cent Ans d'Associations", nous avons souhaité apporter notre contribution à travers les témoignages d'enseignants, d'anciens élèves, des animateurs sur l'énergie, la créativité, l'invention, le militantisme qu'il faut développer pour impliquer les élèves et les étudiants dans les dynamiques associatives.**

**Martine Hauthier,  
déléguée régionale CRARC Aquitaine**

## **25 ans de vie associative du lycée de Bordeaux-Blanquefort... entre moments Intenses et "no man's land"**

Ancienne élève de l'enseignement agricole puis animatrice et formatrice militante dans un mouvement d'éducation populaire, je suis arrivée au Lycée Agricole de Blanquefort en 1987 en tant que vacataire pour assurer des cours d'ESC.

Le lycée avait connu une vie associative et culturelle intense sous l'égide de Brigitte Laquièze et d'Alain Balembois, les plus anciens d'entre vous se rappellent de la chorale "Génépi" qui avait fait une tournée dans plusieurs lycées de France, enregistré deux disques 45 et 33 tours.

D'autres gardent en mémoire la mise en place du CRARC, alors centré sur la diffusion culturelle, organisant la tournée de "Roman Photo Tournage " un des spectacles du "Royal de luxe", peu connu alors.

S'il est impossible et inutile de recenser tous ces événements, ce que l'on peut en dire, c'est qu'ils ont marqué. Nombreux sont ceux qui, élèves ou personnels, ont vécu des moments forts en émotions artistiques et en relations humaines à l'occasion d'activités associatives régulières ou de manifestations plus occasionnelles organisées dans le cadre de l'association des élèves.

Ce que l'on peut également constater c'est la fragilité de la vie associative lycéenne : il suffit de deux ou trois ans, d'une promotion d'élèves, pour qu'un lycée où règne une vie sociale et culturelle riche, une association où les élèves sont réellement actifs, pour que ce même lycée devienne un "no man's land". C'était le cas de Blanquefort à mon arrivée, en effet les deux animateurs précédents s'étaient tournés, avec succès, vers d'autres activités

professionnelles. N'étant plus présents sur l'établissement et pas remplacés, tous les "rituels" institutionnels (A.G.), festifs (soirées, spectacles de Noël, des clubs...), toutes les activités culturelles, manifestations et les lieux de la vie associative avaient perdu de leur vivacité, de leur convivialité puis de leur sens, pour finir par disparaître. J'étais convaincue de l'intérêt humain et éducatif d'une vie collective, extra-scolaire en particulier fondée sur les valeurs associatives et selon un fonctionnement nécessairement partagé par l'ensemble de l'équipe éducative. C'est ainsi, qu'en concertation avec les CPE et la direction j'ai proposé un projet d'animation centré sur la vie associative. La restauration d'un tissu social, de lieux de vie, de temps forts de la vie lycéenne, la responsabilisation des élèves par la gestion et la création de leurs activités culturelles, artistiques, festives. Encore une fois, il est inutile de décliner ici le projet. Tous se ressemblent sur le papier. Ce que je peux en dire, c'est que je m'y suis engagée à fond, que j'ai donné beaucoup de temps, d'énergie, de passion. Ça a marché fort pendant 5 ans, les élèves et de nombreux adultes se sont impliqués massivement et ont vécu des "expériences" inoubliables.

J'ai beaucoup reçu, aussi. Je ne souhaitais pas proposer un écrit formel ou didactique et cette introduction est trop longue. Je vous livre donc des témoignages d'anciens élèves et quelques traces photographiques, ce ne sont que des "images" et elles ne peuvent refléter l'intensité et l'émotion des instants qu'elles figent.

**Sylvie Foissac  
Prof d'ESC LEGTA de Blanquefort  
depuis 1987**



«Le banquet de Platon» Club Philo 1991

*Je garde un souvenir nostalgique de mon passage au lycée agricole de Blanquefort, de 1988 à 1993. Très vite, j'ai senti qu'il y avait une vie parallèle aux journées de cours. C'était une association plutôt dynamique avec tous ces clubs, qui me laisse en mémoire des visages de profs, d'élèves, tous montrant une grande motivation à faire bouger la vie associative de cet établissement.*

*C'est ainsi que j'ai découvert pour commencer, Sylvie, puis Sadia qui est venue apporter son soutien à l'ASC. On est passé des sorties culturelles (théâtre, musiques, cinéma) à l'organisation de soirées dansantes (fin d'année au parc de Fongravay).*

*Il faut noter au passage le soutien de la municipalité. Mais à l'évidence, cette dynamique des clubs (plus de 20), qui se renouvelaient tous les ans, demandait autre chose de plus culturel.*

*On a alors abouti à un spectacle inter-club de fin d'année aux Colonnes de Blanquefort. C'était un enchaînement, pour ne faire qu'un scénario de toutes ces activités club danse africaine, rock, théâtre, judo...*

*Il y a même eu la participation d'autres établissements agricoles.*

*Pour ma part, j'ai pris un énorme plaisir à jouer le rôle de technicien qui m'a permis de côtoyer l'ensemble de l'organisation, et de " passer entre les mains " de professionnels (techniciens, metteurs en scène, musiciens).*

*Il y a aussi d'autres grands souvenirs comme les soirées du Club philo avec Pierre, Brigitte, toujours Sylvie, et les copains fidèles.*

*Les cours de philo prenaient une autre dimension, le soir, en exposant ses idées ou à profiter des prestations philosophiques.*

*Le club philo pouvait même se poursuivre le soir, dans les Pyrénées, après les journées ski de la semaine organisée pour les 1er BTA (à l'époque !). A côté du loisir, c'était la semaine d'apprentissage du savoir-vivre dans la vie en communauté, avec tout ses soucis (coordination, nourriture, matériel).*

*Cette sortie annuelle m'a motivé pour reprendre le club ski du lycée, rentrer en contact avec l'administration pour les locations ou le renouvellement de matériel.*

*Aujourd'hui, je remercie tous ces acteurs, qui, à travers ces manifestations, m'ont aidé à garder une ouverture d'esprit dans notre société bien complexe, et à me faire comprendre qu'elle n'est intéressante que lorsqu'on y participe...*

Christophe Mabile

**B.T.A.G LEGTA de Blanquefort promotion 1989/1991**



*"Bon" sens", il y a une vie après les cours".*

*Les escarres aux fesses me tiraillaient. J'avais soif d'action, de créer, de rêver aussi. Je me suis gorgé de danse Afro. Le Club judo était un "défouloir" aussi.*

*Découvrir l'autre, s'abreuver, vivre ses passions jusqu'à réaliser un spectacle, c'est quelque chose.*

*Vivant en internat, j'avais besoin de faire éclater les murs du lycée, d'ouvrir mes horizons : spectacles, clubs philo, films...*

*Tout était bon.*

*En créant le club jeux de rôles, j'ai donné corps à ma propre passion (grandeur nature à la forteresse médiévale de Blanquefort).*

*Je n'étais plus uniquement un élève. Au-delà de mes études, j'avais autre chose à dire aux adultes. Naïf, je découvrais en skiant à St Lary ou lors de débats philo, que mes profs, eux aussi, étaient bien plus que ça!!!*

Stéphane Mitternique

**Elève au LEGTA de Blanquefort de 1989 à 92  
BTAG en 1992**



## L'ASC de Blanquefort : une histoire ancienne remise au goût du jour

J'ai vécu la fin d'une époque glorieuse, le creux de la vague et le renouveau ; tout ceci en l'espace de quelques années. Comme l'illustrent les témoignages d'anciens élèves ci-dessus, l'ASC a fonctionné à plein temps, des clubs vivants, des élèves impliqués et heureux de l'être, un lieu connu et reconnu, des soirées démonstratives et festives ; bref une cohérence aux yeux de tous et un bien-être pour les élèves !

Puis vint la récession, la crise, celle où il faut faire avec ce qu'on nous donne le 1/3 temps animation n'a plus cours. Restriction sur les heures, priorités aux cours. Une heure d'animation par-ci, 1/2 heure par-là : il faut faire en sorte que l'ASC ne meure pas, on maintient 2 ou 3 clubs, on privilégie les sorties aux spectacles. Le constat est immédiat ; si on ne les encadre pas, si on ne les impulse plus, les élèves se désintéressent et très rapidement se déshabituent. Que d'efforts, que d'implication pendant des années pour en arriver là ! Cette disparition progressive, nous l'avons vécu pendant 2 ou 3 ans.

Le plus difficile c'est de repartir à zéro, de recréer du lien, de proposer ou suggérer, d'asseoir à nouveau une dimension sociale d'animation dans un lieu qui n'avait aucun sens pour des élèves n'ayant pas connu cette vie associative. Ce fut l'objectif de cette rentrée 2000. Dotées de notre 1/3 temps animation, à toutes les 4, nous formons une équipe désireuse de reconstruire ce qui a été détruit. Notre projet d'animation sous le bras, nous le présentons à chaque occasion : réunion de pré rentrée, conseil intérieur, conseil d'administration.

Lors de la journée de rentrée des élèves, munies de notre plaquette ASC, nous jouons les hôtes d'accueil derrière notre stand. Nous saisissons toutes les opportunités pour communiquer nos projets et notre démarche. La volonté marquée au sein de la direction de rendre visible notre tâche et d'en souligner l'importance a été bénéfique et rassurante.

Le résultat n'a pas été immédiat ; les élèves prennent leurs marques. Mais au bout de quelques mois, on sent un mouvement s'opérer chez les lycéens, mouvement qu'il faut savoir prendre au vol, sans tomber, et c'est la grande difficulté, dans la dérive consumériste. Nous espérons avoir posé cette année les jalons, pour ces nouveaux élèves, d'une dimension associative qu'ils auront à prendre en main.

**Nathalie Valade,**  
prof d'ESC LEGTA de Blanquefort

## Un dynamisme retrouvé?

Je suis arrivée dans l'établissement à la rentrée 1999, fraîchement émoulue de l'ENFA. Avec bien sûr des tas d'idées "géniales" à proposer pour l'animation.

En fait, compte tenu de mon expérience quasi inexistante dans le domaine, du peu d'heures d'animation qui m'étaient effectivement imparties (2), et du travail titanesque qui attend tout prof d'ESC débutant la première année, mes belles idées ont vite tourné court...

J'ai connu les permanences de l'association déserte, où les élèves ne venaient même pas acheter une carte de photocopie, les clubs qui se cassent la figure en cours d'année faute de suivi... Et je ne parle même pas du fonctionnement légal de l'asso, une AG où seuls les délégués de classe étaient présents, puis plus aucune réunion jusqu'à la fin de l'année. Bref, la misère...

Alors que cette année... y'a de la vie ! Quand j'arrive au local de l'asso, il y a parfois des élèves qui attendent devant la porte ! Souvent, si ce n'est pas moi qui ai ouvert, j'ai le sentiment d'entrer dans une petite ruche, avec des élèves qui viennent chercher ceci ou cela, qui jouent du djembé, qui viennent porter des autorisations de sortie, qui téléphonent pour leurs projets, qui veulent des renseignements, qui préparent des animations... ça bourdonne ! Bien sûr je commence à m'habituer, à trouver ça normal, mais quand même quelle métamorphose !

Et puis l'asso fonctionne enfin normalement une demi-journée banalisée au début de l'année pour que tous les élèves participent à l'AG, réunion du bureau, plusieurs CA... Cerise sur le gâteau une trentaine d'élèves vont participer au Festival des Lycéens les 4 et 5 mai (plus que ça d'ailleurs, car je n'ai pas les chiffres pour la partie sportive), ce qui, je pense, est un bon indicateur du dynamisme re-trouvé de l'association.

Un souhait pour l'an prochain que les élèves soient moins consommateurs et plus acteurs. Nous comptons bien continuer à oeuvrer dans ce sens.

**Caroline Nadeau,** prof d'ESC LEGTA de Blanquefort

## Au CFAA de la Gironde, antenne de Pugnac, trois partenariats associatifs pour :

- Aimer le livre
- Lutter contre le racisme
- Soutenir le commerce équitable



Martine Albert

Si l'on devait expliquer notre partenariat avec des associations loi 1901, on pourrait très certainement y trouver des raisons semblables à celles qui ont animé Waldeck Rousseau dans la défense des valeurs républicaines et la construction démocratique.

C'est cette même volonté de confrontation de richesses, de regards et d'hommes, cette même volonté d'ouverture vers l'autre qui justifient les liens tissés entre le centre et le milieu associatif.

Pour cela, les apprentis et stagiaires (CPA- CAPA-BEPA) sont mobilisés autour d'actions culturelles, sociales en étroite collaboration avec des associations présentes localement, régionalement, nationalement. Toutes ces opérations d'ouverture présentent la même finalité :

- développer l'approche artistique,
- développer la solidarité
- développer la responsabilité civique.

## Aimer le livre

### Partenariat avec :

- "Livre en Citadelle" (Association loi 1901 qui présente le salon du livre, manifestation annuelle chaque mois de décembre, dans l'enceinte de la Citadelle de Blaye (Citadelle Vauban 1689), à 15 kms du CFAA.
- A l'occasion de ce salon, l'association "Livre en Citadelle" et le Centre Régional des Lettres d'Aquitaine offrent la possibilité de recevoir dans son établissement : écrivains, dessinateurs, scénaristes B.D... et organisent des concours d'écriture, de dessins, d'illustrations d'extraits d'œuvre...

*Ce partenariat nous a permis de recevoir :*

#### Des écrivains connus :

- Jean Marie Laclavetine (prix Goncourt Lycéens)
- Jacques Venuleth

#### Des scénaristes B.D. :

- Eric Corbeyran

#### Des dessinateurs :

- Bruno Pilorget

#### Des illustrateurs :

- Serge Carrere

Pendant une matinée, la magie s'opère dans la classe. Le livre parfois tant repoussé devient vivant, son auteur est assailli de questions, certains jeunes non satisfaits de sa courte visite iront le retrouver au salon du livre pour " le voir et lui parler ". D'autres se découvriront des talents de dessinateurs ou de " faiseurs d'histoires ". Parallèlement, les apprentis et stagiaires CPA - CAPA - BEPA concourent. Les concours d'écriture comme la composition d'un acrostiche à partir du mot :

**C** Cité de lumière  
**I** Ils te contemplant tous émerveillés  
**T** Tu es si belle  
**A** Admirable  
**D** Depuis longtemps tu nous protèges  
**E** Et nous, nous te souillons  
**L** Les touristes sans aucun respect  
**L** Les jeunes sans aucune reconnaissance  
**E** Et pour tout ça nous te demandons PARDON

Comme une ombre dessinée  
 Idole de l'embouchure  
 Témoin muet d'un passé lointain  
 Aujourd'hui et demain  
 Du haut de son rocher, toujours on la verra  
 Elevée pour mieux voir l'horizon  
 Le mascaret devine tes secrets  
 L'eau continuera à te servir d'armure  
 Élégante, pour l'avenir tu resteras

ou l'écriture d'une seule phrase comportant impérativement les six mots suivants : Citadelle, livre, Gabaye (1), fleuve, blayais, pierre, ont donné lieu à de riches travaux.

**" Du haut de son fleuve, les pierres  
 De la Citadelle du Blayais regardent parler  
 Des livres en Pays Gabaye "**

**" En pays Blayais, là où l'on parle Gabaye,  
 Des mots coulent dans un livre comme  
 Le fleuve au bord de la Citadelle en pierres  
 De taille "**

1 - Gabaye : langue d'oïl qui dérive du latin (parlée et comprise en Nord Gironde et Sud Charente), forme locale du Poitevin Saintongeais.

## Lutter contre le racisme

Boulevard des Potes : Association loi 1901 dont le siège social est à Bordeaux, née à l'initiative de militants associatifs, de travailleurs sociaux et d'universitaires, a pour objet de favoriser toute initiative qui revitalise le tissu social par l'action associative (est agréée Association d'Éducation Populaire). Depuis plusieurs années, notre partenariat avec Boulevard des Potes s'articule autour de la semaine Nationale d'Éducation contre le Racisme, et de ses " initiatives citoyennes ". Boulevard des Potes, de par ses contributions et son savoir-faire dans la lutte contre les actes discriminatoires, soutient l'école " dans ses missions d'apprentissage du vivre ensemble ". Ce thème de la discrimination ou des discriminations permet d'aborder de façon transversale la notion d'écocitoyenneté.

Les actions spécifiques proposées pendant la semaine nationale d'éducation contre le racisme vont :

- du concours d'expressions libres (témoignage de discrimination, œuvres plastiques, enquêtes, micro trottoirs...)
- sur le thème de " les discriminations tuent la citoyenneté " (thème mars 2001)
- aux interventions dans les établissements sous forme de débats
- à la diffusion de films...

Les participants aux concours sont invités et récompensés au Conseil Général de la Gironde en présence d'élus, de présidents de nombreuses associations, de lycéens, de professeurs...

## Soutenir le commerce équitable

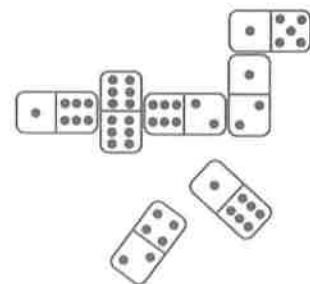
L'Association Max HAVELAAR créée en 1988, de par son label met en contact les coopératives de petits producteurs (café, thé ...) avec les torréfacteurs européens. Max HAVELAAR croit que le commerce équitable est une solution d'avenir permettant aux petits producteurs du Sud et à leur famille de retrouver leur dignité et de vivre de leurs terres. "Max HAVELAAR fait le pari d'un développement durable au Sud pour une consommation responsable au Nord".

Sensibilisés à ces aspects commerciaux, les apprentis stagiaires de BEPA viti-œnologie et horticulture ont en avril 1999 organisé un PUS sur le thème du commerce équitable avec l'aide précieuse de Max HAVELAAR :

- séance de dégustation de café MAX HAVELAAR avec un torréfacteur,
- exposition sur le café et les différents stades de cultures et de transformations,
- livret explicatif sur le commerce équitable,
- lettre aux élus locaux, régionaux, nationaux pour inciter à la consommation de café équitable dans les instances et réunions politiques,
- lettres et contacts auprès des grandes surfaces (Leclerc - Géant - Intermarché) pour qu'elles mettent en rayon des produits issus du commerce équitable.

Le C.F.A.A. entretient aujourd'hui encore un lien étroit avec cette association qui envoie régulièrement son journal d'informations " Tasse d'infos ". Les nouveaux apprentis sont sensibilisés par les affiches dans les salles et couloirs.

Ces trois partenariats ne sont pas les seuls établis avec le C.F.A.A. de Pugnac et le milieu associatif. Ils ont été choisis parce que représentatifs dans leur diversité de la dimension culturelle et sociale que l'on souhaite introduire dans les formations dispensées.



**Laurence Dautraix**  
**Monique Bontemps**  
**Marie-Claire Joubert**

Formatrices d'expression – communication et d'ESC au CFAA de Pugnac

Pour une éducation citoyenne : (suite)  
témoignages aquitains

## “Tous acteurs” au LEGTA de Périgueux ou les avatars d’une utopie citoyenne



Marathon Bitum'Art

Fêter le centenaire de la loi de 1901 dans le lycée, et prolonger les actions de sensibilisation des élèves à la vie associative : tout un programme qui nous a posé bien des questions.

Comment rendre palpable et vivant pour des Lycéens aujourd'hui plutôt consommateurs, le rôle des Associations dans la vie civile ?

Comment informer et inculquer le fonctionnement associatif sans faire de cours ou de prêchi-prêcha ? Comment intéresser les élèves à l'existence des Associations du département ? Comment leur démontrer que cette richesse associative permet d'agir dans bien des domaines et que chacun peut trouver des “entrées” correspondant à sa sensibilité ?

Notre préoccupation de départ était de mobiliser tous les élèves du Lycée, non pas les 30 volontaires toujours partants (qui sont sans doute ceux qui ont le moins besoin de cette information). Notre souci était de créer des points forts dans l'année et d'aborder de façon ludique et diversifiée le monde Associatif. C'est de cette réflexion qu'est née l'opération “Tous Acteurs”.

L'idée a été de partir de thématiques fortes qui concernent les élèves, mais sur lesquelles ils n'ont souvent que des informations générales et peu d'engagement individuel. Nous avons donc repensé des semaines à thèmes déjà pratiquées dans les années antérieures, en les focalisant sur le rôle des Associations. Nous avons donc sollicité ces associations pour agir en partenariat. Restait à trouver un mécanisme mobilisateur mais gérable qui puisse répondre à leurs attentes et aux nôtres.

Le point fort de chaque semaine a consisté en un forum associatif.

A une date donnée, toutes les Associations partenaires sont venues tenir un stand d'information et de dialogue

au foyer du Lycée.

Une heure a été banalisée par classe pour permettre à tous de discuter et de s'informer des buts et des moyens de chaque association présente, de naviguer dans le forum à sa guise, de recueillir dépliants et affiches démultipliant leur message (pour plus tard agir ?)

Les enseignants de toutes matières qui avaient cours pendant cette heure-là accompagnaient leurs classes.

Si le forum était le point de contact permettant la visibilité et la lisibilité du travail des Associations dans un domaine donné, chaque thématique a été déclinée de façon concrète sous forme d'une semaine socioculturelle. Jeux, CD-ROM, expositions, débats, projections ciné, activités de création, coin lecture, goûter solidaire, concert : le dispositif a varié suivant les thèmes mais a permis à chacun de choisir des entrées personnelles dans les thématiques proposées.

*Trois forums ont été organisés à ce jour :*

Le premier sur la vie Associative du Lycée, en octobre : avec stand de tous les clubs, marelle interactive sur les données juridiques des Associations, animations et partenariats avec les associations culturelles intervenant dans les clubs (collectif 24, radio 103, cie Galop de buffle etc). L'assemblée générale de l'Asclap a clôturé le tout.

Début décembre, le deuxième forum a abordé la Sexualité et la Contraception

Toutes les associations étaient présentes (Planning familial, Centre de dépistage, Cellule de prévention de l'hôpital, Aides etc..).

Expositions, vidéos, coin bibliothèque, débat en soirée et consultation personnalisée à l'infirmerie par le médecin scolaire ont complété le dispositif.

Le troisième forum a eu lieu au mois de mars pendant la



Marathon Bitum'Art

Semaine Nationale de lutte contre le Racisme.

6 Associations y ont participé (Amnesty, le MRAP, la ligue des droits de l'homme, le collectif gitan, une association Enfance Maroc et une Association Enfance Action qui organise un festival de percussions pour financer ses actions au Sénégal).

Autour des expos, un concert, une après-midi gitane organisée par le club Unesco, des CD ROMS, un coin lecture, une soirée de gala au cinéma pour la première du film SAMIAS.

Le clou de l'ensemble a été le Marathon Bitum'Art contre le Racisme, une animation qui consistait à taguer les murs extérieurs du Foyer et de l'Amphi avec des mots, des dessins de solidarité et des slogans anti-racistes.

Ca déménage et ça a de l'allure ...

(Rassurez-vous c'est de la gouache et l'Atelier Kärcher est prévu..., un grand merci à l'Association ART TERRE qui a canalisé les enthousiasmes!).

Bref ça marche!

Et on en a encore plein les cartons, en priorité une semaine Initiatives jeunes

(avec les lauréats Zellidja, les Défis jeunes, la jeunesse et les sports, les juniors Associations de la FOL, le CIDJ etc...) et aussi une semaine Environnement, et aussi ... Et aussi ... maintenant que le mécanisme est rodé.... no limit, sauf que c'est un sacré bazar à organiser !

En terme de bilan provisoire on peut noter une satisfaction très marquée des Associations partenaires, ravies d'avoir établi en une seule après-midi le contact avec près de 500 jeunes, semi captifs certes - c'était sur les heures de cours - mais convivial et ludique puisque ils avaient toute liberté de circuler, de dialoguer, ou de ... lire.

Cela nous a également permis d'enrichir et de personnaliser nos contacts avec le milieu associatif, et d'avoir des associations prêtes à envisager désormais d'autres types de collaborations.

En terme de participation des élèves un gros succès pour

le débat sur la Sexualité et la contraception avec le responsable de la Cellule de Prévention et une participation massive au marathon Bitum' Art contre le racisme.

Quand au but ultime, la prise de relais d'initiatives, un petit espoir, certains élèves nous proposent désormais de monter et de tenir des stands pour des Associations auxquelles ils participent.

La petite graine est donc en train de lever, même s'il faut rester modeste, notre action n'a été qu'une sensibilisation... et après les vacances il faudra sans doute tout recommencer, mais cela fait 100 ans que cela dure et nous, nous avons pris un vrai plaisir à fêter à notre manière les vieilles lunes de 1901.

Ce siècle avait un an ...

**Françoise Ramondou**  
prof d'ESC au LEGTA de Périgueux

**Chrystel Ferrano**  
nouvel emploi chargé de l'animation

Pour une éducation citoyenne : (suite)  
témoignages aquitains

## LEGTA de Périgueux, le Foyer des élèves : hall de gare ou lieu de vie



L'organisation Todt a parsemé les côtes françaises de superbes blockhaus au début des années 40. Beaucoup sont devenus supports de fresques murales, de tags et autres graffitis, prétextes à une calligraphie inattendue. Les foyers socio-culturels de nos établissements agricoles n'ont pas eu cette chance. Construits plus tard (entre 1965 et 1970 souvent), mais bizarrement selon les mêmes critères esthétiques et avec les mêmes matériaux que les casemates littorales (toits plats, murs de béton brut, étroites meurtrières verticales, n'y manquent que les nids de mitrailleuses), ils sont souvent délaissés par leurs utilisateurs privilégiés. Même les tags n'arrivent pas à y fleurir, alors les initiatives,... vous pensez bien... !

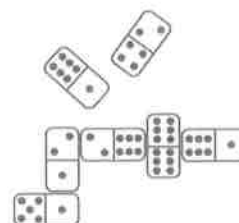
Au LEGTA de Périgueux, le foyer était un hall de gare, une salle des pas perdus, un lieu où s'abriter lorsqu'il pleut et qu'on en a marre de patauger dans les flaques qui baignent les terrasses. Rien de plus. Rien de plus jusqu'au moment où une possibilité de recruter un emploi-jeune s'est fait jour. Sa première année a été consacrée à redonner vie au local en assurant l'accueil et une présence quasi-permanente, en redonnant de la couleur aux locaux, en apportant des plantes vertes, en remettant en vigueur un affichage efficace, etc....

La seconde étape a consisté à monter auprès de la Région Aquitaine un dossier de financement pour la réfection et la restructuration des locaux. Et durant cette phase, qui arrive bientôt à son terme, un programme de mobilisation et de sensibilisation des élèves a été mis en place.

Les sessions de formation des délégués, qui ont fait une place aux délégués de l'association sportive et culturelle, ont donné lieu à la production de projets d'aménagements (dont certains complètement délirants) et à une exposition. Une association " Le bruit du frigo " regroupant de jeunes architectes bordelais oeuvrant dans le champ social est venue mener un travail de sensibilisation des élèves aux usages sociaux d'un foyer et aux besoins qu'il doit satisfaire. Un cahier des charges précis, incluant des propositions concrètes a été produit et transmis au Cabinet d'architectes choisi par la Région Aquitaine.

Les travaux vont bientôt commencer. Nous avons cherché à éviter que le nouveau bâtiment ne soit qu'une jolie vitrine, une boîte de verre bien close où on vient lorsqu'on n'a rien d'autre à faire. Nous avons voulu transformer ce blockhaus inamical, ce hall de gare de banlieue triste en espace chaleureux et convivial. L'architecte saura-t-il nous proposer autre chose qu'une esthétique de galerie marchande et un décor de supermarché ? Saura-t-on, en entrant dans le bâtiment qu'on est dans un foyer d'élèves et d'étudiants et pas dans une agence du Crédit Agricole ou dans la salle d'attente de l'ANPE ? C'est la dernière interrogation qui nous reste. Nous aurons la réponse au printemps 2002.

Jean-Pierre Falandry, professeur d'ESC - LEGTA de Périgueux



# FESTI'A.S.C.

Rencontres régionales des associations sportives et culturelles des lycées agricoles du Poitou-Charentes

A l'heure où vous lirez ce numéro de Champs Culturels, les FESTI'ASC, rencontres régionales des associations sportives et culturelles des lycées agricoles publics du Poitou Charentes seront achevées. Les élèves et enseignants auront planché pendant trois jours sur les thèmes liés aux pratiques associatives et dans la réflexion commune auront pris des décisions et envisagé des actions communes.

C'est depuis la création de l'enseignement Agricole en 1962, que les Associations Sportives et Culturelles (ASC) animées par des élèves et des étudiants élus contribuent à l'ouverture culturelle, au développement des activités sportives et à l'éducation citoyenne des jeunes fréquentant les établissements agricoles publics.

Les FESTI'ASC auront été l'occasion de faire le point sur ces 40 ans d'histoire et de réfléchir à l'avenir de ce mouvement, de son rôle, de ses missions et de ses méthodes.

Petit retour en arrière. Comment célébrer le centenaire de la loi de 1901 sur les associations ?

Lors d'une réunion régionale en septembre dernier, du réseau Rur'Art, où étaient présents la plupart des enseignants d'ESC du Poitou Charentes, la proposition de se réunir entre élèves des ASC pour faire le point sur les pratiques associatives (enjeux, stratégies, dérives consuméristes...) et de confronter ces pratiques à la vie associative dans toutes ses composantes nous a paru une évidence, une nécessité.

Proposition accueillie favorablement dans les établissements (14) surtout auprès des élèves. Quelques objections présentées par nos chefs d'établissements n'empêchèrent pas l'élaboration et la réalisation de cette manifestation. Avec le soutien du SRFD nous sommes arrivés à programmer ces rencontres dans les meilleures conditions.

Les rencontres auront lieu du 16 au 18 mai 2001 au village " La Grande Baie " à la Palmyre au bord de l'océan.

Jean Pierre Menu, Inspecteur de l'éducation socioculturelle, présidera le premier colloque.

Nous ne manquerons pas de présenter dans un prochain numéro le résultat de ces rencontres

**Didier DUPAS, ESC (Saintes - Desclaudes)**

## Programme du Mercredi 16 au Vendredi 18 mai 2001

### Jeudi 17 mai

Colloque : " 40 ans de vie associative dans les lycées agricoles "

- L'ASC, c'est quoi ? Témoignages de proviseurs et d'élèves

Ateliers de réflexion animés par des enseignants et des invités

- Le cadre de la loi : Statuts et aspect juridiques
- Etablissement et ASC : quelles relations, qui fait quoi ?
- Les activités culturelles : quelles pratiques et quelles attentes
- Les activités sportives : la place de l'UNSS...
- Information et sensibilisation : le rôle du CA, les adhérents, dynamisme et dérives
- Maison des lycéens ou ASC ? l'exemple de l'EN...
- Gestion administrative de l'ASC : secrétariat et gestion au quotidien
- Le foyer lieu de vie de tous les élèves : ASC et Vie Scolaire
- L'ouverture des ASC vers l'extérieur : ASC et milieu local, le partenariat associatif
- Sport et sécurité : responsabilités...

### Vendredi 18 mai

Ateliers d'action : les expériences dans les associations

- ECM, présentation des outils multimédias et du réseau, utilisation de l'internet
- Communication : la publicité ? comment réaliser une campagne d'informations ?
- L'utilisation de logiciels utiles pour l'administration de l'ASC
- Le théâtre forum, un outil de parole et d'échanges
- Le bar organisation, gestion, animation
- Organiser un concert : charges, techniques...
- Animer un atelier de Vidéo
- Animer un atelier Théâtre et/ou danse
- Animer un atelier Musique
- Créer un club sportif

Retrouvez les FESTI'A.S.C sur Internet: [www.rurart.org](http://www.rurart.org)

## Romans et pièces de théâtre édités à partir d'une association d'éducation populaire

Dominique Riquier

**Dominique Riquier, directeur de l'association ULAMIR (Union Locale d'Animation en Milieu Rural) située dans le Finistère, nous parle de son expérience d'ateliers d'écriture au carrefour du social et du culturel. Cette démarche a débouché cette année sur l'écriture d'une pièce de théâtre, 1901 - 2001, Associations d'idées. par Dominique Riquier et Ricardo Monserrat, auteur dramatique. Les textes sont tirés des annales de la chambre, mais "sont passés par notre moulinette de lecteur de la fin du XXème siècle". Nous publions un extrait - le début - de cette pièce, à la page suivante.**

### Le social au service de l'écriture :

L'Ulamir Aulne (Union Locale d'Animation en Milieu Rural) se situe en Centre-Finistère.

Association intercommunale, dont le siège administratif est à Châteauneuf du Faou, l'Ulamir Aulne est distante de 25 kms des villes administratives (Carhaix à l'Est et Châteaulin à l'Ouest). Cette situation de no mans land implique, pour ses dirigeants, de réagir face au chômage mais aussi face à la pénurie de moyens de transport pour se rendre " en ville ". Fort de ces constats, l'Ulamir Aulne, gestionnaire de centres d'accueil de groupes scolaires ou touristiques, envisage d'utiliser ces mêmes lieux comme moyen d'accueil d'atelier d'écriture à destination de chômeurs de longue durée ou allocataires du RMI.

Un premier atelier a vu le jour en 1998, avec l'écrivain Ricardo Monserrat. Cette première a abouti à l'édition chez Ramsay d'un roman : "Pomme d'amour ou l'auberge de Pont-Aven".

Ce type d'atelier se déroule en trois phases :

- Ecriture du roman
- Sensibilisation aux métiers du livre
- Accompagnement social et professionnel

Le groupe est composé de 16 personnes privées d'emploi, chômeurs de longue durée ou bénéficiaires du RMI. Ils sont recrutés pour une période d'un an en contrat CES.

La sélection est essentiellement basée sur la motivation des candidats. La seule exigence est d'avoir un niveau de fin d'études primaires.

Le groupe ainsi constitué est composé d'hommes et de femmes âgés de 25 à 50 ans. Leur trajectoire est diverse, souvent très riche bien qu'ils se sentent souvent blessés et dévalorisés de part leur parcours.

L'objectif de ce dispositif est de " tirer vers le haut " les connaissances de chacun afin qu'il s'approprie avec fierté l'objet réalisé.

### Du social au culturel :

En 1999, nous avons renouvelé l'expérience avec un atelier d'écriture théâtrale. Trois pièces ont été créées par les membres du groupe : "Tombe la neige", entendu sur France-Culture le 21 décembre 2000, "La crèche" et "Les enfants". Ces pièces sont en attente d'un metteur en scène qui accepterait de prolonger l'expérience.

Que ce soit l'édition d'un livre ou la mise sur scène de pièces de théâtre, il est certain que le temps peut être long entre la fin de l'atelier d'écriture et la sortie du produit fini.

Ce fait n'est pas toujours facile à faire admettre aux participants. Le rôle social de l'Ulamir, agréée Centre social CAF, trouve là toute sa dimension. En effet, rester présent après la rupture du CDD est très important car l'impression de vide ressenti après une période d'activité intense et riche, provoque une réelle déchirure chez les participants.

### Le journal, autre média :

Sur l'année 2001, l'expérience que nous menons fait suite à une commande de notre Sous-Préfecture. Il s'agit d'organiser, le 8 Juin 2001, un forum sur le thème " Paroles et actes de Rmistes ". Pour cela, il a été décidé de réaliser un journal " tiré à part " qui sera encarté dans un hebdomadaire. L'accompagnement pour la rédaction des articles se fait avec le journaliste André Célerié. Une mise en bouche des questions recensées et la mise en scène du forum se fera avec Jean Le Scouarnec, metteur en scène et acteur du Théâtre de l'Echange de Pont-Scorff.

L'accompagnement et le suivi social et professionnel sont assurés par l'association " Partenaires Solidaires " de Carhaix.

### Des résultats encourageants :

Hormis la production d'objet culturel, les retombées pour l'individu sont importantes. Il renoue des liens

sociaux, retrouve une place dans la société, il est identifié à la réalisation. Dans 70 % des cas, les participants retrouvent le chemin de l'emploi ou de la formation professionnelle. Quoi qu'il en soit, l'agitation d'idées et l'intelligence collective ont transformé l'individu.

Un universitaire brestois travaille actuellement à la théorisation du concept.

### Centenaire de la Loi 1901 :

L'amitié qui, à travers ces expériences, m'a lié à Ricardo Monserrat, nous a transportés dans l'écriture d'une pièce de théâtre en lien avec la commémoration du centenaire de la loi 1901 relative aux associations.

A partir des textes fondateurs de la loi sur les associations du 26 Janvier 1901 et des comptes-rendus officiels des débats parlementaires, nous avons retenu les anecdotes et les points clés pour créer un dialogue audible 100 ans après.

Cette pièce de théâtre, intitulée "1901-2001 associations d'idées" est une véritable mise en scène des débats. A partir des apartés qui apparaissent dans le Journal Officiel sous l'appellation " exclamations et rires à droite, applaudissements ironiques, interruptions et bruits à gauche... ", nous avons écrit les invectives, les conversations qui sont autant d'espace de liberté et d'improvisation pour les comédiens.

Ces 5 textes dramatiques sont destinés à apporter un éclairage sur la naissance de cette loi mais aussi, amorcer une réflexion sur l'évaluation de ce statut juridique unique en Europe avec, malgré tout, 700 000 associations répertoriées en France. La pièce est jouée par 4 comédiens de la Compagnie DEREZO. Une tournée sillonnera les routes de France.

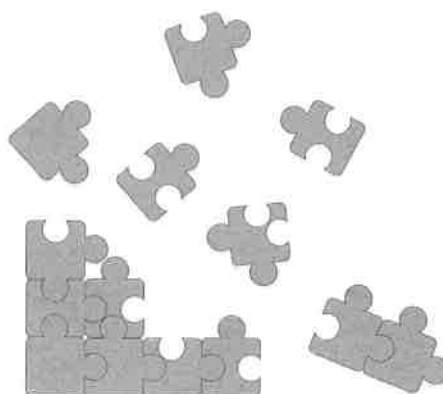
**Dominique Riquier**  
Directeur de l'association  
ULAMIR - Aulne Finistère



**1901 - 2001**  
**Association d'idées**  
 (extrait)

Ricardo Monserrat  
 et Dominique Riquier

Préludes dramatiques  
 à des débats autour de la loi 1901  
 Editions du Ver Luisant



**Lundi 22 janvier 1901**

*Brouhaha...*

—... La loi sera votée.  
 —Votée, votée, certainement, nous serions bien en mal de vous en empêcher mais dans quel sens ?  
 —Oui, dans quel sens ?  
 —C'est insensé de demander cela ! Dans quel sens... Une loi n'a pas de sens.  
 —L'histoire en a bien un, selon votre monsieur Marx.  
 —Oui, mais elle marche à reculons. Que l'on songe ici aux massacres de Septembre, aux boucheries de Buona- parte, aux massacres turcs...  
 —La vôtre peut-être. La nôtre marche dans le sens du progrès.  
 —Dans quel sens voulez-vous qu'aïlle notre loi ? Vers le haut, le bas, à droite, à gauche, au nord ? Une loi est une loi. Elle ne va dans aucun sens si ce n'est dans le bon sens.  
 —Ben tiens, celui de vos poches !  
 —Assez ! Messieurs, nous avons le devoir...  
 —Le devoir ou le dû ?  
 —Le devoir ou le bavoir ?  
 —Le beuvoir ou le bu ?  
 —Il va pleuvoir ? J'ai oublié mon parapluie.  
 —... Nous avons le devoir de demander au dit gouvernement, dûment désigné, dans quel sens...  
 —Quel sens, quelle essence, quel non-sens ?  
 —... la loi sera votée !  
 —Et bien, vous le saurez quand cette loi aura été votée.  
 —... Comment voulez-vous que nous votions pour ou contre, si nous ignorons quelle loi sera effectivement votée ?  
 —Quant à nous, nous ne voterons votre loi que si vous votez la nôtre derrière ! Mais...  
 —Mais-mais-mêee !  
 —... Nous craignons fort...  
 —Brrr, quelle frousse, M. Trouillot !

—Un âne, ça craint... de cheval !  
 —... que vous ne déposiez pas immédiatement après le vote de votre loi notre projet de séparation de l'Eglise et de l'Etat. Chaque fois que notre parti...  
 —Radi-radi-radi-cal ! ra-di-ra-di-rad-nerie !  
 —... a demandé l'exécution de cette promesse, le gouvernement s'est réfugié derrière cet argument: tant qu'une loi sur les associations ne sera pas votée, nous ne pourrons rien faire !  
 —Considérez-la comme votée !  
 —Mais elle n'est pas encore votée.  
 —Nous ne l'avons pas encore votée.  
 —Est-ce une menace ?  
 —Un avertissement.

*Tohu-bohu .*

—*Chanson :*

*Si tu veux qu'on vote ta loi,  
 Marguerite, Marguerite, si tu veux  
 qu'on vote ta loi, Marguerite, montre-  
 moi ton...  
 —... doigt.  
 —Montre-nous ton...  
 —... cou.  
 —Montreras-tu ton... .. cul !  
 Rires. Brouhaha.*

— Assez ! Nous ne laisserons pas cette assemblée à la discrétion d'un groupe de turbulents, d'obstructionnistes. . .

—Et de casseroles !

—... La loi sera votée, ne vous déplaise. Le droit d'association appartient à tous. Comme le droit de parler et d'écrire sont des droits indispensables au développement de la personne humaine...

—Le droit de rire aussi !

—... l'humanité, dans sa marche incessante vers le progrès, les revendique sans relâche...

—Vous n'êtes pas l'humanité !

L'humanité n'a ni bedaine ni double menton !

—... Elle porte au pouvoir les partis qui lui en font la promesse. Elle constate, hélas, que, parvenus au sommet, ces partis ne veulent plus s'en souvenir. Ils se laissent trop vite déborder par une opposition rétrograde...

—C'est qui qui dit qui est !

—Rétrograde, plantigrade, camarade, tous ces mots en "ade" riment avec "salades".

—Panade !

—Rigolade !

—Enfilade !...

—... Mais ces droits continuent d'exister. Aucune force humaine ne peut les comprimer. C'est dans la répression qu'ils trouvent un nouvel essor...

—En fait d'essor, on va les essorer !

—Puisqu'ils aiment se faire battre, on va leur en donner pour leur argent...

—On va la leur saucer, leur loi sur les assoc' !

—La leur saucissonner !

—Vive le droit de botte !

Pour se procurer  
 le texte de la pièce :

Renseignements - 06.08.62.64.99

Prix de vente :  
 50F + frais d'envoi 16F par ouvrage

S'adresser à Dominique Riquier,  
 7 rue de l'Argoat  
 29520 Châteauneuf du Faou

ACTIONS  
PASSIONS

CHAMBERS  
OUVERTS

# *souffle d'un vin de folie au lycée viticole de libourne-montagne*

Le 5 avril 2001, la résidence d'Artistes assurée par la Compagnie Fracas et les sculpteurs Michel Lecoer et Zoé Goetgheluck au lycée Viticole de Libourne-Montagne s'est achevée par un final exceptionnel.

Malgré le temps maussade, près de 400 visiteurs ont eu la bonne idée de participer à cette procession Spectacle conduit au sein de l'établissement. Une sulfateuse sonore revue et modifiée par les artistes et les élèves ouvrit le bal sollicitant le regard des spectateurs sur les toits de l'établissement

A un rythme très soutenu les 26 élèves de la classe de terminale BAC PRO vigne et vin, encadrés par les artistes et par leur professeur Jacky Méhat Martinerie entraînèrent le public vers les mises en vibrations musicales de sculptures créées grâce au détournement plastique d'éléments puisés dans l'univers quotidien du vigneron.

Très vite, le public adhéra à ce spectacle unique et très original. Certains tableaux provoquèrent surprise et admiration. Piano pour Quatre Saisons, Barrique Sonore, Arrêt sur Image ...

La forge et son concert de percussions transformèrent les ateliers qui, l'espace d'un soir, étaient devenus un opéra ... Dans les rangs de vignes, le ballet des tracteurs tous phares et gyrophares allumés, encadrés par des porteurs de flambeaux semblait proposer au public silencieux, des machines venues ce soir là d'un autre monde. Certains spectateurs, allant jusqu'à dire qu'ils ne " verraient plus un tracteur de la même manière ... "

Le tableau final, fut bien l'apothéose pour un Vin de Folie. Chants, danse des sculptures et musiques produites par des instruments très hétéroclites fabriqués par les élèves, accompagnés par des instruments du monde entier subjuguèrent le public envahi par les décibels et la mise en lumière des sculptures monumentales.

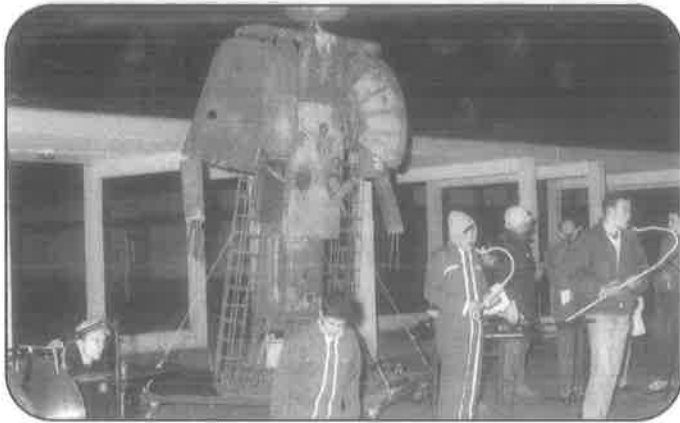
Ce soir-là, au lycée Viticole, c'est bien un vrai Souffle de Vin de Folie qui régnait sur l'établissement. Un vibrant hommage culturel était rendu au monde du vin par la trentaine de jeunes qui se destinent à travailler dans cette filière et qui se sont donnés pleinement et collectivement dans ce projet pédagogique.

Après ce plateau final aux multiples vibrations, les élèves se firent un immense plaisir d'offrir à leurs nombreux invités deux types de vins élaborés par leur soin à partir de recettes datant du Moyen Age.

Cette résidence d'artistes réalisée grâce au partenariat, de l'Ecomusée du Libournais, de l'IDDAC, du CRARC, de la DRAF/SRFD, de la DRAC, et du Conseil Régional d'Aquitaine fut une réussite exceptionnelle pour les élèves et pour le nombreux public présent à cette performance culturelle. Les principales sculptures seront présentées dans le cadre du Festival des Lycéens organisé par le Conseil Régional d'Aquitaine. Ces diverses productions seront également proposées au public à l'occasion de diverses manifestations locales et régionales.



Alain Delmon



Alain Delmon



Alain Delmon

### ***A propos de la résidence***

Outre le fait que la production finale contribue indéniablement au rayonnement culturel de l'établissement, il est un fait incontestable que l'expérience pédagogique offre de multiples intérêts.

Grâce à la grande compréhension de l'administration, à la confiance accordée par l'équipe pédagogique et au soutien logistique du personnel de l'établissement, le projet a pu se concrétiser.

L'engagement financier des partenaires que sont le Conseil Régional d'Aquitaine, l'IDDAC, la DRAC, la DRAF/SRFD, l'assistance technique et matérielle du CRARC Aquitaine et de l'Ecomusée du Libournais ont permis une production de très grande qualité.

La pédagogie du projet conduite avec cette classe a facilité l'émergence du travail collectif, la prise d'initiatives et l'engagement fort d'un groupe d'élèves qui a trouvé là, l'occasion d'affirmer sa personnalité tout en fournissant de réels efforts de concentration et de créativité.

La résidence d'artistes est certes une opération qui présente quelques contraintes, tant pour les artistes que pour la structure d'accueil. Néanmoins, elle offre une expérience unique et très enrichissante pour les élèves comme pour le public.

Cette performance culturelle entre parfaitement dans le cadre des missions de l'enseignement agricole, en accord avec la convention Culture/Agriculture, de même qu'elle s'inscrit en l'occurrence dans le cadre du projet d'établissement du lycée Viticole de Libourne Montagne.

***Le porteur du projet,  
Jacques Méhat-Martinerie,  
Professeur d'ESC au LEGTA de Libourne-Montagne***

## NATURE DOUBLE : un partenariat multiple

**En mars 2001, Dominique Delpoux, photographe résident, présentait son exposition "Nature Double" au public, fruit d'un partenariat avec des apprentis BTS du CFAA d'Orthez, les rencontres photographiques image/imatge, le CRARC d'Aquitaine, la mairie, le cinéma et le festival "Jazz Naturel".**

A l'origine, nous avons conçu ce projet d'exposition photo comme le terme à la réflexion sur le Paysage entreprise quelques années plus tôt dans l'EPLEA des Pyrénées-Atlantiques. Nous souhaitions illustrer le fait que le paysage naturel n'existe plus et que la totalité des espaces de cette planète sont désormais humanisés et transformés de la main de l'homme. L'agriculteur est un des principaux acteurs de cette transformation. Il est en effet viscéralement lié à la terre par ce double rapport utilitaire et affectif.

### Des diptyques.

Nous avons donc réfléchi sur la question de savoir comment nous pouvions mettre en image notre relation au paysage en tant que jeune technicien de l'agriculture. Dominique Delpoux le photographe, avait déjà travaillé sur des portraits de jumeaux et sur la vie pendant et après le travail des ouvriers du textile de la ville de Castres et c'est donc tout naturellement qu'est venue l'idée du double portrait : sur le lieu de l'entreprise d'apprentissage et dans un lieu intime.

En étroite collaboration avec les jeunes, il a ainsi fixé sur pellicule deux

instants de vie dans deux situations différentes. Les diptyques développés ont été donc présentés en format 40x50 côte à côte presque fusionnés. A la fois différents et indissociables. Un public non averti pourrait voir dans ce travail une galerie de portraits. Mais le portrait n'est pas la finalité mais bel et bien le moyen pour expliquer comment un jeune agriculteur est aujourd'hui relié au monde et comment il s'approprie l'espace.

Les photographies parlent d'elles-mêmes. L'aspect professionnel est imprégné de technicité (automatismes, chimie, informatique, techniques de gestion). On applique désormais une logique industrielle à l'agriculture et on s'écarte de la vision bucolique et idéalisée trop souvent véhiculée par les médias. L'aspect personnel, pour la plupart d'entre eux, s'exprime à travers des scènes sportives ou de détente. Un seul sur les treize volontaires, Laurent, basque de coeur donne une valeur identitaire et patrimoniale à son paysage intime.

### A l'imprimerie

Vint le jour du vernissage... dans la principale artère de la ville d'Orthez, un panneau guidait le piéton "A l'Imprimerie : du 1e au 23 mars, exposition photos dans le cadre d'image/imatge". Il fallait donc quitter la rue piétonne, s'engouffrer dans une cour intérieure pavée pour accéder à une salle basse aux murs blanchis et au sol encore maculé d'encre. Car, il n'y a pas si longtemps encore les rotatives de l'ancienne imprimerie de "l'Echo Béarnais" occupaient ces locaux. L'endroit était confidentiel, la date insolite et l'artiste peu connu, pourtant près de 200 personnes se sont déplacées.

C'est vrai, le grand public orthésien connaît bien le temps fort que constitue le festival de photographie au mois d'octobre (20e édition en 2002), en revanche peu de gens sont enclins à se déplacer hors calendrier. La campagne de communication imaginée par les organisateurs a donc bien fonctionné. Une exposition isolée de son contex-

te avait peu de chance d'être repérée, nous lui avons donc constitué un écrin.

Nous avons travaillé à mobiliser toutes les potentialités locales susceptibles d'être intéressées : les élèves du bac pro photographie du lycée professionnel Molière (venus interroger l'artiste sur sa démarche), l'école supérieure d'Art et de Communication de Pau (pour la mise en forme de l'invitation et du catalogue), le festival Jazz Naturel qui se déroulait dans la cité aux mêmes dates (organisation dans le local d'un apéritif-concert offert par la Mairie), le cinéma d'Orthez géré par l'Amicale Laïque (programmation du film-débat "Les terriens" d'Ariane Doublet), le festival de photographies image/imatge bien sûr qui s'est chargé de la logistique de l'exposition et de l'animation du site web

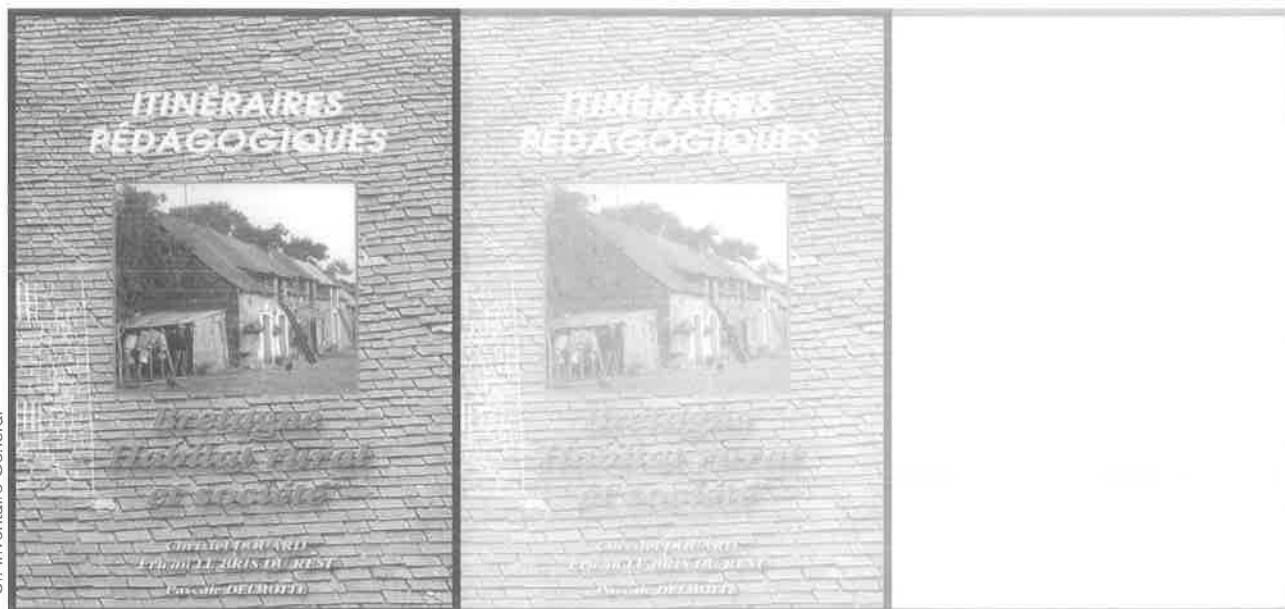
(www.image-imatge.org), le CRARC d'Aquitaine (pour le soutien financier et les liens avec d'autres interlocuteurs de la grande région).

Conçue comme un projet de communication, notre animation culturelle est parvenue à mettre en synergie des éléments disparates.

Orthez a la chance de compter dans ses murs un milieu associatif riche et foisonnant. Nous avons été largement aidés par cette dynamique.

Bien malgré nous, l'actualité nous a rattrapés. Tous les accidents et scandales qui ont ébranlé le monde agricole ont altéré l'image du métier d'agriculteur. Et, nous l'avons dit le soir du vernissage, nous espérons que le travail de Dominique Delpoux puisse modifier le regard du public sur l'agriculture et l'agriculteur. Car si ces jeunes sont des techniciens formés à une rationalité quasi-industrielle, ils sont aussi nourris de cette relation affective avec la nature. Et l'on peut espérer que cette "double nature" leur permettra de construire demain un nouvel équilibre.

**Marie-Ange Guichot, formatrice au CFAA 64**



Cl. Inventaire Général

**" Bretagne : Habitat rural et société "**  
dans la collection **Itinéraires Pédagogiques, n°2**

***Fiche technique***

**1 livret de 26 fiches**, soit 94 pages imprimées, 214 illustrations (131 photos, 53 dessins, 30 documents anciens) + **1 cédérom** soit 300 pages écran, 350 illustrations (223 photos, 60 dessins et images 3D, 41 documents anciens)

**Public** : enseignants et élèves des premiers et seconds degrés ; grand public

**Prix public** : **200 F** (en vente au CDDP de Brest, CRDP de Bretagne à Rennes, et en librairie)

Réalisée dans le cadre d'un partenariat entre le Ministère de l'Education Nationale (Rectorat de l'Académie de Rennes, Inspection Académique du Finistère- Equipe Départementale d'Action Culturelle) et le Ministère de la Culture (Direction Régionale des Affaires culturelles, Service Régional de l'Inventaire), avec le soutien du Conseil général du Finistère.

En s'appuyant principalement sur les données recueillies par l'Inventaire général depuis 1964, Bretagne : habitat rural et société présente une première synthèse sur le sujet. Loin de certains clichés, ces résultats permettent de mieux cerner les caractéristiques **formelles** et architecturales des lieux de vie de la **majorité** de la **population bretonne** entre le Moyen Âge et la Première Guerre mondiale. Pour donner à cette approche **toute la pertinence nécessaire**, il convenait de lui associer des éléments complémentaires et de la confronter aux recherches issues d'autres disciplines comme la géographie, l'ethnologie, l'archéologie, l'économie et surtout l'histoire, particulièrement celles des sociétés rurales qui inclut l'analyse des paysages.

Présentant un grand nombre de documents inédits, cette publication, accompagnée d'un cédérom, s'impose à un moment où le monde agricole se repositionne non seulement face aux nouveaux enjeux économiques, sociaux et environnementaux du 21ème siècle, mais aussi par rapport au tourisme et aux politiques de loisirs définies par l'Etat, la Région et les collectivités territoriales. C'est pourquoi, au delà de ses visées purement pédagogiques, elle s'adresse à un public beaucoup plus large, à tous ceux qui s'intéressent à la connaissance, à la mise en valeur, à la réhabilitation et à la prise en compte de l'architecture rurale de Bretagne.

## Sommaire des fiches

Fiche 01	Présentation et exploitation des dossiers papiers et électroniques
Fiche 02	Eléments d'histoire : vocabulaire général
Fiche 03	Eléments d'histoire : entre l'an mil et 1800
Fiche 04	Eléments d'histoire : entre deux mutations agricoles : 1800-2000
Fiche 05	Le réel et le stéréotype : textes anciens et sources iconographiques
Fiche 06	Architecture : vocabulaire
Fiche 07	Le paysage rural : histoire et morphologie
Fiche 08	Sites et territoire : le hameau
Fiche 09	Les dépendances : constantes et particularités
Fiche 10	Géologie et habitat
Fiche 11	Diversité des matériaux : la pierre
Fiche 12	Diversité des matériaux : terre, bois et roches mixtes
Fiche 13	Diversité des matériaux : les couvertures
Fiche 14	Introduction à la typologie
Fiches 15 et 16	Typologie. Habitat mixte : hommes, bétail, stockage
Fiches 17 et 18	Typologie. Séparation des fonctions : le logis indépendant
Fiche 19	Typologie. Les maisons à avancées
Fiche 20	Organisation de la pièce principale : les aménagements fixes
Fiche 21	Le mobilier structurant
Fiche 22	Mobiliers paysans : invariables et particularismes
Fiche 23	L'habitat rural sous influence : l'impact des modèles
Fiche 24	Fermes-modèles, modèles de fermes
Fiche 25	Habitat rural : actualité et avenir
Fiche 26	Suggestions pédagogiques. Centre de ressources. Guide de lecture

Cl. Inventaire Général





CI. Inventaire Général

*Bretagne : habitat rural et société* est l'aboutissement d'un projet conduit par des chercheurs du Ministère de la Culture et des enseignants du Ministère de l'Education nationale. L'initiative en revient à la Direction régionale des affaires culturelles de Bretagne, Service de l'Inventaire, et à l'Equipe départementale d'action culturelle de l'Inspection académique du Finistère. Il vise à exploiter, à des fins pédagogiques, l'ensemble des données et analyses recueillies sur le terrain lors du recensement du patrimoine rural régional, et fait suite à une première publication, Architecture et mobilier religieux. L'église paroissiale de Rosnoën (Finistère), édité par le CRDP en 1998. Ce travail vient judicieusement croiser et outiller le projet rectoral Bretagne : les racines du XXIème siècle dont l'ambition est d'amener tous les jeunes Bretons scolarisés à savoir reconnaître et lire le patrimoine de leur région.

Les auteurs de ce nouvel *Itinéraires pédagogiques* ont fait le constat que l'enseignement (en particulier celui de l'histoire et de la géographie) et la Culture (recherche patrimoniale à l'Inventaire général) avaient des intérêts communs à promouvoir ; à l'un et à l'autre, il incombe de traiter à la fois l'héritage historique et de préparer l'avenir, d'aider à la prise de conscience du territoire et à son aménagement, d'éveiller et de nourrir la notion de patrimoine par la connaissance pour lui donner toute sa dimension pédagogique et civique. Participer ainsi à la compréhension d'un monde environnant construit, façonné, porteur d'histoire et de culture, peut donner à l'élève des arguments nécessaires et indispensables pour affronter l'oubli, l'indifférence, la destruction, l'ignorance et la banalisation des espaces vécus et de la mémoire collective, pour mieux déchiffrer le passé et donner un sens au présent.

Bien que destiné, comme le premier, aux enseignants des premier et second degrés, cet *Itinéraires* s'ouvre aussi - du fait de son sujet - à l'enseignement agricole, et cela à un moment où le monde agricole se repositionne non seulement face aux nouveaux enjeux économiques, sociaux et environnementaux du 21e siècle, mais aussi par rapport au tourisme et aux politiques de loisirs définies par l'État, la Région et les collectivités territoriales. En outre, au-delà de ses visées purement pédagogiques, cette publication s'adresse également à un public beaucoup plus large, tous ceux qui s'intéressent, dans le cadre d'une démarche citoyenne, à la connaissance, la mise en valeur, la réhabilitation et la prise en compte de l'architecture rurale bretonne.

En s'appuyant principalement sur les données recueillies par l'Inventaire général depuis 1964, *Bretagne : habitat rural et société* présente une première synthèse sur le sujet. Ces résultats ont révélé des caractéristiques formelles et architecturales des lieux de vie de la majorité de la population bretonne entre le Moyen Âge et la Première guerre mondiale. Pour donner à cette approche partielle toute la pertinence nécessaire, il convenait de lui associer des éléments complémentaires, de la mettre en perspective, de la confronter avec les travaux de recherches issues d'autres disciplines comme la géographie, l'ethnologie, l'archéologie, l'économie et surtout l'histoire, particulièrement celle des sociétés rurales qui inclut l'analyse de l'évolution des paysages. Les auteurs ont toujours été soucieux, tant dans le texte que dans l'illustration, de ne pas séparer le bâti, le cadre de vie et l'environnement, en sachant que ceux-ci n'ont jamais été des éléments immuables ou "naturels", mais le fruit d'un long processus historique où alternent évolutions, adaptations et ruptures.

Christel Douard (ingénieur d'études au Service régional de l'Inventaire), Erwan Le Bris du Rest (professeur certifié d'histoire-géographie et professeur-relais à l'Inventaire), assistés par Pascale Delmotte (responsable du Centre de documentation du patrimoine au Service régional de l'Inventaire) ont élaboré un outil original et essentiel qui permet, au-delà de ses qualités pédagogiques face à un patrimoine historique de proximité, de comprendre, de décoder et d'expliquer des témoins matériels de la civilisation rurale de Bretagne.

**Ministère des Affaires Culturelles  
et de la Communication**  
**Le Directeur Régional des Affaires Culturelles**  
**Région de Bretagne**

**Ministère de l'Éducation nationale**  
**Le Recteur d'académie de Rennes,**  
**Chancelier des Universités**



## "Chanson des gens de la côte"

**L'**ouverture à la différence est une composante essentielle de tout acte éducatif. Des champs aux chants, la musique et la poésie ont ici allégrement franchi les clôtures du lycée Professionnel Horticole de Dunkerque pour se livrer à la diversité d'un autre monde.

L'année scolaire 99/2000 a vu se mettre en place un Projet d'Utilité Sociale en classe de terminale du cycle BEPA option Production Horticole. Ce projet était initialement prévu comme étant le prolongement d'un travail de recherche historique autour du métier de marin et de son évolution. Débuté en classe de 1ère année BEPA et réalisé en collaboration avec le Musée Portuaire, ce travail a donné le jour à un atelier d'écriture en ce début d'année scolaire 99/2000. Les objectifs poursuivis étaient de réconcilier les élèves avec l'écriture et de leur donner confiance en eux. Pour mener à bien cette aventure nous avons fait appel, avec l'aide de la DRAC Nord Pas-de-Calais et du Ministère de l'Agriculture, à Jacques Yvart, auteur, compositeur et interprète.

L'imagination fertile des élèves, l'engouement du groupe et des encadrants, ont fait évoluer ce projet en atelier musical, débouchant sur la production d'un CD.

Le point d'orgue de ce travail collectif fut la présentation réalisée par les élèves lors de journées Portes Ouvertes du Lycée et leur passage en "vedettes américaines" lors du spectacle

de Fabienne Thibault à Dunkerque. Cette expérience a été très bien vécue par les élèves qui ont pris confiance en eux au fur et à mesure de l'élaboration du projet. Ils se sont énormément investis dans la phase de recherche d'informations mais aussi dans celle de l'écriture des textes. Intéressés par le projet, ils se sont montrés très motivés pendant les deux années et ont fait preuve d'une volonté sans limite pour parvenir à l'écriture de textes qu'ils voulaient "exemplaires".

Elèves connaissant des difficultés en français, peu enclin à lire, ils ont découvert, entre autres, les joies de consulter un dictionnaire et d'enrichir leur vocabulaire, l'importance de manier correctement la langue française pour pouvoir exprimer leurs sentiments et leurs idées...

De plus, la phase d'enregistrement du CD leur a fait vivre une expérience nouvelle, bien loin de la culture des champs de chrysanthèmes. Ils ont pris conscience du travail nécessaire et des exigences importantes pour parvenir à la réalisation du produit CD... qui bientôt fera partie de leur médiathèque.

**Pour l'équipe porteuse du  
Projet d'Utilité Sociale, K. Letranc**

### Quelques impressions du groupe :

"C'est pas facile d'être un artiste"  
**(Guillaume Trouillet)**

"Je n'imaginai pas être capable d'écrire une chanson et de chanter en public !"  
**(Jean-Claude Henni)**

"On a découvert un monde que l'on ne connaissait pas... celui des artistes"  
**(Nathalie Hurtrel et Elise Manceau)**

"En fait, c'est pas si mal que ça l'école!"  
**(Jérémy Baron et Nicolas Meillez)**

"C'est bien de pouvoir exprimer ses sentiments en chanson"  
**(Graziella Tesson)**

"C'est une super expérience ! Si c'était à refaire, on le relèverai sans hésiter... Pourquoi pas un autre album ?"  
**(Nathalie Hurtrel, Nathalie La Neve, Elise Manccau et Karine Manie)**

"ça sert quand même le Français..."  
**(Nicolas Ferare)**

"Ce projet a permis de me surpasser!"  
**(Nathalie Hurtrel)**

"Quel plaisir de travailler avec des élèves aussi volontaires et dynamiques ! Ce projet m'a permis de les connaître d'une manière différente et m'a enrichi personnellement et professionnellement. Au fur et à mesure du déroulement de cette action, les élèves ont dévoilé des qualités et des compétences, jusque là insoupçonnées."  
**(Karine Lefranc, professeur d'ESC)**

## Marie et Martin

C'est dans un aubett'  
Du port de Dunkerqu'  
Tous les matins / sur ' l'Minck  
Qu'on peut voir la gentil Marie  
C'est une fill' jeune et jolie  
De son sourir' le chalant  
il faut / qu'ell' vand' / à tout prix  
Le poisson que pêch' son mari.

Martin est parti  
Un jour de tempête  
Fini les soirs de fêt'  
Les mains serrées devant son visag'  
Eil' prie, guettant de bon présag'  
Il ne part pas longtemps  
Mais ell' s'inquièt' tout l'temps  
Marie espère au fond d'elle  
Que la mère ne sera pas cruelle.

Ainsi va la vie  
Martin et Marie  
Au rythme des marées  
L'argent s'envole des port'monnaies  
Soit la richesse ou la pauvreté  
Tout peut être chimère  
Pour les pommés de la mer  
L'océan c'est leur destin  
Et voilà la vie des marins

Refrain  
Marie et Martin se sont donné la main  
Par une belle matinée de juin  
Peu de temps après ils se sont mariés  
Mais hélas il repartit pêcher  
Bis : c'est un pêcheur, elle le savait  
Mais ça ne l'empêche pas de l'aimer

Nathalie Hurtrel, Nathalie La Neve  
Elise Manceau, Karine Manie

## Marie et Martin

C'est dans un aubett'  
Du port de Dunkerqu'  
Tous les matins / sur ' l'Minck  
Qu'on peut voir la gentil Marie  
C'est une fill' jeune et jolie  
De son sourir' le chalant  
il faut / qu'ell' vand' / à tout prix  
Le poisson que pêch' son mari.

Martin est parti  
Un jour de tempête  
Fini les soirs de fêt'  
Les mains serrées devant son visag'  
Eil' prie, guettant de bon présag'  
Il ne part pas longtemps  
Mais ell' s'inquièt' tout l'temps  
Marie espère au fond d'elle  
Que la mère ne sera pas cruelle.

Ainsi va la vie  
Martin et Marie  
Au rythme des marées  
L'argent s'envole des port'monnaies  
Soit la richesse ou la pauvreté  
Tout peut être chimère  
Pour les pommés de la mer  
L'océan c'est leur destin  
Et voilà la vie des marins

Refrain  
Marie et Martin se sont donné la main  
Par une belle matinée de juin  
Peu de temps après ils se sont mariés  
Mais hélas il repartit pêcher  
Bis : c'est un pêcheur, elle le savait  
Mais ça ne l'empêche pas de l'aimer

Nathalie Hurtrel, Nathalie La Neve  
Elise Manceau, Karine Manie

## Marie et Martin

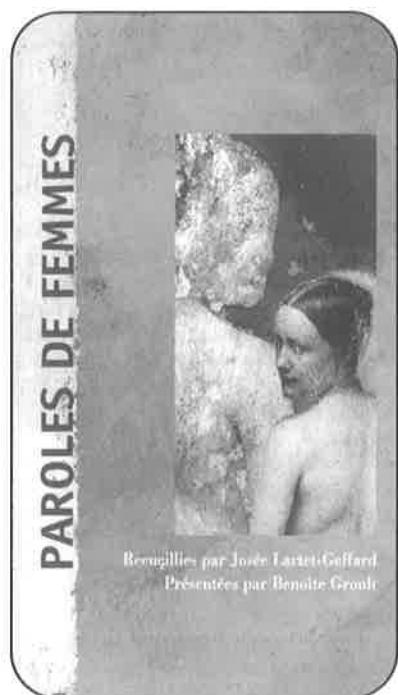
C'est dans un aubett'  
Du port de Dunkerqu'  
Tous les matins / sur ' l'Minck  
Qu'on peut voir la gentil Marie  
C'est une fill' jeune et jolie  
De son sourir' le chalant  
il faut / qu'ell' vand' / à tout prix  
Le poisson que pêch' son mari.

Martin est parti  
Un jour de tempête  
Fini les soirs de fêt'  
Les mains serrées devant son visag'  
Eil' prie, guettant de bon présag'  
Il ne part pas longtemps  
Mais ell' s'inquièt' tout l'temps  
Marie espère au fond d'elle  
Que la mère ne sera pas cruelle.

Ainsi va la vie  
Martin et Marie  
Au rythme des marées  
L'argent s'envole des port'monnaies  
Soit la richesse ou la pauvreté  
Tout peut être chimère  
Pour les pommés de la mer  
L'océan c'est leur destin  
Et voilà la vie des marins

Refrain  
Marie et Martin se sont donné la main  
Par une belle matinée de juin  
Peu de temps après ils se sont mariés  
Mais hélas il repartit pêcher  
Bis : c'est un pêcheur, elle le savait  
Mais ça ne l'empêche pas de l'aimer

Nathalie Hurtrel, Nathalie La Neve  
Elise Manceau, Karine Manie



## " Paroles de femmes " dans les lycées agricoles d'Aquitaine

Au printemps 2001, une série de rencontres autour du livre " Paroles de femmes " (Josée Lartet-Geffard - Chloé Poizat, éditions Albin Michel, collection Paroles) et de la lecture théâtralisée créée par Betty Heurtebise et Patrick Veyssièr s'est déroulée dans les lycées agricoles d'Aquitaine. Cette action a été réalisée à l'initiative de Martine Hauthier pour le CRARC Aquitaine et d'Éric des Garets pour le Centre régional des lettres d'Aquitaine et avec le soutien de l'Office Artistique de la Région Aquitaine, de la DRAC, du Conseil Régional et de la DRAF/SRFD. Après une dizaine de lectures suivies d'un débat avec des étudiants de BTS, l'autrice et la comédienne évoquent cette expérience.

**- Parlons d'abord des origines. Comment le livre est-il né et quelle a été la genèse de la lecture théâtralisée " Paroles de femmes " ?**

**Josée Lartet-Geffard :** En tant que libraire, j'avais été frappée par l'extrême rareté de textes de femmes dans la collection " Paroles " chez Albin Michel.

C'est vrai que les femmes sont longtemps restées en marge de l'Histoire, de la littérature ou des arts. Il faut dire qu'elles ont rarement eu les moyens d'y inscrire leurs marques... Celles qui sont sorties du rang, souvent mésestimées par leurs contemporains, ont fréquemment été oubliées par les générations suivantes. Avec un **Paroles de femmes**, je voulais retrouver des traces de celles qui ont participé activement aux bouleversements politiques et sociaux, retrouver aussi la trace des créatrices.

**Betty Heurtebise :** C'est Annie Aubert, responsable de la médiathèque de Blanquefort qui m'a proposé, à l'occasion de la journée du 8 mars 2000, de travailler sur le livre **Paroles de femmes** de Josée Lartet-Geffard. J'ai alors découvert les écrits de nombreuses femmes qui m'étaient jusque-là inconnues. De là, je suis passée à un questionnement de comédienne : comment rendre ces voix, comment faire percevoir au spectateur toute leur intensité ?

**- La difficulté ne venait-elle pas du fait qu'il s'agit de textes courts, aux contextes forts différents et qui pourtant, par la construction du livre, produisent entre eux divers effets de sens ?**

**B. H. :** Oui, il s'agissait de faire entendre à la fois toute la portée des textes et la volonté de l'autrice du livre. Je voulais que l'on puisse saisir la profondeur de ces courts écrits mais aussi la diversité de celles qui les avait rédigés. Cela passait donc par un travail sur la mise en voix de ces textes. Le livre est fait de paroles de révolte, de paroles d'amour, de colère, de tendresse et il fallait faire entendre au spectateur toutes ces voix.

**- À ce propos, comment l'autrice a-t-elle choisi les textes qui font le livre ?**

**J. L.G. :** Je ne souhaitais pas m'aventurer sur le terrain d'une parole des femmes par essence différente de la parole des hommes. Mais à partir de leurs pratiques, de leurs domaines d'activités, de leurs passions, des femmes se sont exprimées, je voulais donner à lire ces mots trop souvent absents. On trouve donc des textes relatifs aux luttes menées pour l'émancipation, l'accès à la citoyenneté ou simplement à la culture. Mais mon projet n'était pas de faire une compilation revendicatrice, il s'agissait de donner aussi sa

place à l'humour, à l'imagination et à la création. À mon sens, il ne suffisait pas non plus d'être biologiquement femme pour figurer dans ce livre. J'ai privilégié les femmes qui ont manifesté certains signes de solidarité à l'égard des autres femmes ou celles qui ont questionné l'état des choses.

**- Lors du passage du livre à la lecture théâtralisée, la mise en scène et en voix s'est-elle faite d'emblée ou a-t-elle connu des évolutions ?**

**B. H. :** Effectivement, le fait de ne pas connaître toutes ces femmes m'a parfois conduit à des interprétations éloignées de ce qu'avait été la vie de telle ou telle femme. C'est notamment le cas pour la bolivienne Domitila Barrios de Chungara. Je l'avais d'abord tirée vers un personnage de femme plutôt soumise et c'est la lecture de son livre qui m'a appris les épreuves qu'elle avait affrontées, combien cette femme était au contraire une combattante courageuse et pleine de ressources, pas du tout quelqu'un qui se situait comme une victime. Ce sont donc mes recherches et la volonté de mieux savoir qui était cette femme qui ont orienté mon interprétation.

**- La lecture présentée dans les lycées n'était pas exactement celle de la création à Blanquefort.**

**B. H. :** C'est vrai. Lors de la création, le 8 mars 2000, j'avais effectué un choix de textes. Quand le projet de présenter la lecture dans les lycées agricoles a été mis en œuvre, j'ai décidé, en accord avec Patrick Veyssière le responsable de la mise en images, d'inclure l'ensemble des textes du livre.

**- Était-ce pour vous une première expérience de théâtralisation d'une lecture ?**

**B. H. :** De cette façon-là, oui. J'avais déjà présenté des lectures mais selon le principe " un texte - un auteur ". C'est-à-dire à partir de la continuité d'un récit, donc d'une dynamique déjà présente. Cette fois, proposer à Patrick Veyssière de participer à cette aventure et de mettre en images les mots projetés sur le voile situé derrière la comédienne permettait de construire un rythme dans la lecture. Puisqu'il s'agit de récits courts, il fallait leur trouver un fil conducteur. Il est bien sûr déjà inscrit dans le livre, mais le lecteur a la possibilité de passer de pages en pages, de revenir en arrière, de confronter deux textes et donc de percevoir par là ce qu'a voulu réaliser l'actrice. Le spectateur n'est pas confronté aux textes de la même façon. Il fallait donc lui proposer des points d'ancrage, des repères. C'est la fonction que remplit la projection de textes sur la lectrice ou le décor.

**J. L.G. :** En tout cas, pour moi c'était une émotion chaque fois renouvelée d'entendre ces textes que je connais pourtant par cœur. La qualité du travail de mise en voix effectué par Betty sait leur redonner vie. Cet effet s'est toujours produit sur les lycéens : quels que soient le type de salle ou l'attitude première du public, l'attention était captée dès les premiers textes.

**- L'agencement des textes est-il le même pour le livre et pour la lecture ?**

**B. H. :** Oui. Je l'ai respecté parce qu'il y a dans le livre une évolution qui devait être conservée. Le fil conducteur inscrit dans le livre est très important, les textes se font écho. Ce sont par exemple les deux textes centraux qui, en se répondant, font émerger ceux qui les précèdent.

**J. L.G. :** C'est précisément là que se situe le travail d'auteur pour cette collection : il s'agit de construire du sens en confrontant des textes de provenances très diverses.

Dans le cas qui nous occupe, la similitude entre le livre et la lecture était d'autant plus importante qu'il y avait ensuite les rencontres avec les lycéens.

**- Betty Heurtebise, quels ont été pour vous les apports de cette expérience, en tant que comédienne mais peut-être aussi en tant que femme ?**

**B. H. :** Tout simplement, ce travail sur des textes de femmes a questionné ma vie de femme et de comédienne. C'est-à-dire comment je me situe aujourd'hui dans mon travail de comédienne et dans mes projets d'avenir. Cela m'a permis par exemple de rompre un peu avec la position de la comédienne en attente de rôles pour tenter plutôt de me lancer dans mes propres aventures. De là est née l'idée de monter une structure et de travailler sur des projets que j'avais en tête sans les avoir lancés jusqu'ici. Le spectacle Histoires d'Hélène Cassicadou, d'après trois contes de Christian Bobin, destiné au jeune public et qui sera créé en juin, vient donc en partie de cette expérience.

**- À propos de jeune public, vous venez de rencontrer de jeunes adultes, que retirez-vous des échanges qui ont suivi les lectures ?**

**J. L.G. :** Il faut préciser qu'avant ces échanges, il y a eu tout un travail de préparation pensé sur l'année scolaire... En novembre, nous nous sommes réunis, Martine Hauthier, les enseignants concernés, Jean-Luc

Peyroutet du CRLA, Betty et moi-même afin de discuter des pistes de travail que je proposais. Au début du 2<sup>e</sup> trimestre, les livres ont été achetés par les établissements à destination des étudiants et les Illustrations originales de Chloé Poizat ont également été exposées dans les établissements.

La lecture et la rencontre-débat étaient donc un aboutissement de ce travail.

**B. H. :** Personnellement, je suis en fait un peu désappointée par ce qu'ont été les interventions des jeunes, les filles comme les garçons. Ce qui m'a frappée c'est à la fois un manque de tolérance et le fait que la question du masculin et du féminin soit encore autant à poser. Très majoritairement, les représentations demeurent extrêmement stéréotypées. Je pensais qu'aujourd'hui les choses avaient plus évolué. Je croyais qu'il était à peu près admis que les femmes et les hommes pouvaient assumer les mêmes tâches ou les mêmes fonctions. Mais on s'aperçoit que les schémas anciens sont toujours très prégnants. Il paraît par exemple difficile à ces jeunes de penser qu'une femme puisse être autre chose qu'avant tout une mère et que la question de la maternité dépasse l'idée de nature... J'ai l'impression que si la situation de leurs parents est différente de celle de leurs arrière-grands-parents, ils ne savent pas ce qu'il a fallu pour que ces changements se fassent. Et je pense justement que la question de la mémoire est très importante. C'est le mérite du livre Paroles de femmes de faire redécouvrir des femmes et des textes qu'on avait mis dans l'oubli. Ce qui m'a semblé manquer souvent dans le public rencontré, c'était la curiosité, hormis à propos des faits strictement rattachés à l'actualité, comme le débat sur la parité par exemple.

Cela dit, le projet de présenter la lecture puis d'engager un débat me paraît toujours aussi pertinent parce qu'il permet de faire exister ces questions et d'amorcer la réflexion. D'autant plus qu'il s'agit d'une problématique qui est au programme de



leurs études et qu'elle peut prendre une coloration plus personnelle, moins formelle, à travers ce type de rencontre.

**J. L.G.** : Les échanges ne se ressemblaient pas forcément d'un établissement à l'autre. Les rencontres les plus réussies furent celles où l'enseignant, par un travail préalable, avait évacué ce qui n'est pas vraiment pensé, ce qui n'est qu'idées reçues sur la question masculin-féminin. Mais le peu de paroles de la part des filles a été remarquable. Nous avons souvent entendu l'argument qui consiste à prétendre que le débat sur les rôles hommes-femmes est aujourd'hui dépassé, mais il n'y a eu que deux établissements où les filles ont pris la parole... Ailleurs, elles étaient silencieuses ou huées si elles prétendaient se faire entendre. Il s'agit bien sûr de classes composées en très grande majorité de garçons mais de classe mixtes tout de même. La mixité physique ne semble donc pas assurer à elle seule la mixité culturelle... Leur ignorance de la dimension sociale et culturelle dans la construction d'une identité sexuée était frappante. Leurs discours étaient essentiellement basés sur les notions de " nature " et de " complémentarité ".

La surdité majoritaire chez ces jeunes, en ce qui concerne les rapports masculin-féminin, me fait penser qu'il y a là un travail nécessaire

si on veut aller dans le sens d'une plus grande égalité hommes-femmes. Voilà une question qui vient d'être au programme pour deux ans. Pour qu'elle ne soit pas qu'un événement ponctuel, ne devrait-elle pas être un axe fondamental pour la formation des jeunes ?

**- Sans omettre les difficultés évoquées, il s'agit donc au final d'une action fructueuse ?**

**B. H.** : Cette aventure a d'abord été une belle rencontre entre l'autrice et moi-même. Cette complicité a d'ailleurs fait naître des réflexions et d'autres projets. Quand le comédien peut rencontrer l'auteur c'est vraiment une expérience très enrichissante.

**J. L.G.** : Ce qui me rend le plus optimiste, c'est le moins mesurable, que l'on a pourtant parfois ressenti dans certaines interventions des étudiants : la possibilité d'un éveil à ce qui était peut-être jusque-là inaperçu.

Propos recueillis par Patrick Geffard, enseignant



**Renseignements sur les actions dans les établissements :**  
**Martine Hauthier - CRARC AQUITAINE**  
**LEGTA de Libourne-Montagne**  
**33570 - MONTAGNE**  
**Tél : 05 57 25 13 51**  
**e-mail : crarc.aquitaine@educagri.fr**

**“ PAROLES DE FEMMES ”**  
**RECUEILLIES PAR JOSÉE LARTET GEFFARD**  
**PRÉSENTÉES PAR BENOITE GROULT**  
**IMAGES CHLOÉ POIZAT**  
**EDITIONS ALBIN MICHEL, COLLECTION PAROLES, 1999**

**LIVRE**

"Dans ce volume, Josée Lartet-Geffard a choisi de donner la parole aux femmes... Le livre est d'un abord très séduisant grâce aux illustrations de Chloé Poizat qui donnent formes et couleurs d'une douce étrangeté à ces paroles profondes ou légères.

Les textes sont très riches, mais l'ensemble reste facile et agréable à lire par la très grande variété des passages proposés. Diversité dans le temps et dans l'espace : Hypatia, philosophe grecque du IV<sup>e</sup> siècle, voisine avec une lycéenne oranaise contemporaine. Diversité des thèmes abordés par les femmes : l'amour, la révolte, la maternité, la politique, le savoir, la liberté... Diversité des tons : la colère, la tendresse, la gravité, la sensualité et l'humour souvent... Mais qu'il soit drôle ou grave, écrit par une femme célèbre ou inconnue, témoignage d'hier ou d'aujourd'hui, chaque texte est émouvant, profond, il ouvre un espace à la réflexion. Et quand on a tout lu, quand on referme le livre, on s'aperçoit que ces paroles venues d'horizons si différents se répondent harmonieusement, sont en résonance au fil des pages, au fil des époques, à travers les pays... Benoîte Groult, dans sa préface, parle de "sororité" : en effet il est très touchant de se découvrir si proche de toutes ces voix. C'est sans doute là que l'autrice a voulu nous conduire en composant son recueil : les questions, les plaintes, les constats, les luttes, les propositions de ces femmes peuvent, doivent être les nôtres aujourd'hui encore, pour que féminin et masculin construisent ensemble l'avenir."

Revue Citrouille n° 24 - novembre 1999 sur le thème Masculin-Féminin

**LA LECTURE THÉÂTRALISÉE**

"La lecture "Paroles de femmes" nous fait découvrir toutes les voix recueillies dans le livre : voix de romancières, d'exploratrices, de philosophes, de poètes, de femmes politiques qui ont eu la passion de leurs rêves. (...)

La mise en espace mêle à la fois l'écriture, les illustrations et la diversité des tons contenus dans le livre. Par un jeu de projections de textes et d'images sur un voile situé derrière la comédienne, le spectateur est amené à devenir à son tour lecteur.

De même que l'autrice a donné la parole aux femmes, la lectrice cherchera avec la complicité du public à créer une émotion théâtrale à travers des voix colorées et enracinées dans une volonté d'échanger de profondes pensées. "

## QUAND LES JEUNES ÉCRIVENT LA SCIENCE UNE ACTION DE CULTURE SCIENTIFIQUE À DESTINATION DES SCOLAIRES

Que des jeunes pénètrent l'univers de la recherche scientifique et les laboratoires, rencontrent des chercheurs dans le cadre de leurs activités scolaires, n'est plus chose exceptionnelle. Il n'est pas rare non plus que de cette rencontre naisse une restitution écrite, où ils expliquent ce qu'ils ont compris et retenu de leur visite, dans un travail dont l'esprit et la forme sont proches du reportage.

Avec le projet **quand les jeunes écrivent la science**, mis en œuvre par l'Institut de la Recherche Agronomique, centre de Montpellier, nous avons voulu aller plus loin, et faire exprimer à des élèves de 11 à 18 ans la relation personnelle qu'ils ont nouée au cours des années avec l'univers scientifique, en particulier avec celui de la recherche agronomique.

Le projet a réuni 7 classes de l'enseignement général et de l'enseignement agricole, appartenant à des établissements scolaires de différents départements du Languedoc-Roussillon, Aude, Hérault, Pyrénées Orientales. Il a fait intervenir 150 élèves de la 6ème à la terminale, ainsi qu'une dizaine d'enseignants. Ils ont visité une unité de recherche ou une unité expérimentale du centre INRA de Montpellier, le musée montpellierain Agropolis Museum, consacré à l'agriculture et à l'alimentation dans le monde, participé ensemble à une rencontre-débat avec des chercheurs sur le thème de l'alimentation (\*). Ce panorama avait pour caractéristique la mise en exergue de la dimension culturelle et sociale de la science. En initiant les élèves à la découverte du terrain d'action de la recherche, nous souhaitons les sensibiliser à la manière dont se construit la science, les inciter à développer un regard citoyen sur cette dernière.

Cette première étape se déroula de janvier à mars 2000, en fonction de la disponibilité de chacune des classes.

Dans un deuxième temps, il a été proposé aux élèves d'écrire une nouvelle sur le thème de la recherche agronomique. En effet, si l'intérêt des restitutions du type "reportage" est de rendre compte de ce que les jeunes ont compris lors de leur visite, en proposant ici aux élèves d'écrire non plus un compte-rendu, mais une histoire autour de la recherche scientifique, une fiction où ils vont devoir tout inventer des personnages, du paysage, de l'intrigue, ceux-ci ont été contraints de livrer dans leur écriture non pas ce qu'ils ont compris, mais ce qu'ils ressentent, et par là même, quelles sont les représentations qu'ils se font de la science et

de la recherche. L'écriture des textes a été réalisée au cours d'ateliers d'écriture animés par des gens de métier, deux écrivains languedociens et une animatrice d'ateliers d'écriture (\*\*) qui travaillèrent en étroite collaboration.

Cette deuxième étape s'est déroulée de février à mai, au sein des établissements scolaires ou dans le cadre plus distancié de séminaires d'écriture hors établissements scolaires. Dans la mesure du possible, les séances ont été regroupées sur une semaine ; dans le cas où cela ne fut pas possible, elles furent échelonnées sur 2 à 3 mois. En moyenne, elles se sont déroulées sur 4 journées par classe en moyenne.

Le projet prenait racine tout à la fois dans le quotidien des élèves et dans le débat de société, le fil conducteur en étant le thème de l'alimentation, thème suffisamment proche des élèves pour qu'ils puissent se l'approprier, en nourrir leur imaginaire, et pour qu'ils puissent entrevoir les implications de la recherche et de ses résultats dans le fonctionnement social.

Dans cette perspective, ce thème est particulièrement porteur. Alors que le nombre des agriculteurs est en constante diminution, les grands groupes industriels et la distribution occupent le champ de l'alimentation. En effet, 80 % de la matière agricole sont aujourd'hui transformés par l'industrie. Les agriculteurs sont toujours les fournisseurs de la matière première destinée à la transformation. Mais la multiplication et la sophistication des procédés de transformations, la diversité des intervenants éloignent le produit alimentaire de plus en plus standardisé de sa source. Exemple symbolique, le thème de l'alimentation stigmatise la manière dont sciences et techniques exploitent les ressources naturelles en les contrôlant, mais aussi en les modifiant, et offre à l'analyse le fonctionnement de ses filières, où de multiples acteurs, scientifiques ou non, interviennent.

D'autre part, la recherche dans ce domaine est aujourd'hui quotidiennement confrontée aux interrogations de l'opinion publique. L'alimentation est en effet l'un des domaines où son expression est particulièrement présente, reflétant des inquiétudes mais aussi une volonté de choix et de participation aux processus de décision. Quelle est l'attitude de l'enfant ou de l'adolescent face aux recherches menées dans le secteur de l'agroalimentaire? Comment les intègre-t-il dans son environnement quotidien ?

Que l'on ne s'y trompe pas, dans les histoires rédigées par les élèves - dans leur naïveté, parfois, comme dans le talent dont elles font preuve pour certaines -, c'est bien les

\* Une vingtaine de chercheurs au total sont intervenus au cours du projet, lors des visites de laboratoires et du débat.

\*\* Lilian Bathelot, écrivain, auteur de romans noirs et de livres pour enfants aux éditions *Climats et Albin Michel*  
Cyril Berneron, auteur d'un roman policier aux éditions *Baleine*  
Sophie Joignant, animatrice d'ateliers d'écriture diplômée de troisième cycle universitaire.  
Tous sont agréés DRAC languedoc-Roussillon pour les interventions en milieu scolaire.

représentations les plus intimes des jeunes que l'on découvre, pour peu que nous sachions les lire. Car on aurait bien du mal à reconnaître dans les fictions imaginées la réalité de tel laboratoire de recherche visité, et à savoir ce que les jeunes ont compris des explications des chercheurs : ce n'est pas ce qu'il faut y rechercher.

Au fil de la lecture de cette littérature, c'est plutôt leur vision intime de la science et de la recherche que ces jeunes auteurs nous livrent, celle qu'ils ont dû puiser au fond de leur inconscient pour imaginer des histoires, des univers, des personnages.

L'intérêt des textes, outre le plaisir de leur lecture, est donc de faire en quelque sorte un "sondage" sur l'image de la recherche scientifique en général, et agronomique en particulier, chez des jeunes dont le nombre et la diversité peuvent donner à penser qu'ils sont en quelque sorte représentatifs de la jeunesse méridionale de l'an 2000. C'est sur le mode littéraire qu'ils se sont exprimés ici, certains se pliant sensu stricto au cahier des charges qui leur demandait d'écrire sur le thème de l'alimentation, d'autres parlant plus largement de ce que la science évoque pour eux, clonage, environnement, pollutions... Sur l'ensemble des fictions écrites par les élèves, un sixième environ ne parle pas de science, ou cette dernière n'intervient que de manière incidente ; la science, sous un aspect ou un autre, joue un rôle dans l'intrigue des autres textes, se décomposant à peu près comme suit : 50% font intervenir la recherche agronomique ou agroalimentaire, 25% la recherche scientifique, 25% mettent en scène une vision plus générale de "la science".

Ces résultats ont été commentés dans l'ouvrage *Quand les jeunes écrivent la science*, publié aux Editions INRA, et préfacé par Daniel Boy, directeur de recherches au Centre d'étude de la vie politique française (CEVIPOF).

" La figure des savants domine largement les mentalités, au moins en nombre de textes puisque près de la moitié mettent en scène un personnage scientifique. Et la description de ces personnages est parfaitement conforme au mythe éternellement réactivé par les fictions (cinémas, télévision, bande dessinée) du savant fou, malveillant ou maladroit. On remarquera cependant que l'autre face du mythe scientifique, celle qui évoque le savant dévoué, n'est guère représentée dans cette galerie de personnages. Pourtant, quelques bienfaiteurs de l'humanité inventent des médicaments miracles ou des modes de transports de rêve (la science miraculeuse, 4 cas). La pression de l'actualité explique sans aucun doute la fréquence de la deuxième catégorie, celle qui regroupe les textes faisant allusion aux dangers supposés de l'alimentation moderne (environ un tiers des cas). Vache folle et OGM font aujourd'hui partie d'un

fonds commun de représentations où se mêlent l'évocation du risque alimentaire (listériose, allergies, ESB), la condamnation de l'agriculture intensive et des industries agroalimentaires, et la glorification de l'agriculture biologique. Reste enfin un petit reliquat de textes qui pourraient sans doute être affectés sans abus à l'une ou à l'autre des deux catégories dominantes puisqu'ils font reproche à la science de son manque d'humanité.

Au total, le bilan semble bien noir : la science n'est jugée qu'à ses résultats, presque jamais à ses aptitudes à comprendre la nature. Et ses résultats ne sont pas brillants puisqu'ils dénaturent le monde naturel, voire empoisonnent l'humanité par bêtise ou par désir de profit. Faut-il se désespérer de ces exercices littéraires qui semblent condamner presque unanimement l'activité scientifique ? Devons-nous conclure de cette expérience que la science a perdu toute capacité à mobiliser l'enthousiasme des jeunes générations ? Ce serait faire preuve, à notre tour, d'un pessimisme exagéré. Plus que les autres classes d'âge, les jeunes sont exposés à des contenus fictionnels qui prennent souvent la science et la technique pour prétexte : le savant fou, la machine inhumaine, l'homme robotisé alimentent constamment le fonds de commerce des albums de bandes dessinées, du cinéma, des feuilletons télévisés. Mais où se situe réellement pour les jeunes spectateurs la frontière entre la réalité et la fiction ?

Quant au fond, il est vrai que, depuis une trentaine d'années, la science est questionnée par la société. Il serait après tout bien étrange et presque inquiétant que les jeunes ne prennent pas, eux aussi, leur part de cette entreprise de remise en question d'une institution. Qu'ils le fassent le plus souvent sans grandes nuances tient davantage selon nous à leur jeune âge qu'à une véritable radicalité contre l'institution scientifique ".

Cette collection de textes se propose donc comme un outil de réflexion au service de tous ceux que ces questions interrogent.

**Pascale Scheromm,**  
**Coordinatrice du projet,**  
**Direction de l'information et de la communication**  
**Centre INRA de Montpellier**

**A lire**

" *Quand les jeunes écrivent la science* "  
 Editions INRA - RD 10, Route de St Cyr, 78 026 Versailles cedex  
 En librairie ou à l'INRA (Secrétariat commercial : 01 30 83 34 06)



## Les grands thèmes abordés se déclinent ainsi :

- Le savant fou, apprenti sorcier, ou encore malveillant

On trouve dans 14 textes des descriptions de savants malveillants, animés par le désir de puissance ou l'appétit du gain.

- OGM et nature

Les dangers des aliments génétiquement modifiés, et par contraste les bienfaits de l'alimentation "naturelle", apparaissent dans 8 textes.

- Les méfaits de l'alimentation moderne

Cinq textes relatent des intoxications alimentaires graves (on en meurt) dues à la négligence ou à la malveillance de scientifiques, ou encore à la rapacité d'industriels.

- La science inhumaine

Cinq textes sont inspirés par une vision pessimiste des résultats de la science : l'activité scientifique va à l'encontre des lois de l'humanisme.

- Le scientifique, homme intègre en but à des industriels ou à des politiques peu scrupuleux

Cette image du scientifique apparaît dans 5 textes.

- La science miraculeuse

Quatre textes évoquent des résultats prodigieux de la science : élixir de jouvence, médicament miracle, téléportation, découverte du virus de la guerre).

- Le scientifique, un humain qui peut causer la perte de l'humanité, ou à l'inverse la sauver, est un thème qui apparaît dans 2 textes.

### Les établissements scolaires ayant participé au projet

#### Hérault

**Lycée agricole la Frondaie à Castelnau le Lez**

Classe de préparation à l'apprentissage de Mme Guérin.

Lycée Louis Feuillade de Lunel

Classe de 1ère S de M. Pietri.

#### Aude

**Collège Joseph Anglade - Lézignan Corbières**

Classe de 6ème de Mme Ripert.

**Lycée professionnel agricole des Corbières et du Narbonnais**

Classe de seconde secrétariat accueil de M. Gach.

**Lycée Lacroix de Narbonne**

Classe de 1ère L de M. Ripert

**Lycée agricole la Condamine de Pézenas**

Classe de 4ème technologique de Mmes Montussac. et Pobel

#### Pyrénées Orientales

**Lycée Agricole de Rivesaltes**

Classe de 1ère Brevet de Technicien agricole commercialisation et services de M. Poublan et Mme Ribo

### Quatre classes de l'enseignement agricole du Languedoc Roussillon impliquées dans le projet.

Via leurs professeurs, nous avons fait appel à des classes volontaires. Les élèves ont joué le jeu et même au-delà, combinant dans une alchimie souvent très jubilatoire leur vision des sites de l'INRA, la perception de leurs échanges avec les chercheurs, leur univers personnel. En celui-ci semblent coexister violence et jeu, espoir et scepticisme vis à vis des valeurs proposées par le monde adulte. Leur souci premier dans ces écritures n'était pas toujours de faire "joli" ou académique. D'où des textes parfois assez décapants !

Les niveaux étaient hétérogènes : une CPA, une 4ème, une seconde et une première BTA. Mais dans chacune de ces classes, de nombreux élèves étaient en "détresse d'écriture". Les professeurs, dont certains avaient participé à des ateliers menés dans l'enseignement agricole, ont vu dans cette proposition une opportunité à saisir. Merci à eux d'avoir permis à cette dynamique de vivre. Ils disent avoir été surpris par la qualité de nombreux textes. Le mérite leur revient, comme aux écrivains-animateurs d'avoir entretenu ce climat de liberté, de confiance et d'exigence. Mais place à leur parole à travers l'évaluation du projet proposée par la mission culture scientifique de l'INRA de Montpellier.

## Quand les jeunes écrivent la science (suite...)

### Les impressions des enseignants des lycées agricoles

Jean-Michel Gach (LPA des St Laurent de la Cabrerisse), Françoise Pobel et Françoise Montussac (LEGTA Agropolis, site de Pézenas). Florence Guérin (LPA de Castelnau-le-Lez). Jean-Louis Poublan (LEGTA Perpignan-Roussillon, site de Rivesaltes).

Le projet a bien intégré les dimensions littéraires et scientifiques. Pour toutes les classes, il est apparu évident que les élèves se sont trouvés valorisés à travers ce projet d'envergure qui les réconciliait avec l'écriture et l'école. Ils se sont révélés à eux-mêmes. Et aux yeux de tous. Particulièrement quand leur texte dûment mis en forme apparaissait à leur yeux. L'impression du livre aux Editions INRA sera une reconnaissance supplémentaire.

Si l'atelier d'écriture a été plébiscité par les élèves, ceux-ci ont apprécié l'ensemble de la démarche incluant des visites de labos, des débats avec les chercheurs et l'accueil à Agropolis Museum.

Le contact avec les chercheurs a été apprécié et leur volonté d'entrer en contact avec les jeunes bien reconnue ! Ceux-ci ont affirmé avoir obtenu des réponses satisfaisantes aux questions qu'ils posaient, même si le débat a été parfois vif ! (entre profs et élèves d'une part et chercheurs d'autre part...)

Des sujets de controverse ont été clairement identifiés : les OGM, l'agriculture biologique.

Une suggestion, pour une autre fois ? prévoir dans l'équipe d'encadrement davantage d'enseignants des disciplines scientifiques. Ce sont en effet principalement les professeurs en charge de l'expression qui ont été présents sur le projet.

Les écrivains-animateurs étaient dans les classes auréolés du prestige de celui "qui a été publié". Par leur seule présence, ils ont facilité le démarrage de l'action.

Quand cela a été possible, les séquences d'écriture réalisées dans des journées banalisées ou même un séjour "bloqué" à l'extérieur de l'établissement ont semblé donner de très bons résultats. Ne pas trop étendre dans le temps la démarche est apparu plus heureux.

Du point de vue de la méthode, il semble qu'une phase étape de "récolte des impressions /mots à l'état brut/mémoire" à la sortie des laboratoires de l'INRA ait manqué. Cela a été le plus évident quand l'atelier d'écriture s'est fait trop longtemps après.

Les équipes se disent prêtes à recommencer... En matière de valorisation du travail accompli, ils attendent avec intérêt et curiosité l'analyse des textes par le

sociologue Daniel Boy, analyse qui paraîtra en préface du livre.

Pour conclure, deux témoignages qui peu ou prou recouvrent ceux de toutes les classes :

"L'opération Quand les jeunes écrivent la science a été réalisée avec la classe de seconde secrétariat accueil. Cinq histoires sont nées de l'imagination de cette classe de douze adolescents (onze filles et un seul garçon) qui se sont retrouvés durant quatre jours consécutifs au gîte rural de C. pour vivre dans les meilleures conditions cette expérience passionnante et enrichissante. Très motivés, Renaud, Patricia et les autres ont révélé des talents littéraires jusque là insoupçonnés..."

"Les points forts ? la convivialité, la liberté, l'encouragement à l'imaginaire, la valorisation de chacun, l'exigence d'arriver au bout !"

**Hubert Guérin, SRFD Languedoc-Roussillon**

Richard Brustou



**Quel travail d'écriture pour servir cette expérience ?**

par Lilian Bathelot, Cyril Berneron et Sophie Joignant, animateurs des ateliers d'écriture.

Notre rôle d'écrivain au sein de ces ateliers d'écriture a été d'accompagner les jeunes dans leur travail de création. Car c'est bel et bien de création littéraire dont il s'agit, et non pas d'un travail de "rédaction française".

Les jeunes ont été considérés comme des auteurs, entièrement libres de construire leurs fictions comme ils l'entendaient, aussi bien quant à l'intrigue que quant au style d'écriture. Nous nous sommes attachés à ne pas intervenir, ni directement ni indirectement, sur le contenu de l'histoire. Ceci nous a semblé une condition de validité de ce travail, puisqu'il était question de connaître au travers des textes les représentations intimes des jeunes sur la recherche agronomique - et non les nôtres...

A la base, les jeunes avaient, en règle générale, envie d'écrire, d'inventer, d'imaginer. Notre travail a donc été, en nous appuyant sur notre pratique d'écrivain, de les accompagner dans la gestion du stress créatif (gérer l'angoisse de la page blanche sans montrer comment la noircir), dans l'élaboration technique de leur histoire, et surtout, de les amener à se rendre compte qu'ils savent déjà, au fond d'eux même, comment la narration peut faire naître le rire ou la peur, l'émotion ou le suspense. Cette méthode permet d'amener à l'écriture de fictions en intervenant le moins possible sur l'imaginaire propre de l'enfant, ce qui, dans cette expérience, était particulièrement utile. L'écueil de cette méthode, en contrepoint, est de laisser parfois filer l'imaginaire de l'enfant. Car l'écrivain joue dans les ateliers de ce type sur le fil du rasoir : il doit simultanément amener, d'un côté à exprimer ce qui vient de soi, de l'autre à rester dans le cadre du

projet. Ici, la seule contrainte de base était que l'histoire (où toute latitude était laissée quant aux personnages et à l'intrigue) devait avoir un rapport, proche ou lointain, avec la recherche agronomique. Notre choix a été de ne pas intervenir pour recadrer autoritairement lorsque un jeune ou un groupe laissait ses émotions et son imaginaire l'emporter, et que nos remarques restaient sans effet. Car, dans ce cas-là, si nous étions intervenus pour contraindre, le texte aurait perdu de sa validité puisqu'il n'aurait en rien révélé le ressenti intime de l'enfant, mais seulement la capacité de l'intervenant à contraindre.

Somme toute, ce défaut touche une petite minorité de textes, et de surcroît, cette minorité-là valide en quelque sorte l'authenticité de l'implication des enfants dans ce travail.



Richard Bruistou

## Quand les jeunes écrivent la science (suite...)

### Extraits de textes

#### Lycée Lacroix de Narbonne

##### Joseph Keller

Marjorie Novis, Laurente Elodie, Dlephine Sénégas, Benjamin Roques et Frédérique Grimal

Il pensa à Steph, il aurait voulu être auprès d'elle, la serrer dans ses bras, et lui dire à quel point il l'aimait. Quelle auda ce ils avaient eu de venir le déranger jusque chez lui, et d'inquiéter Steph pour une histoire sans importance.

Un des hommes entra dans la cellule de Joseph :

- Tu veux que je te dise... Tu vas mourir !
- Mais c'est quoi cette histoire ? Que voulez-vous insinuer ?
- Je veux dire que comme tes 16 milliards de concitoyens, tu crois que vous avez le droit de vivre alors que NON. Vous avez seulement le droit de survivre car vous êtes des objets, mon petit gars, juste des objets !
- Putain, mais vous êtes fou, arrêtez de délirer.
- Tu ne comprends pas, mon gars, tu es juste un ersatz, un ersatz parfait, mais malheureusement pour toi, tu es venu en second.
- Reprenez s'il vous plaît, tout est flou.
- Tu es un clone, mon gars, et ta vie dépend de l'original. Car si celui-ci se fait péter un bras, une jambe ou encore a un problème cardiaque, tu seras appelé à la rescousse, c'est la vie, c'est votre vie.
- Mais, n'ai-je pas un mot à dire dans cette histoire de fou ?
- Pas trop ! Tiens, on a frappé, je crois que c'est pour ta dernière sortie, mon gars...

#### Lycée agricole de Rivesaltes

##### Pill's smorking revenge (La vengeance narquoise de Pill's)

Alexandre Azzoug, Pierre Serra

Elle était serveuse, Stéphanie. Pills sortit avec elle pendant quelques mois ; puis il la demanda en mariage. Elle dit " oui ", et pour la vie.

Mais la vie est truffée de surprises et de rencontres. Pendant un concert de violon, Stéphanie et le violoniste Wolfgang Tech eurent un coup de foudre. Elle eu une liaison extraconjugale avec lui, délaissant son mari, trop occupé à décrypter le code de la totalité du génome humain. Pills travaillait dur, plus que jamais, il était absorbé par l'ADN.

De son côté, sa femme prenait du bon temps, et vivait une aventure aussi intense que torride. Seulement voilà, la fatigue avait beau l'affaiblir, elle n'avait pas voilé sa lucidité : sa femme le trompait. Désormais, et d'un, il ne rentrerait plus jamais chez lui, et de deux, il ne retrouverait le sommeil qu'après avoir trouvé l'homme qui avait brisé son couple, et du même coup son cœur.

Ses cernes se creusaient plus profondément au fil des heures. Parce que Pills savait qui était l'homme qui lui avait enlevé sa véritable raison de vivre et son honneur. Il le lui ferait payer cher.

Sept mois plus tard, le docteur Pills, poussé par la haine, n'a pas seulement perdu son âme et vingt-cinq kilos, il a aussi décodé le génome humain, seul, et en totalité.

Dire qu'avant, il avait des remords à mâcher des chewing-gums. Aujourd'hui, Pills fume, et les verres de whisky coca se succèdent inlassablement dans sa main.

Son bureau, jadis si bien rangé, n'est plus qu'un vaste dépotoir où croulent des montagnes de papier. La seule chose qui le tient encore debout, c'est sans nul doute le plan qu'il a élaboré pour le violoniste.

Une sorte de vengeance narquoise, scientifiquement calculée.

**Lycée agricole de Pézenas**

**La lutte contre la fin de la bonne bouffe**

Thibaut Barrau

Monsieur Richard perpétuait la tradition que son père et son grand-père, s'était transmise de père en fils, l'agriculture. En mars de l'an 2112, l'agriculture était à la limite de l'interdiction. Un jour, il décida de partir à l'aventure : le supermarché. Une fois rentré dans le magasin, il lut "légumes". Quand il arriva dans le rayon, il tomba à genoux comme pris d'un malaise, il ne put que constater : tubes de patates, tubes de tomates... Et c'est là qu'il réalisa, il comprit que le monde était voué, comme on disait, à la bonne bouffe ! Il saisit que seuls sa ferme et les gens comme lui pouvaient sauver la planète, et ce fut là que commença sa quête...

**Le 25/12/12**

Je suis aujourd'hui en plein dans le Massif Central, j'ai vu une fumée - peut-être un berger. Cela fait déjà 9 mois 10 jours que je suis parti, et je commence à perdre espoir. Mais attendez, une lueur...

**Le 26/12/12**

J'ai en ma compagnie un berger qui me suit, ou tout du moins que je suis. Nous sommes dans son camion avec ses chèvres à l'arrière. Ma quête redémarre et nous sommes deux pour la poursuivre.

**Le 30/12/12**

Nous avons été obligés de donner des OTM\* aux bêtes car nous n'avons plus de réserves.

**Le 31/12/12**

Ce soir, nous allons fêter le Jour de l'An.

**Le 01/01/13**

Aujourd'hui, une personne est venue nous voir, elle s'est fait voler son bétail. Quand elle a appris notre histoire, elle est venue à notre rencontre. Nous l'avons aidée à charger sa remorque de tout ce qu'elle pourrait emporter, et nous voilà sur les routes avec un tracteur et un camion.

**Le 20/01/13**

Nous venons d'arriver à Paris, les gens nous regardent bizarrement. Tout à l'heure, un homme nous a tué une bête.

**Le 21/01/13**

Au réveil, nous avons constaté que quelqu'un nous avait enlevé les bêtes et crevé deux roues du camion. Nous sommes allés le faire réparer au garage. Ça nous a coûté 100 Euros. Il ne nous reste plus que 15 000 E à nous trois, ce qui ne fait pas une somme très importante sachant que nous avons des dépenses pour nous nourrir et pour l'essence. Mais notre souci principal reste de consoler notre ami qui a perdu ses bêtes.

\*Organisme Totalement Modifié

**Lycée professionnel agricole des Corbières et du Narbonnais**

**D'Jack Horsaire**

Jessica Grone, Patricia Inki

Toutes les associations du monde étaient bien décidées à tenir jusqu'au bout. Mais malgré la solidarité entre les pays, ils eurent peu de succès, jusqu'au jour où une étude scientifique - encore menée par D'Jack et Christelle - prouva qu'il y avait un rapport direct entre les insuffisances de fibres dans l'organisme et les mystérieux décès qui décimaient les populations pauvres. Les associations se servirent de cela pour démontrer qu'il y avait bien un revers de médaille à la fameuse "révolution Rajeunesse".

Cela fit la une de tous les journaux, et un mouvement de manifestation gonfla dans le monde.

Tout cela remet en question la crème "Rajeunesse".

Bien sûr, l'Etat ne voulait pas céder aux manifestations, quelles qu'elles soient, car l'industrie de "Rajeunesse" était devenue énorme. Et les industriels avaient mis les gouvernements de leur côté.

C'est à ce moment que les services officiels sortirent un rapport scientifique qui prétendait que la cause des morts à travers le monde était le manque de poisson, et non de fruits et légumes.

Ils n'avaient pas hésité à mentir, et à faire réaliser une fausse étude.

Cela engendra encore plus de haine. Et, une fois de plus, c'est grâce au travail de D'Jack et Christelle qu'il fut démontré que ce rapport était un mensonge pur et simple. Il n'y avait en réalité aucun doute. C'est bien du manque de fibres que tous ces gens étaient morts.

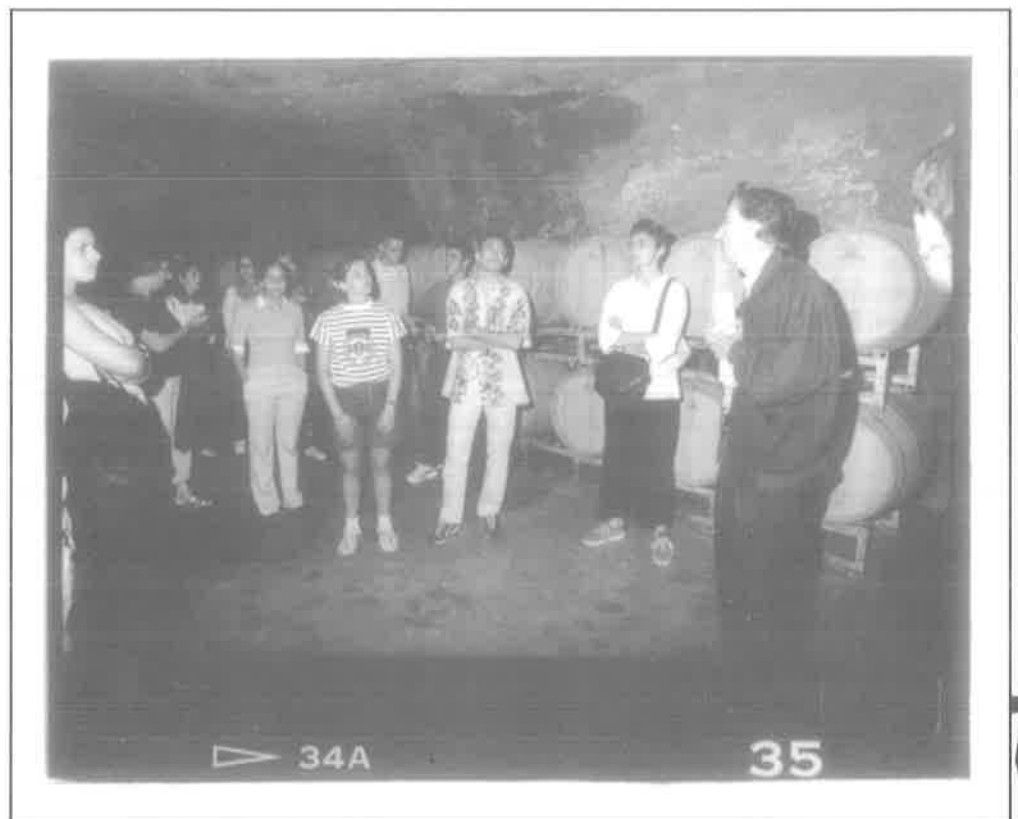
Les mouvements prirent tellement d'importance que les gouvernements furent obligés de se réunir à la Maison-Blanche pour trouver une solution.

Lors de cette réunion à huis clos, les présidents étudièrent les seules choses qui les intéressaient : l'intérêt économique de leur pays, et comment calmer la révolte qui grondait.

Ils sortirent du sommet de la Maison-Blanche en clamant qu'ils avaient la solution et que les fruits et légumes revendraient au prix normal.

Ils se retrouvèrent quarante-huit heures après, secrètement, pour élaborer le projet " OGM ", car toute leur stratégie reposait sur une idée simple : ils allaient développer la culture de fruits et légumes OGM, et vendraient ces produits pour l'alimentation humaine, sans spécifier leur origine, comme s'ils étaient des produits naturels. Ainsi, et grâce à l'excellente productivité des OGM, on pourrait produire assez pour retrouver des prix normaux.

Richard Brustou



## << UN CIRQUE A L'ECOLE, A L'ECOLE DU CIRQUE >>

Notre réseau de professeurs animateurs en éducation socioculturelle de la Région Centre " Centr'acteurs " a choisi de s'intéresser au Cirque d'après l'idée du Ministère de la Culture (thème pour 2 001). Des opérations diverses autour de ce thème sont organisées notamment à Tours, Blois et Montargis.

### MONTARGIS A CHOISI DE PRÉSENTER LE << NOUVEAU CIRQUE >>

Le cirque est une forme figée de spectacle au XIX<sup>ème</sup> siècle. Il a toujours eu un certain succès populaire. Ce sont des familles formées dès le plus jeune âge aux disciplines de cirque qui étaient les professionnels de cette forme de spectacle. Ils avaient des structures adaptées et mobiles comprenant souvent une ménagerie.

Or un " nouveau cirque " est apparu depuis une vingtaine d'années. En général ce sont des artistes issus du théâtre ou de la danse. Ils n'appartiennent pas à la grande famille du cirque. Ils se forment pour la plupart " sur le tas ", en allant de compagnies en compagnies et en fréquentant les quelques 500 écoles de cirque qui existent désormais. Ils se produisent sous les chapiteaux et dans les salles de spectacles.

Avec les arts de la rue, le nouveau cirque est une des seule forme de spectacles dont la fréquentation est en hausse ces dernières années.

Mais le nouveau cirque n'est pas seulement intéressant parce qu'il plaît. Il représente la tendance actuelle qu'ont certains arts et certains artistes, à mélanger les genres (par exemple le chorégraphe Nadj qui mêle théâtre et danse...). Ainsi le nouveau cirque utilise - t il les disciplines exigeantes du cirque (acrobatie, jongle, arts aériens) en excluant en général le travail avec les animaux (à une belle exception près, celle de Bartabas avec ses chevaux), et aussi la musique, la danse et le jeu d'acteur (la mise en scène est très importante). Au parc de la Villette un chapiteau permanent est consacré à ce genre de troupes, les spectateurs ont pu apprécier par exemple, l'union du cirque avec des artistes plasticiens reconnus tels Buren, Boltanski, Acquart... sous la direction d'Adrienne Larue et Dan Demuynck (spectacle " Et qui libre ? " du 16 mars au 7 mai 2 000).

C'est la troupe des " oiseaux fous " qui a été choisie à Montargis, d'abord parce que le contact humain a été de suite riche et chaleureux. De plus elle dispose d'un grand chapiteau de 470 places et est complètement autonome (chaque artiste à sa caravane ou son camion). Enfin elle a son siège à Déols dans notre Région, ce qui est apprécié par nos partenaires financiers !

Cette troupe existe depuis longtemps (vingt cinq ans) et elle est reconnue. Son travail sort des sentiers battus et doit beaucoup à la personnalité de son directeur Raymond Peyramaure. Ses objectifs correspondaient à notre projet. Le directeur affirmait :

" En tant que cirque, nous recherchons en priorité le contact. Nous n'avons pas la conception traditionnelle du cirque, mais nous voyons plutôt le chapiteau comme lieu culturel. C'est une conception ouverte et à chaque fois que nous nous rendons dans un lieu différent, nous nous posons la question : quelles énergies peut - on rassembler autour de notre venue et comment les gens peuvent - ils tirer profit de nos compétences ? ".

### LES PRINCIPAUX OBJECTIFS POUR L'OPÉRATION MENÉE EN NOVEMBRE 2 000 AU LYCÉE AGRICOLE DU CHESNOY

1. Il s'agissait de faire venir un chapiteau de nouveau cirque en séjour dans notre lycée. Une équipe d'une vingtaine de personnes de la compagnie des " oiseaux fous " a séjourné pendant trois semaines en novembre 2 000.
2. Après de longues discussions avec le directeur du cirque et les partenaires du projet l'objectif principal était fixé :  
la formation de formateurs  
En effet les stages pour les enfants sont coûteux, or avec le temps le savoir qu'il ont acquis pendant un stage se perd très vite. Par contre si on forme les éducateurs, ils pourront faire profiter de leurs connaissances à de nombreux enfants avec qui ils sont en contact.  
Le public visé était donc des professeurs de gymnastique, des animateurs pour la petite enfance qui encadrent les garderies et les centres aérés, des intervenants en sport pour les primaires.
3. Le lieu du chapiteau étant conçu par son directeur comme un lieu culturel susceptible de provoquer des événements, il était ouvert à tout type de projets compatibles avec le projet d'ensemble et les mesures de sécurité.
4. Le projet concernait tout le district, pendant la même période la salle de spectacle programmait deux spectacles de " nouveau cirque " (avec les compagnies " vent d'autan " et " nez à nez "). Le thème retenu pour le salon du livre de printemps est le cirque.

5. L'idée de fond du projet était de dynamiser des rencontres de personnes de la localité autour de la venue d'un cirque. En effet Montargis est une petite ville centrale avec des villes satellites très affirmées. Elles forment un district dont les membres actifs au niveau de la culture et de l'animation socio - culturelle ne se rencontrent pratiquement pas. Cette " animation rurale " était l'occasion pour ceux - ci de devenir partenaires pour un projet commun.. Des animateurs de services de la jeunesse ont travaillé ensemble avec les adolescents qu'ils encadrent pour leur proposer une formation (assurée par les personnes du cirque) en disciplines aériennes. Le Centre équestre du lycée, des élèves, et des jeunes de banlieue ont monté ensemble, un spectacle de voltige équestre, sous la direction de Mme Weil. Il a remporté, sous le chapiteau, un vif succès.

## UNE PRÉPARATION INTENSE

Le lycée porteur du projet. La direction a octroyé une heure supplémentaire pour l'organisation de l'opération au professeur d'ESC.

Les tâches se sont réparties entre différents partenaires présents aux quatre réunions nécessaires à la préparation de tout le projet (je peux dire que nous avons vécu là toute l'utilité de réunions préparées dans les règles de l'art !). Ces personnes (institutrices, animateurs sociaux, principal de collège, responsable de service en mairie, responsable du centre équestre, professeurs, élève...) sont venues après un courrier envoyé à toutes les mairies de la localité et aux différentes institutions, association culturelles et éducatives.

Christine Polo, emploi jeune pour le district à l'association qui s'occupe de la programmation culturelle, s'est occupée de la communication, l'inspection et un principal de collège ont fait circuler les informations auprès des professeurs et instituteurs. Les autres partenaires étaient porteurs de projet. Notre collègue du CFPPA de Bellegarde, Céline Bohère a, par exemple, fait suivre une formation en jongle à toute une classe pendant quinze jours. Nous avons pu constater ensemble le progrès effectués par certains élèves, tant au niveau du jonglage qu'au niveau de l'expression et même du comportement. C'est ainsi qu'un élève timide nous a déconcerté par sa capacité à s'exprimer avec des balles. Par contre un autre plus fanfaron a su élaborer de façon plus subtile les jeux d'adresse qui le valorisait. Il a évolué tout au long du stage en proposant lui - même des choses plus simples mais plus justes.

L'atelier de photographie que j'anime a réalisé avec l'aide de la photographe Evelyne Coutas, une exposition sur le thème du mouvement au cirque. Ces élèves ont avoué avoir découvert une autre façon de faire de la photographie pour un résultat qui montre une réflexion menée sur le cirque et l'essence du mouvement.

## LES RÉALISATIONS A LA HAUTEUR DES AMBITIONS

En tout 10 projets concernant des jeunes ont été réalisés.

En plus, trois représentations ont eu lieu sous le chapiteau (deux du spectacle EDEN, des " oiseaux fous " et une création en voltige équestre avec des adolescents du district, des jeunes du Centre équestre et des lycéens).

Deux stages ont permis de former des adolescents en disciplines aériennes en une fin de semaine et des adultes en disciplines de cirque pendant une semaine.

Enfin une journée de rencontres sous le chapiteau, organisé par une classe de terminale STAE (projet de classe) a permis à tout le lycée du Chesnoy d'apprécier le spectacle des élèves de primaire et les expositions organisées pour l'occasion. Les élèves ont expliqué aux visiteurs, après s'être documentés et à la suite d'explications par la compagnie et son directeur, ce qu'est le nouveau cirque. Marlène et d'autres ont avoué ne pas connaître ce type de spectacle :

- " C'est une vraie découverte pour moi, je me souviens des cirques que j'appréciais quand j'étais petite mais je préfère le nouveau cirque c'est tellement créatif et en plus cela nous raconte des histoires ! ".

Le moteur de cette aventure était la foi en ce projet et des attitudes dynamiques.

### Carole Vallier institutrice témoigne :

- " Mes élèves ont vécu une expérience merveilleuse ". Rassemblés dans une classe unique, ses écoliers ont en effet travaillé sous chapiteau.

" La classe a créé une histoire que le directeur de la Compagnie a adaptée et qu'une artiste a mise en scène, les élèves ont présenté un spectacle qui racontait leur histoire d'enfants joyeux. Mais M. Nord, propriétaire du chapiteau, apportait le froid et la tristesse dans leur vie et enfermait des animaux.... Ils ont utilisé les arts du cirque pour exprimer leurs sentiments ! "

Carole Vallier était également parmi la quinzaine d'adultes à suivre le stage d'une semaine adressé aux formateurs. Comme les autres stagiaires, elle a apprécié le professionnalisme des intervenants et elle a acquis des techniques et des savoirs directement réutilisable avec ses élèves. Bien entendu une semaine ne suffit pas pour aborder ces disciplines très exigeantes, c'est pourquoi beaucoup de stagiaires comptent continuer cette formation.

Tout s'est passé comme prévu, des rencontres informelles supplémentaires ont même eu lieu entre les élèves curieux et les personnes du cirque très accueillantes.

L'opération a créé également une émulation entre programmeurs culturels : les saisons culturelles à venir des différentes communes et du District, ont un programme varié et riche autour de nouveaux types de spectacles s'apparentent au cirque..





## QUELLES SUITES ENVISAGER ?

L'opération sera reconduite si nous trouvons les financements car la demande est pressante et une bonne équipe motivée s'est constituée en bureau organisateur. Nous travaillerons cette année encore avec les "oiseaux fous" mais pour un nouveau spectacle. A long terme on peut imaginer que le lycée devienne un lieu d'accueil de troupes du nouveau cirque pour des formations et des spectacles.

Pourtant on ne peut pas garder comme objectif noyau la formation de formateur. En effet, malgré la demande de plusieurs enseignants (le cirque fait désormais partie des options enseignées), les responsables des formations de l'enseignement agricole et de l'éducation nationale de la Région Centre, ne souhaitent pas aider cette initiative. Ils n'ont pas inscrit le cirque dans leurs priorités de formation.

Lorsqu'on monte des projets exceptionnels (par rapport aux activités d'animation courante), il est important que notre ministère de tutelle continue à les soutenir, à la hauteur de ses ambitions pour la culture exprimées dans les différents textes.

Une illustration de la mission d'animation rurale et culturelle a eu lieu ici sous une forme particulière car désormais des liens se sont tissés entre différentes structures. Des personnes susceptibles de travailler ensemble se sont rencontrées, les représentations concernant le cirque et son évolution ont été corrigées, des savoirs - faire se sont mis en place demandant bien entendu un perfectionnement.

Avec ce projet, la représentation d'une facette de notre fonction de professeur, animateur en éducation socioculturelle et médiateur culturel a été concrétisée.

Maintenant que les collègues du lycée ont vécu cette aventure, certains ont envie de s'y impliquer davantage pour nos lycéens. Les élèves eux mêmes sont prêts à participer plus activement à la préparation. Nos collègues de la Région Centre prennent le relais cette année 2 001 avec de beaux projets.

**Myriam Douls, professeur animateur en éducation socioculturelle au LEGTA le Chesnoy les Barres à Montargis.**

## L'ACTION CIRQUE AU CFA DE BELLEGARDE : MEME LES APPRENTIS ONT ADHERE...

Impossible pour une petite structure d'organiser une initiative aussi ambitieuse que celle déployée au lycée agricole de Chesnoy (45). Pourtant impossible aussi de ne pas se joindre à un projet de réseau et ne pas concrétiser une collaboration entre le ministère de l'Agriculture et celui de la Culture à l'échelle locale.

Comment cette action s'est elle concrètement réalisée ?

D'une façon simple et spontanée : organisée dans le cadre de l'animation du lycée, les apprentis, volontaires et motivés, ont pu à raison de 2 heures quotidiennes apprendre quelques bases de jonglage. En fonction du temps libre périscolaire, ces pratiques avaient lieu avant ou après le repas. J'ai assuré le transport pour les 8 participants.

Les apprentis ont été enthousiasmés tant par l'originalité de l'action que par sa qualité. L'essentiel n'étant pas de progresser vite mais durablement et à l'image de toute matière acquise, de l'acquérir avec rigueur et méthode. Ce qui n'empêchait pas des moments de relâche, de détente et de partage convivial avec les intervenants. Le metteur en scène leur a sans doute fait prendre conscience mieux que quiconque que l'espace est à investir sur la piste et aussi à l'extérieur, que le nouveau cirque est une imbrication fragile et intense d'éléments coordonnés (position du corps dans l'espace, discipline de cirque, lumière etc).

Ces apprentissages ponctuels seront réutilisés dans différents contextes qu'il est presque trop tôt d'énumérer tant il faut pour les jeunes du temps et de la patience pour que les choses mûrissent et puissent laisser éclore le citoyen.

Parallèlement, le thème a fédéré l'ensemble des sorties culturelles de l'année mais aussi le champ d'application du programme MG4 en baccalauréat professionnel.

Enfin une modeste exposition photo a été réalisée par les 2ème année de BEPA pour les Portes Ouvertes de l'établissement. Elle est disponible pour tous les collègues...

Bien entendu, cette expérience semble nécessiter un approfondissement mais là encore ce sont plus les partenaires financiers que les apprentis qu'il faut décider ; eux sont prêts, alors à nous de jouer..

**Céline Bohère, enseignante-animatrice en éducation socioculturelle au CFA de Bellegarde (45).**

## RENCONTRES THÉÂTRALES EN CHAMPAGNE ARDENNE

Onze ans déjà que des lycéens des établissements agricoles de Champagne Ardenne ont émis le souhait de se rencontrer autour de pratiques artistiques, et principalement le théâtre. Il aura fallu quelques passionnés pour mettre en œuvre un projet qui chaque année regroupe des élèves volontaires pour trois week-ends de formation encadrés par des comédiens professionnels. Autour de cette volonté initiale, se sont greffés les motivations des enseignants accompagnant ces élèves, et les soutiens reconduits de la DRAF, de la DRAC et du Conseil Régional.

Onze ans que les organisateurs de ce projet se questionnent sur les manières d'optimiser sa mise en œuvre, sujet à d'interminables débats. Mais quelles que soient les prises de position de chacun, la satisfaction de voir les jeunes en formation répondre positivement à ce projet en dehors du temps scolaire ("pour rien" diraient certains d'entre eux) est toujours au rendez-vous. Car l'important réside avant tout dans le chemin parcouru, les épreuves rencontrées, entre le moment où l'élève se dit que "pourquoi pas participer", et les présentations publiques, sensées achever le travail de l'année. Cependant, les efforts fournis et l'expérience vécue auront des conséquences difficilement quantifiables mais bien réelles à moyen et long terme.

Trois ans que cette action s'est construite en partenariat avec la Compagnie Le Vardaman - Michel Cerda, basée à Paris, et à l'époque en résidence à Saint-André-Les-Vergers (10). De cette proximité géographique avec le LEGTA de Troyes/St-Pouange, sont nés d'autres rapprochements, notamment le désir de conjuguer le travail de la Compagnie sur des auteurs contemporains avec nos préoccupations de pratiques artistiques. Cette collaboration a permis de réfléchir au théâtre comme art contemporain, sa place, son discours. Les ateliers ont tenté de mettre en évidence l'importance de la précision du texte et le sens qui en découle,

souvent difficilement abordable par les élèves au premier abord, mais d'autant plus enrichissant que le niveau d'exigence est élevé. Les lycéens ont donc du réfléchir, questionner, se questionner, argumenter, proposer, choisir, revenir sur leurs choix, travailler, imaginer, créer ... pour arriver à exprimer des jugements, assumer des choix, soulever des problématiques fondamentales sur l'art dramatique. Les comédiens comme les enseignants qui encadrent les ateliers ont nécessairement participé à cette réflexion, ne proposant ni recette, ni raccourci, ni vérité toute faite, mais essayant de faire émerger des lieux et des moments où le positionnement du jeune rejoint l'essence même du théâtre. Quel que soit l'avenir, ces trois années auront été déterminantes dans la remise en cause de notre approche de l'activité théâtrale avec des lycéens.

Michel Cerda évoque l'intérêt que porte sa compagnie pour ce type d'intervention auprès du public lycéen :

" La Compagnie Le VARDAMAN a toujours considéré avec beaucoup d'attention le temps qu'elle accorde à la formation et la transmission de son art est une part de son activité importante. Le théâtre a cela d'ancestral qu'il se transmet oralement et que là est sa nature, son fondement : l'oralité. Transmission orale d'expériences, d'exigences ...

Car le théâtre n'est pas seulement un lieu défouloire ou thérapeutique, il a ses exigences, ses lois propres et c'est cela qu'il faut transmettre, avec ses doutes sûrement, à tâtons peut-être, mais toujours aux aguets de la langue, de l'espace, du corps..., du poids des mots, de la mémoire des corps, du rapport à l'espace ; et c'est à cela que l'on s'amuse sérieusement, que sérieusement on s'amuse.

Depuis trois ans, la compagnie a voulu centrer sa formation sur la double place qu'occupe le stagiaire : être à la fois acteur et spectateur, car l'expérience de l'acteur ne doit pas être séparée de celle du spectateur. Dans chaque instant de formation, on propose aux groupes d'être à la fois dans la posture de l'acteur et du spectateur du travail des autres : apprendre à décrypter les signes, et à les émettre. Cette

double vie qui en fait n'en est qu'une seule, a fini par devenir la principale originalité de notre travail.

Aujourd'hui, il est clair que la formation doit passer par l'idée qu'avant tout nous nous adressons à des spectateurs d'un art particulier. La posture de l'acteur n'étant qu'un passage dans le processus."

**Michel CERDA, metteur en scène.**

Sébastien Lalanne et Guillaume Lainé sont les deux comédiens de la compagnie Le Vardaman qui interviennent depuis trois ans dans le projet des rencontres théâtrales des lycées agricoles de Champagne Ardenne. Ils ont chacun accepté de répondre individuellement à ce questionnaire visant à entrevoir les tenants et les aboutissants de cette action. Regards croisés :

### **Que recherchez-vous dans ces interventions auprès des élèves des Lycées Agricoles ?**

**S.L. :** Je n'ai pas d'attente prédéterminée. Les élèves induisent le sens du travail et ce que je crois pouvoir leur faire découvrir de nouveau devient le but. D'une manière générale, je n'ai pas le souci d'en faire des acteurs mais des gens qui apprennent à observer. Au théâtre je leur demande d'observer pour agir et de s'observer pour connaître, s'accommoder et travailler avec ce qu'ils sont. Ils apprennent à penser en se désimpliquant affectivement et à agir de la même manière sans remettre en cause leur être.

**G.L. :** Je voudrais transmettre une attention, une écoute, une sensibilité aux matières que sont l'espace et le temps. Matières aussi des corps et des voix.

### **Quels sont vos principes de travail, vos priorités ?**

**S.L. :** On essaie toujours de placer le travail à l'extérieur de soi. Au départ, il n'y a pas d'identification ou de mélange de soi avec le sujet. On observe. On lit le texte. On en parle de manière la plus simple possible. Il y a la ponctuation, la longueur des

phrases, le découpage, le style, les mots, l'humour, les allusions, etc. On pose le maximum de problèmes avec interdiction de les résoudre s'ils ne sont pas dans le texte. Nous sommes là pour représenter ce qui est écrit avec ses creux (problèmes, erreurs, aberrations) et ses pleins (explications). Surtout avec les creux. C'est en cela que ce travail est une alternative à leurs soucis scolaires.

**G.L.** : C'est cet aller-retour du jeu à la règle. Comment dans le jeu il y a des règles et dans la règle des jeux. En travaillant en deux temps, d'abord avec des jeux théâtraux qui mettent en action le corps et la voix, puis sur le projet de l'atelier de l'année qui pose la question du comment créer un moment de théâtre (que ce soit avec ou sans texte).

**Qu'est-ce qui justifie les choix des auteurs et des textes ?**

**S.L.** : Depuis trois ans les auteurs choisis sont français et vivants. Les élèves ne les connaissent pas et n'ont pas de pensées toutes faites pour les appréhender. Les préoccupations littéraires de N. Renaude, S. Valletti ou de JP. Siméon ont forcément quelque chose à voir avec l'époque et la société dans laquelle nous vivons, ce qui rend les choses plus concrètes pour les élèves. Mais l'intérêt majeur est que ces auteurs nous obligent à nous lancer, à prendre des risques et à inventer des méthodes. Nous ne sommes pas pris en charge par des habitudes culturelles.

**G.L.** : Le contrat de départ est de faire découvrir des textes écrits aujourd'hui et sur lesquels la compagnie travaille. Ceci permet de faire profiter les élèves des questions que pose la représentation de ces textes et de partager avec eux les réflexions qui m'accompagnent.

**Quel regard portez-vous sur l'organisation de cette action ?**

**S.L.** : Cette action a pour avantage de nous dépayser durant trois week-ends. Cette perte de repères permet une immersion complète dans ce travail. Cette "évasion", associée à l'endurance des élèves nous offre à chaque fois de beaux "voyages". Je vais aussi dans chaque lycée pour une séance qui les aide à faire le lien

entre les week-ends et les séances dans leur club théâtre. Cette séance sert en quelque sorte d'adaptation à leur quotidien. Le théâtre dans les lycées agricoles associé à la délocalisation de ce travail est à mon sens un excellent moyen pour les élèves de prendre du recul par rapport à leur scolarité, du fait de l'absence de rentabilité demandée. C'est du temps de gagner sur leur implication dans le travail en général.

**G.L.** : Trois week-ends, c'est peu. D'autant plus que le dernier est un week-end de présentation du travail. Ceci dit, encore une fois les règles imposées étant celles là, on joue avec. On sent bien qu'on n'a pas de temps à perdre, et ces temps de travail sont très intensifs. Cela n'est pas fait pour me déplaire et je crois que les élèves se sentent aussi contraints à se dépasser, bouger de leur place habituelle. Le fait que ce travail ne soit pas un éveil au théâtre mais une immersion dans nos questionnements d'acteur, de metteur en scène, rend d'autant plus ardue la tâche des élèves et le soutien tout au long de l'année d'un professeur qui est partenaire du travail, j'entends partie prenante de ce travail de recherche et d'expression. Ceci est capital car le groupe se constitue autour de sa présence.

**Ce public élève est-il spécifique ? en quoi ?**

**S.L.** : Les élèves présents au théâtre sont en général des gens habitués à se prendre en charge et à assumer des projets collectifs. Ils sont moteurs. De ce fait, l'importance de leur positionnement individuel dans le travail est très vite comprise. Au théâtre, dès qu'on est en mouvement, on a des résultats. Ils s'en rendent compte et jouent le jeu du déplacement sans rechigner. Ils sont en mouvement du fait même de leur scolarité moins conventionnelle, qui les a obligés très tôt à savoir qui ils étaient et ce qu'ils voulaient.

**G.L.** : Oui. Peut-être parce qu'ils sont déterminés dès la seconde à un avenir assez précis, je les trouve très différents des élèves de lycée de l'Education Nationale. Ils sont moins sur la réserve, ils ne se jugent pas trop sévèrement eux-mêmes et cela

est très important pour moi dans le travail de ne pas préjuger quoi que ce soit.

**Quelle est la part du jeu, du danger, de la création chez ces élèves ?**

**S.L.** : Il ne faut pas oublier que se déplacer, faire preuve d'abnégation et d'objectivité, ne pas avoir de trucs est insécurisant. D'autant plus qu'ils se soumettent au regard des personnes étrangères à leur classe et à leur lycée. Cette peur, on s'en amuse parce qu'on la montre chez tout le monde. Elle n'enraye en rien le cheminement de chacun. Chaque élèves doit prendre conscience de ce qu'il produit et avancer. L'étape finale, la représentation, donne à voir une prise de conscience et le chemin parcouru, propre à chacun. Personne n'est camouflé derrière des trucs de mise en scène.

**G.L.** : La part du jeu la plus importante pour moi c'est le moment où l'élève s'approprie la règle et la découvre comme créatrice d'un langage théâtral. Le jeu existe bien sûr dans les exercices théâtraux comme un moment de plaisir, d'excitation à jouer. Mais cette part n'est jamais seulement définissable par sa quantité. Quelle est la part de qualité d'un jeu ? C'est la question que nous leur posons ; en général, le plaisir augmente quand la compréhension de la règle augmente, c'est -à -dire plus nuancée, plus ténue et que ce qui est "mis en jeu" par l'acteur trouve son expression dans des formes appropriées. Les textes sont en général choisis en amont et donnent aux élèves un cadre très précis pour créer. Leur manière personnelle de répondre à des questions de lise en scène ou de jeu peut donner naissance à des actes créateurs. La part du danger est celle de prendre le temps de se perdre dans ce travail, et cela leur demande à tous une prise de risque. Risque de s'engager sur la durée, risque de ne pas comprendre, de s'ennuyer de perdre le sens, mais ce danger devient moteur de réflexion et de création quand ils comprennent qu'il est lui-même matière du travail du théâtre, matière à penser et matière à jouer.

**Comment jugez-vous l'importance du cadre, de la contrainte, de la transgression dans ce travail ?**

**S. L. :** Dès qu'on parle d'observation, il est question d'objet, de sujet à observer. Il n'est question que de contrainte. Cette année, nous avons tiré au sort les textes, le lieu et les accessoires, tous théâtralement peu malléables. La contrainte libère car expose clairement les problématiques. Plus les problèmes sont clairs et affichés, plus le théâtre qu'ils génèrent sera spécifique. La transgression fait partie de ce processus, mais elle doit arriver a posteriori, sinon elle perd de son culot et de sa force pour n'être que de la paresse. En effet si on n'accepte pas les contraintes et qu'on transgresse tout ce qui nous gêne, on ne fait que s'arranger avec le sens. On tire tout à soi. On fait du surplace et du détournement.

**G.L. :** Le cadre permet, comme dans le lieu du théâtre, de regarder à un endroit particulier. Le texte est un cadre, l'espace est un cadre, le corps est un cadre qui donne à voir et à entendre. La contrainte est un espace de liberté ; elle doit être comme une matière à jouer. C'est une limitation qui offre une infinité de possibilités paradoxalement. Même si elle est déstabilisante parfois ou enfermante, il faut trouver le moyen qui nous permettra d'en jouer. C'est un principe de réalisation. Entrer au théâtre, c'est entrer en réalité dans un rêve. Nous sommes sans cesse défiés de jouer avec cette réalité. Comment faire un pas ? Comment apparaître ?

Comment dire ? La matière du corps et de la voix, bras, jambes, pieds, poumons qui expulsent l'air, objet qui me modifie, m'encombre, comment faire ? Transgresser, c'est questionner ce qu'est le théâtre. Voir où sont les limites de ce cadre et comprendre qu'elles ne sont jamais figées. Toutes les conventions sont à redécouvrir. Est-ce que la réalité résiste à nos rêves, ou est-ce que nos rêves résistent à la réalité ?

**Le théâtre comme rêve, projet, ou comme fin ?**

**S.L. :** Pour ma part, je n'en sais rien. C'est un chemin. Pour les élèves, j'espère que c'est un support, un moyen pour envisager leurs études et leurs réflexions. C'est une manière claire d'apprendre à se placer intellectuellement et physiquement dans un travail collectif. Cela permet de dépassionner les échecs et de chercher à toujours avancer, car dans ce travail il n'y a pas d'autre but que d'afficher ses propres choix.

**G.L. :** Comme art.

**Propos recueillis par Antony Thiennot.**



élèves du club de théâtre du lycée agricole de Troyes/St pouange



## Un "socio" en prison

**Professeur stagiaire en Education Socio-Culturelle (ESC), j'ai participé pendant 15 jours en juillet 2000, à une intervention artistique avec les artistes de l'association Pulsart, "l'atelier des corps", au B-zéro, quartier pour mineurs de la maison d'arrêt de Bois d'Arcy dans les Yvelines.**

### **Mon projet de formation : l'art, c'est quoi ?**

Issu du concours interne, j'avais deux semaines de stage à réaliser en entreprise. Le sujet le plus lointain de mes pratiques dans les référentiels ESC est celui de l'art (en effet par mes diplômes et mes pratiques, je suis ambulancier, maçon, ouvrier agricole, animateur socioculturel, surveillant de baignade, déménageur, manutentionnaire, barman, plongeur, formateur pour adultes, coursier, éducateur, etc...). J'ai choisi de m'y frotter, avec quatre objectifs : construire des représentations sur l'art, qu'est-ce que c'est, à quoi ça sert ; pratiquer une ou plusieurs techniques artistiques ; créer un réseau que je puisse activer, réutiliser, investir, dans ma pratique de "socio-médiateur" ; acquérir quelques données sur l'élaboration de dossiers de financements et de montage de projets artistiques et culturels. J'ai trouvé une association acceptant de me recevoir en stage, Pulsart à Montreuil (93). Mais "si tu viens pour 15 jours, tu peux rester chez toi". L'affaire est conclue, je ferai un mois de stage en entreprise, quinze jours dans les quartiers en juin, quinze jours en prison en juillet. C'est cette seconde expérience que je souhaite développer ici.

### **Pulsart, l'intervention artistique dans les quartiers**

Pulsart est une association nationale d'action artistique fondée en 1994 qui pratique l'intervention artistique dans les quartiers. Elle fédère des artistes, principalement dans le domaine des arts plastiques, qui revendiquent une démarche artistique et un engagement au côté d'une population dite défavorisée, en prônant que l'art a sa place dans les quartiers. Elle souhaite mettre en valeur le sens inscrit dans toute démarche artistique, qui ne peut être dissocié de la réalité sociale qui environne l'artiste. Ce sens doit pouvoir être un outil d'interprétation de ce monde, que les habitants des quartiers sont souvent conduits à subir. Au-delà de cette compréhension indispensable, il s'agit pour eux de participer à ce monde auquel ils peuvent apporter toute la richesse de leur vécu. Les 15 jours passés dans les quartiers de Montreuil, Paris XIXe, Cherbourg, ainsi que les 15 jours au B-zéro m'ont permis d'apporter une réponse à ma première question : l'artiste n'est pas en dehors du monde, dans sa tour d'ivoire. L'artiste est un médiateur qui aux côtés des publics, leur donne les moyens de s'exprimer, de s'affirmer, de prendre du

pouvoir sur eux-mêmes et sur leur environnement. L'intervention peut être ponctuelle, plus ou moins longue, ou suivie sur une ou deux années par exemple. Elle peut aussi être faite de temps plus forts et d'un atelier régulier.

### **L'atelier des corps, éducation à l'altérité.**

Des adolescents de plus en plus jeunes se trouvent mis en cause dans des affaires dont la gravité ne laisse pas la place à un traitement autre que pénal. En six ans, le nombre annuel d'incarcérations de mineurs a quasiment doublé. L'action retenue engage Pulsart, Le Conseil Régional d'Île de France, et le Ministère de la Justice (administration pénitentiaire et protection judiciaire de la jeunesse). Il s'agit, en prison, dans le cadre de la prévention de la récidive, de développer des actions qui s'attachent au caractère des délits ou crimes présumés commis ou commis. L'éducation à l'altérité organise le projet d'ensemble. Il s'agit, par un travail sur son propre corps et sur le corps des autres, d'engager pour chacun une réflexion et un travail intérieur sur le corps, l'intégrité, l'altérité, le rapport au corps. L'essentiel des mineurs ayant eu dans leur parcours un rapport au corps problématique (meurtres, viols, automutilations, tentatives de suicide, etc...). Le corps n'est plus une simple représentation, une image que l'on désire donner. Il s'agit d'initier une réflexion sur le regard, la représentation de soi liée aux codes dictés par la société, par les médias. Le respect de son corps et celui de l'autre.

Penser son corps autrement que comme une image surfaite, un outil de production performant. Le penser comme le moyen d'une expression sensible, personnelle. Admettre son corps, c'est affirmer sa propre existence et l'affirmer au monde. Telle est la problématique de l'action proposée.

### **Plastic Prison.**

Dix mineurs de 15 à 17 ans sont "sélectionnés" pour l'atelier. Il est prévu sur deux semaines (10 jours), tous les matins et un après-midi sur deux, pour respecter les rythmes de la prison, en particulier les parloirs. Dans les faits nous serons là tous les jours, toute la journée, et pendant ces moments "hors public" réservés initialement à des gestes techniques, les jeunes demanderont à venir et seront là tous les jours. En effet, rares sont les visites, et la majorité auront passé les deux semaines sans parloir. Trois artistes Pulsart (Ella, Maxime et Gilles) et un stagiaire (moi-même) formons l'équipe d'intervention. Nous serons aidés dans l'encadrement de l'atelier par un ou deux surveillants "poste fixe". L'été est la période des congés, et les effectifs des surveillants sont réduits au minimum. Il y a alors d'autres priorités que d'aller surveiller l'atelier. Nous avons cependant demandé, et insisté pour avoir leur présence, comme initialement convenu, car l'artiste intervenant, s'il gère beaucoup de choses (progression technique, mise en confiance, dé clics et blocages psychologiques de chacun, vie du groupe, leaderships, affrontements, frustrations,



etc...) ne peut pas en permanence être sur ses gardes et avoir à gérer la sécurité. Nous utilisons des objets dangereux (cou-teaux, cutters, tournevis, perceuses, etc...) et nous avons senti les premiers jours qu'il pouvait se passer quelque chose avec certains jeunes, plutôt de l'ordre de l'automutilation que de l'agression. Nous n'étions pas tranquilles et avons élaboré des protocoles pour l'utilisation des outils. La présence du "poste fixe" a permis de se libérer en partie de cette tension, et l'atelier s'est déroulé dans d'excellentes conditions.

### Un peu d'eau chaude pour mon bain d'alginate, svp.

L'atelier, du point de vue de l'adhésion des jeunes, de l'ambiance, de la rencontre avec eux et de la dynamique du groupe a été une réussite sans appel. Mais ce fut un équilibre fragile, un apprivoisement, une mise en confiance quasi permanente.

Les matériaux que nous avons utilisés pour l'atelier étaient, pour le moulage la terre, la plastiline, la bande plâtrée et principalement l'alginate. Pour le coulage, le plâtre pour les essais le premier jour et ensuite la résine polyuréthane (PU bi-résine G27).

L'action était présentée comme un atelier de moulage et de sculpture. Dès le début nous étions dans l'action. La volonté était de réaliser dès le premier jour des pièces "finalisées", que les résultats soient visibles, touchables. Nous avons commencé par travailler avec la terre et la plastiline, avec des moulages de mains individuels. Coulage de plâtre immédiat, démoulage, et l'objet est là. C'est une partie de soi-même mais qui n'est pas soi-même. Il y a eu beaucoup d'attachement et d'importance donnée par les jeunes à ces premiers moulages. Prise de conscience de l'intention dans l'acte créatif, et de son importance dans le résultat (pression exercée sur le matériau, etc...). Nous faisons des essais pour contrôler et anticiper le rendu. Plus tard dans l'atelier nous jouerons avec les différentes pressions, les mouvements pendant le moulage, les glissés, etc... Puis nous sommes passés aux pieds. Premières réticences. Aucun jeune ne souhaitant mettre son pied dans la terre, parce qu'il fait partie de l'intime. Engin s'y résout, montre le chemin, et moule son pied. Il devient alors un des leaders du groupe, et à chaque nouvelle étape (visage, tête, buste, corps presque entier) il sera celui qui ouvrira la voie, et un relais important pour les artistes intervenants. Il est à noter que le groupe ne préexistait pas à l'action. La vie de groupe en prison est réduite à la promenade (par 3, 4), et plus rarement à la cellule (seul généralement, par 2 plus rarement).

L'atelier part d'une expérimentation des techniques pour élaborer une représentation du corps. La démarche des intervenants est de faire pleinement ressentir aux jeunes l'expérience de la découverte de leur corps par le moulage. La vision du corps moulé est parfois déroutante car il est soumis à la pression de la matière, figé dans une position que l'on n'a pas l'habitude de voir. Il s'opère donc une "reconnaissance" du corps comme étant à la fois familier et étranger.

La deuxième étape consistait à faire communiquer les mineurs entre eux par une approche directe, corporelle, pour obtenir des moulages à deux ou à plusieurs. Il faut comprendre ici la difficulté à surmonter pour eux : d'abord culturelle, on ne se touche pas ; puis psychologique, des jeunes cassés par la prison, faibles psychologiquement (position de toute puissance, etc...). Se dénuder, rentrer en contact physique avec les autres, être obligé de faire confiance aux autres, être investi de la confiance des autres (moulage de visages, de têtes, de corps plus ou moins entiers...), se laisser immobiliser durant le temps de prise du matériau. C'est un véritable travail sur soi-même et sur le groupe. Les moulages collectifs rapprochent les détenus et créent des liens. L'atelier permet à chacun de se positionner, de créer son espace et de revendiquer sa place. Certains se spécialisent par rapport à un matériaux ou une tâche, ce qui leur donne un statut. De ces expériences sont produites quotidiennement de nombreuses pièces, individuelles et collectives. L'étape suivante consiste à composer des bas-reliefs associant des fragments de corps. Cette juxtaposition ajoute un sens supplémentaire à l'expressivité des poses. Un détenu compose un panneau à partir de dessins préalables d'attitudes qu'il moule ensuite sur lui-même. Les autres panneaux sont composés collectivement en discutant du sens qui émerge des associations de poses. Un travail de couleur rappelant les fresques primitives, avec des dominantes de terre, ocre, bruns et rouges, permet en fin d'atelier d'amorcer une réflexion sur le rapport fond-forme du bas-relief.

L'atelier a travaillé sur cette notion d'altérité qui est au centre de la problématique des mineurs incarcérés. Un titre a été trouvé pour l'œuvre représentant des mains qui se touchent (affiche de l'action), qui deviendra en somme le symbole de l'action : "un pour tous".

### Au-delà de l'atelier, l'action a un sens politique

L'atelier a été un succès reconnu par tous, aussi bien les mineurs que les intervenants ou les partenaires. L'action a d'ailleurs reçu une distinction concernant les actions en milieu carcéral. Mais l'ambition des artistes intervenants n'est pas simplement que l'atelier soit un succès. Il est question également, au-delà de ce premier niveau de lecture, d'interroger et d'agir pour une évolution de l'incarcération des mineurs, de l'image qu'ils donnent. En effet, l'atelier a été l'occasion pour beaucoup d'acteurs d'inverser leurs regards sur les mineurs incarcérés, et pour la première fois de les percevoir positivement. L'action a également permis à différents "acteurs institutionnels" de travailler ensemble pour la première fois et de partager leurs représentations. L'action enfin s'inscrivait à un moment particulier, celui de la remise du rapport de la commission d'enquête parlementaire sur la situation dans les prisons françaises, préconisant pour les mineurs de limiter au maximum l'incarcération au profit d'autres structures et de peines alternatives.

L'enjeu est bien l'évolution de la législation, beaucoup plus



de dure pour les mineurs que pour les majeurs (contrairement à l'idée reçue), et pourquoi pas vers l'abolition partielle de l'incarcération des mineurs (700 mineurs incarcérés pour 4000 possibles) et pour un véritable travail de réinsertion, complètement absent de la prison. Il est à noter que la population de l'atelier était exclusivement composée de jeunes d'origine étrangère, de familles pauvres, tous issus des banlieues du 78, qui n'est pas un département réputé des plus "difficiles". Traitement social de la pauvreté ? Sommes nous sur les traces de notre "modèle de penser" d'outre-Atlantique ?

**Un premier bilan**

D'une façon générale, ce qui frappe, c'est la façon dont l'imaginaire des jeunes est bloqué dans un champ carcéral ou délinquant. Tout tourne autour de la détention, des affaires, des avocats, etc... Spontanément ils ne parviennent pas à se dégager de cet univers, et pour certains ce ne fut pas possible du tout.

Sur le plan de l'institution, l'intervention agit comme un révélateur des forces et faiblesses.

Un point fort a été la présence des "postes fixes", ces surveillants "en survêtements", et la bienveillance et l'implication du premier surveillant. Grâce à eux l'équipe a pu utiliser et faire entrer en détention le matériel requis pour l'atelier, et comprendre les règles de la détention, la manière d'être et de vivre en prison. Ils furent un point d'ancrage décisif de l'atelier.

Par contre l'équipe n'a eu aucun contact direct avec un conseiller d'insertion et de probation, ni avec un éducateur de la PJJ (il y en a 2 pour 700 détenus à Bois d'Arcy). L'équipe a le sentiment d'avoir pris des risques. En face d'enjeux aussi forts que ceux portés par la thématique du corps, spécifiquement chez ces jeunes, en l'absence de tout relais éducatif, voire clinique, nul ne savait ce qui était mis en jeu chez les jeunes. À leur dire, des choses ont "bougé dans leurs têtes", mais personne ne sait quoi... C'est de mon point de vue le principal point faible de l'action, une absence de réinvestissement individuel dans un travail éducatif pour chaque jeune, et des risques consécutifs aux sous effectif des travailleurs socios en prison. L'action en prison n'est pas différente sur ce point d'autres actions sur lesquelles j'ai travaillé avec Pulsart, où presque systématiquement les artistes devaient pallier des déficiences de la structure porteuse les accueillant (encadrement, etc...). Un débriefing quotidien d'environ deux heures, interne à l'équipe d'intervention, a cependant permis de partager les sentiments des différents intervenants, de se concerter sur les règles et le déroulement de l'atelier et de transmettre à l'administration pénitentiaire une note individuelle d'observation dans l'hypothèse d'une prise en charge ultérieure. Un travail de supervision a également été mené avec les intervenants, par un spécialiste, afin de prévenir les problèmes pouvant survenir, et de ménager un lieu où à la

fois on puisse "vider son sac", mais aussi prendre du recul en particulier d'un point de vue théorique sur l'action. C'était très intéressant, et nécessaire en particulier pour les artistes qui enchaînent les actions sans pouvoir souffler quelques jours. Travailler et vivre en prison n'est pas anodin.

Qu'est-ce qu'une telle expérience peut apporter à un "socio" ? L'expérience de la prison, et l'approche des mineurs incarcérés est une expérience inestimable dans la compréhension du monde. Au delà de ces aspects sociologiques et humains, l'expérience de l'intervention artistique peut être transférée dans un établissement d'enseignement.

Le point de départ de l'action, qui est aussi son cœur est pour moi le choix du thème général et de la problématique. Du soin apporté à la réflexion préalable, de l'intensité de l'implication de chacun des partenaires dans cette réflexion dépend la réussite de l'action. C'est banal, mais c'est je pense une des clés. En d'autres termes, l'action ne doit pas être "plaquée" artificiellement sur un public et sur un lieu, mais procéder d'une réflexion en profondeur. Elle doit permettre de se poser de nouvelles questions et faire bouger, ébranler, bousculer, questionner le milieu d'accueil. C'est peut-être même un des critères de son efficacité. En ce qui concerne l'accueil d'artistes intervenants, nous devons être sensibles à ne pas les charger de tâches et de responsabilités qu'ils n'ont pas à assurer.

Quant à la réflexion concernant l'art, j'ai trouvé en partie réponse à mes questions. J'ai déjà compris qu'il n'y a pas "une" conception de l'art, mais des positions idéologiquement éloignées voire opposées qui s'affrontent (comme dans tous les champs épistémologiques). J'ai pu également affirmer des points de vue que j'avais presque honte de porter au préalable. Je pense en effet que l'artiste est partie prenante du monde qui l'entoure, qu'il n'est pas seul au monde, entouré exclusivement par des "conseillers culturels", "chargés de missions culturelles", etc, évoluant dans un monde hors du monde. Certains centres d'art se font pourtant l'expression de cette "dictature du vide". Alors, on arrête de brûler les Macdo ?

**Franck Lemaire, " socio " à Neuville (19)**

**Pour tout contact  
Association Pulsart  
Maxime Apostolo  
19 rue Gaston Lauriau  
93100 Montreuil sous Bois  
tél. 01 48 58 28 24  
asso.pulsart@wanadoo.fr**



# Terres d'empreintes, Sénégal

Exposition d'art contemporain

## juin Sénégal 2001

Vernissage, le 1er juin 2001 à 17h30

Exposition d'art contemporain

Rur'art - Juin 2001 - décembre 2001

### Une rencontre avec l'art contemporain africain

Né au début des années 50, l'art contemporain africain est un art empreint de douleur. Il a pour vocation de raconter le difficile passage à une modernité faite d'affrontements entre une tradition et un original et peut-être conflictuel devenir, celui de l'accumulation d'éléments de la culture contemporaine occidentale.

Cette "africanité" artistique est la voix d'un continent où on parle plus de 5000 langues et où la grande culture animiste n'a pas encore été confinée par le savoir linéaire de la métaphysique occidentale. L'artiste africain, vivant la rencontre entre un corps métropolitain et une âme tribale, occupe une position équidistante entre le sacré et l'avenir d'une complète vision technologique.

Les artistes présentés, issus de l'art contemporain sénégalais, sont un échantillon de cette "africanité" artistique à l'intérieur de laquelle chacun agit, à un certain niveau de conceptualité et avec une habileté technique confirmée, toujours dans cette idée de trouver un nouvel équilibre entre passé et actualité.

**Séni Awa CAMARA** (pièces d'argile cuites)

**Sérigne M'Baye CAMARA** (bois de récupération)

**Viyié DIBA** (matériaux de récupération)

**Ibrahima KEBE** (peinture sur divers supports)

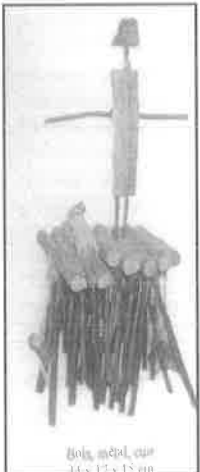
Ils interrogent, de manière approfondie, leur rapport à la terre, à leur culture, à l'histoire de leur pays.

L'Afrique est le continent à l'origine de toutes les cultures du monde. Elle s'affiche aujourd'hui avec son imagination forte, ses problèmes millénaires mais aussi avec son exigence de respect et de reconnaissance.

Cette exposition s'inscrit dans la continuité de **Terres d'ici et d'ailleurs** avec Ousmane Sow et Charles Simonds en 1998 et de **Messagers de la terre**, qui accueillait 25 artistes des 5 continents, en 2000.



Mère mi-femme mi-animal  
Terre cuite  
Hauteur : 35 cm



Bois, métal, cuir  
34 x 17 x 15 cm



Langage de matériaux  
Acrylique, bois, papier



Interdiction  
Acrylique sur toile  
100 x 70 cm

#### Guide pratique

##### Espace d'Art contemporain

Lycée Agricole Xavier Bernard-Rouillé  
Départementale 150  
Té/fax 05 49 43 62 59  
E-mail : rurart@educagri.fr / site : www.rurart.org

Direction artistique : Monique Stupar  
Scénographie : Isabelle Barbazangues  
Exposition ouverte de juin à décembre 2001

##### Horaires pour le public

Du dimanche au vendredi de 14H à 18H  
Pour les scolaires  
Du lundi au vendredi de 9H à 17H, sur rendez-vous

##### Tarifs

Adultes : 20 F - Enfants : 10F  
Groupe de 30 maximum (séquence guidée de 1H), 230F  
Ateliers proposés dans les écoles avec les artistes  
Boutique-librairie à disposition du public



## PLAISIR DE DIRE DONNER A VOIR L'UNIVERS POETIQUE DE MAX JACOB

Qu'Adam et Eve soient nés à Quimper, on ne s'en serait pas douté ... C'est pourtant à cette nouvelle lecture du paradis perdu que nous invite le spectacle conçu par Sylvie Kuhn, mis en scène par Michel Puig et interprété par un duo de comédiens (Sylvie Kuhn et Jean-Louis Jacopin). Le pari qui y est tenu : mettre en espace des poèmes (en vers libres et en prose) de Max Jacob \*, ces poèmes écrits " au ras du sol " comme se plaisait à le dire Michel Leiris parce qu'ils parlent la langue de chaque jour. Les révéler ainsi par l'invention d'un jeu scénique auquel contribuent la présence d'accessoires et d'objets familiers ou insolites, la magie des éclairages et la partition légère des corps nous fait entrer dans l'univers imaginaire et loufoque de ce surréaliste avant l'heure.

Ces textes en effet, découpés dans le silence d'on ne sait quel sommeil, cristallisent en des jeux de mots, des images disparates, évoquant les collages géométriques d'un Picasso ou l'univers onirique d'un Max Ernst. C'est du reste à cette sensibilité du début du 20ème siècle qu'ils nous ramènent, sur les traces des artistes du bateau lavoir, dans les pas d'André Salmon, Modigliani ou Apollinaire...

Que ce soient les rêves saugrenus d'un quotidien diurne ou nocturne, les facéties empreintes de mysticisme énoncées comme des jeux de mots, les élucubrations sur l'amour incarnées dans le son, le sens poétique des textes du " Cornet à dés "(1917), ou du "Laboratoire central " (1921), prend forme sous nos yeux.

Ainsi cette rencontre avec Max Jacob met elle en évidence les liens directs entre la littérature et les arts plastiques de ces années là, elle nous invite à goûter avec nostalgie à la modernité des premiers avions, à l'ambiance d'un Paris cosmopolite sur arrière plan provincial et familial. Les cocasseries rêveuses de ce juif de Bretagne, converti au catholicisme, prennent corps et vie devant nous, ralentissant quelque peu le cours de l'Histoire et la marche d'un siècle de plus en plus lourd, qui le mènera à Drancy en mars 1944 !

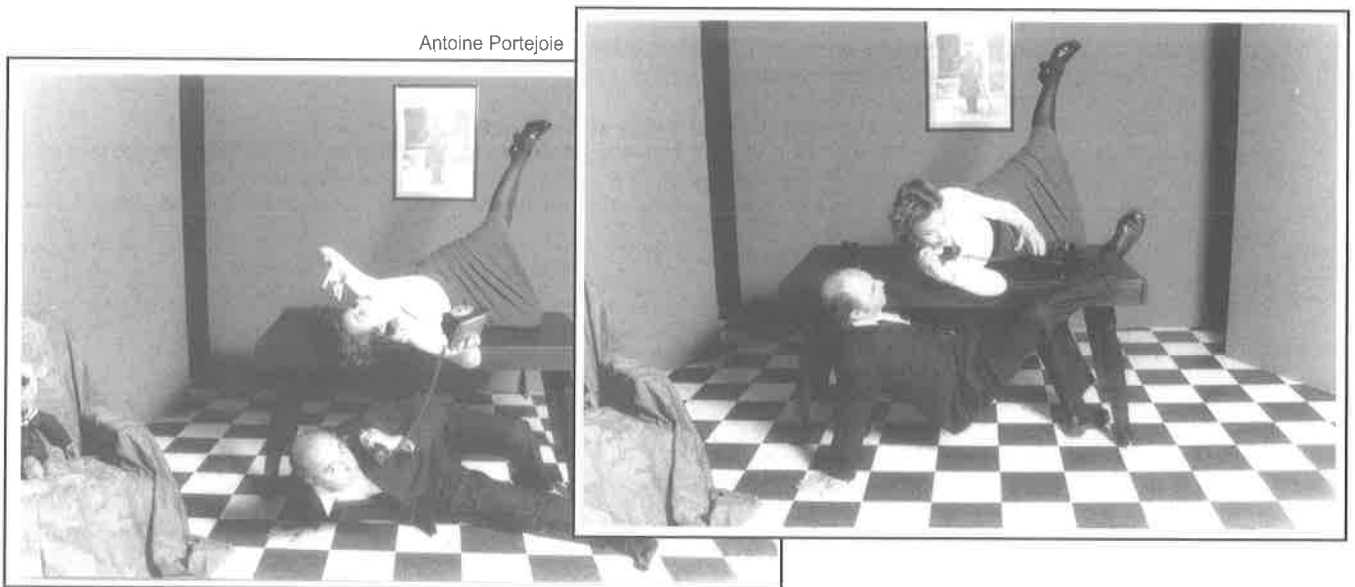
**Martine Imhoff-Marc**  
*Professeur de lettres de l'enseignement agricole*

**Pour tout contact avec la compagnie**  
**Sylvie Kuhn : 06-14-17-72-16**

**Ce spectacle sera diffusé à la Vieille Grille à Paris les 27-28-29 Septembre et les 4-5-6-7 Octobre 2001**

**\* Max Jacob : né à Quimper en 1876, arrêté par la Gestapo comme juif le 25 février 1944, il meurt à Drancy le 5 mars.**

Antoine Portejoie



# CITI

## Centre International pour le Théâtre Itinérant

### Centre de ressources et de documentation

#### **Théâtre ambulant : définition**

*Plus qu'un outil, le théâtre ambulant fait référence à une démarche : celle de nombre d'artistes qui font le choix d'aller au-devant du public. Dans ce but, ces équipes élaborent des équipements mobiles afin de pouvoir apporter le théâtre dans des lieux non équipés.*

#### **DEFINITION**

" théâtre itinérant " : une structure démontable (chapiteau, camion-théâtre, baraque, tréteaux, bateau-théâtre...) conçue et équipée pour le spectacle vivant. Le point commun de ces structures : apporter le théâtre là où il n'y a pas de lieu équipé pour, zones rurales ou quartiers périphériques.

#### **CONTEXTE**

Actuellement, on constate la résurgence de la pratique du théâtre ambulant. Des compagnies et des institutions, en nombre croissant, s'équipent de structures démontables ou envisagent de le faire. Les caractéristiques du théâtre ambulant répondent en partie aux objectifs des politiques culturelles de démocratisation, de décentralisation, et à ceux d'aménagement du territoire, car particulièrement adapté à la diffusion théâtrale en zones rurales ou péri-urbaines. Les décideurs culturels et les chercheurs s'intéressent de près à ce renouveau. Un colloque a eu lieu sur ce sujet en 1996. Une équipe du CNRS a entamé une recherche de quatre ans sur les pratiques actuelles de théâtre ambulant à laquelle l'équipe du CITI est associée.

#### **ORIGINALITE du projet**

- Impulsé et mené par une compagnie de théâtre à la renommée internationale et aux contacts multiples, en France et dans le monde, le Footsbarn.
- Une vocation internationale, et un véritable centre de ressources pour le théâtre décentralisé en région et pour le tout public, relayé par un site Internet et par des contacts à l'étranger (autres compagnies et centres de ressources...).

#### **OBJECTIFS**

Promouvoir et soutenir les pratiques de théâtre ambulant, en développant un réseau de compagnies et de partenaires et en mettant à disposition des professionnels et du public une information et des services spécifiques. Mettre à profit l'expérience de 29 ans et les contacts du Footsbarn en la matière.

#### **EVENEMENTS MARQUANTS ORGANISES OU CONÇUS PAR CITI**

**Nov 99** : première Rencontre des Compagnies de théâtre itinérant sur le lieu d'implantation du CITI, en Auvergne (une 40aine de compagnies sur une 60aine recensées).

**Janvier 2000** : 1er numéro de la Lettre d'Info du CITI (parution trimestrielle)

**Mai 2000** : " Quels Lieux pour le Théâtre Ambulant ? ", forum co-organisé par CITI, le Festival Dedans-Dehors et le THE-CIF, à Brétigny-sur-Orge (région parisienne) à l'attention des diffuseurs et des collectivités locales.

**Juillet 2000** : " Itinérance et projets de groupes ", rencontre professionnelle au Cloître Saint Louis, durant le Festival d'Avignon.

#### **PROJETS**

**26-27 Octobre 2001** : Seconde plénière des Compagnies de Théâtre Ambulant (réservées aux compagnies adhérentes au CITI) à Mitry-Mory (nord-est de Paris). La seconde journée sera ouverte aux professionnels.

**Début d'année 2001** : mise en ligne du site du CITI (<http://www.citinerant.com>)

#### **PARTENAIRES**

L'Union Européenne (LEADER-FEOGA),  
le Ministère de la Culture (DRAC Auvergne),  
le Ministère de l'Agriculture et des Forêts (FNADT),  
le Conseil Général de l'Allier, la Fondation MACIF.

**Contacts : Séverine Margolliet, Sabine Clément,**  
chargées de mission

**CITI - Association "La Chaussée" - Maillet 03 190 HERISSON -**

**Tel : 04 70 06 24 33 - Fax : 04 70 06 84 71**

**E-mail : [citinerant@wanadoo.fr](mailto:citinerant@wanadoo.fr)**

## L'organisation régionale des actions culturelles dans les établissements agricoles publics

*Etude réalisée par Jean Liaume et Christine Sage*

Cette étude a été conduite à l'initiative du Bureau des missions de développement et des exploitations des établissements de la DGER (sous-direction FOPDAC) pour répondre aux questions posées autour de l'organisation de l'animation et de la coordination régionale de l'action culturelle dans les établissements d'enseignement public agricole.

En amont de cette commande passée au réseau ingénierie de formation, les travaux du réseau action culturelle et du groupe Pygmalion éducation artistique avaient déjà souligné l'importance de l'implication du niveau régional dans la réussite des projets.

Pour approfondir ces réflexions, l'étude se proposait à partir d'investigations dans quatre régions d'éclairer un certain nombre de questions et de formuler des recommandations en terme d'organisation régionale de l'action culturelle dans les établissements publics agricoles.

### 1 - Le cadre méthodologique :

L'identification des retombées au niveau des établissements d'une organisation régionale de l'action culturelle, conduit à repérer et analyser des situations qui rendent compte de différents modes d'organisation.

Pour permettre ce repérage, le comité de pilotage de l'étude a retenu quatre régions en croisant des critères rendant compte de la diversité des contextes : signature ou non de la convention agriculture - culture, diversité des organisations en place, positionnement d'un coordinateur..

Dans chaque région, les entretiens se sont portés sur le niveau régional à travers, le DRAF, le SRFD et le chargé de dossier et sur les partenaires institutionnels : la DRAC, le conseil régional et l'éducation nationale. Au niveau local, un ou deux EPL choisis par le SRFD ont été retenus avec un planning de rencontres couvrant tous les acteurs de l'établissement.

### 2 - Un cadre institutionnel qui définit les caractéristiques générales du dispositif :

#### la loi d'orientation et les missions des établissements

Les missions des établissements d'enseignement agricole dépassent la formation des individus telle que repérée dans le cadre des programmes d'enseignement pour viser l'animation rurale, les actions de coopération internationale, situations dans lesquelles l'action culturelle peut prendre une part importante directement ou indirectement.

#### la convention culture - agriculture

C'est en quelque sorte le "Sésame" de l'éducation culturelle, située souvent au cœur du dispositif à laquelle on se réfère sans toujours la connaître !

En revanche, l'étude de la convention nous donne une première identification de trois champs auxquels pourraient se rattacher les actions évoquées :

- l'enseignement artistique
- l'animation rurale
- le développement local.

### 3 - L'action culturelle : de quoi parle-t-on ?

La diversité des approches est fortement apparue dans la conduite des entretiens. Les définitions proposées par les acteurs à l'interne et les partenaires extérieurs, s'appuient tantôt sur des catégories de pensée, des convictions personnelles, des représentations du sujet, tantôt sur des logiques d'actions où les dispositifs institutionnels financiers et administratifs prennent une place déterminante.

Au delà de la diversité repérée, on peut néanmoins constater que les DRAF et l'inspection générale de l'agriculture privilégient surtout une entrée développement local, tandis que les conseils régionaux, les DRAC, les associations et institutions culturelles ainsi que les enseignants en ESC privilégient eux une entrée centrée sur l'éducation artistique et culturelle. Les inspecteurs d'ESC insistent sur la dimension culturelle du développement des territoires.

### 4 - Une diversité dans l'organisation régionale

On peut repérer une diversité de modes d'organisation régionale qui va de la juxtaposition de projets individuels à l'existence d'une coordination forte et d'un projet régional structuré.

Dans certains cas, la dimension historique et le "militantisme" culturel de certains enseignants d'ESC a permis de structurer des organisations régionales dotées de moyens spécifiques.

Ailleurs, c'est la signature de la convention régionale culture - agriculture qui a initié des dynamiques de réflexion collective et la consolidation de réseaux à partir de l'affectation de moyens dédiés.

Dans d'autres régions c'est le "bricolage" éclairé qui domine avec des

projets mal coordonnés qui privilégient surtout l'initiative individuelle: la dimension régionale est peu présente tant dans la mobilisation collective que dans les moyens mobilisés.

Il apparaît néanmoins que la structuration régionale quand elle fonctionne permet :

d'affirmer les engagements des partenaires internes et externes via une formalisation négociée de proposer une visibilité à l'extérieur et d'être reconnu comme partenaire de mutualiser les ressources et les compétences afin d'élargir les champs d'intervention et d'agir sur la dimension, le rayonnement, et la qualité des projets.

Ce qui n'exclut pas que certains établissements développent des projets culturels intéressants en dehors de leur rattachement à un projet régional.

### 5 - Quelques pistes de réflexions pour améliorer l'organisation régionale.

#### 5.1 - Une meilleure identification des acteurs :

- en améliorant la communication entre les services.

Il nous est apparu que la communication entre les différents décideurs et acteurs nationaux gagnerait à s'améliorer. On pense notamment à la communication entre l'inspection générale de l'agriculture, la DGER et le ministère de la culture.

- en impliquant d'autres directions du ministère de l'agriculture et de la pêche dans l'action culturelle.

Nous avons rappelé que les actions culturelles ne sont pas limitées à la mission de formation, aussi d'autres directions du ministère de l'agriculture et de la pêche pourraient-elles être associées : "Si l'on veut que développement, recherche, animation locale existent, il faut que cela sorte du cadre de la DGER. Les autres direc-

tions sont également concernées". (parole de DRAF)

- en précisant le rôle de la DERF en matière de lien avec les associations.

#### 5.2 - Le niveau régional comme lieu d'élaboration des projets :

L'organisation et le développement des actions culturelles des établissements passent par :

- une meilleure identification des finalités de l'action culturelle au ministère de l'agriculture et de la pêche

- l'identification des acteurs : cette identification présuppose la formalisation de projets régionaux qui doivent permettre la construction d'un partenariat régional et l'appropriation de références communes.

Les acceptions différentes du terme "projets culturels" ainsi que les modes d'intervention des différentes composantes du ministère de l'agriculture et de la pêche nécessitent :

- une concertation transversale aux différents services de la DRAF pour à la fois définir le champ des projets et le positionnement des acteurs en interne,
- une concertation avec les établissements d'enseignement pour articuler les stratégies de développement local à la politique régionale,
- une concertation avec les partenaires régionaux, partenaires au niveau de la politique culturelle et au niveau des aspects financiers (DRAC, conseil régional, rectorat, associations).

Cette démarche, qui devra être initiée par la DRAF via le SRFD, proposera un espace de réflexion collective au niveau régional, favorable à la constitution et au développement de partenariats d'une part, à la consolidation des dynamiques locales d'autre part.

#### 5.3 - La définition de l'organisation régionale et le positionnement d'un coordonnateur

La nécessité d'une coordination régionale a été fortement reconnue comme élément structurant des projets d'action culturelle.

L'organisation régionale peut présenter des configurations différentes en fonction du contexte, lié à l'histoire, aux dynamiques existantes et aux contraintes locales.

On peut néanmoins distinguer plusieurs missions dédiées au niveau régional :

une mission d'élaboration de la politique culturelle pour tous les services de la DRAF,  
une mission de formalisation des procédures régionales et d'instruction des dossiers,  
une mission d'impulsion et de gestion de la politique d'action culturelle conduite par les établissements d'enseignement agricole.

Chacune de ces missions devra être identifiée dans ses contours et dans des moyens qui lui sont affectés :

les attributions du "chargé de dossier" DRAF - SRFD doivent être identifiées et distinguées de celles du "coordonnateur" régional  
le positionnement administratif du "coordonnateur" régional relève, nous semble-t-il, du projet régional de développement des activités culturelles et de l'organisation interne des services de la DRAF, donc du directeur régional.

On peut cependant constater que le rattachement du coordonnateur à un établissement peut nuire à l'affichage "régional" de la mission et créer une certaine opacité pour les partenaires. En revanche, les compétences actuelles sont à rechercher au niveau du réseau des enseignants d'ESC.

L'affectation de moyens ciblés sur ces missions est déterminante quant à la



construction et à la consolidation des dynamiques régionales : en effet, la réflexion sur les moyens ne peut être absente de la formalisation de l'organisation régionale.

#### **6- L'animation du réseau des coordonnateurs par la DGER**

Pour conforter la coordination régionale, il est important de formaliser l'existence du réseau des coordonnateurs au niveau national, à travers un dispositif d'animation.

#### **Ce dispositif national aura pour objet :**

- d'être un lieu ressource pour les coordonnateurs :
- en matière d'échange de pratique,
- en matière de développement des compétences collectives,
- en matière de formation et de régulation.
- d'être un lieu d'articulation des différents niveaux :
- politique nationale,
- stratégie régionale,
- projets locaux.

L'existence d'une animation nationale postule nécessairement la structuration des organisations régionales et permet également de l'instituer.

#### **En conclusion**

Malgré la diversité des organisations régionales, chacun s'accorde sur l'intérêt d'une coordination régionale support à la mise en dynamique des établissements au niveau des projets culturels.

La multiplicité des acteurs tant internes qu'externes et la difficulté à définir de façon univoque le champ couvert par les projets d'action culturelle, nécessitent la mise en place de concertations transversales au niveau national et régional.

La formalisation d'une politique régionale en matière culturelle et la mise en place d'une organisation cohérente permettront d'assurer le développement des partenariats et d'améliorer l'efficacité du dispositif.

Le coordonnateur, pivot de cette organisation, pourra de cette façon fédérer et développer l'ensemble des actions nombreuses et intéressantes conduites dans les établissements.

**Jean Liaume - Christine Sage  
Délégués régionaux à l'ingénierie de formation - Ministère de l'Agriculture et de la pêche**

## PENSER L'AMÉNAGEMENT PAYSAGER AVEC LES LOGIQUES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

C'est un des objectifs visés par les trois journées d'étude organisées les 24, 25 et 26 octobre prochains à Pau. Cette action est proposée par l'équipe pédagogique BTS Aménagements Paysagers de Pau, l'ENFA de Toulouse, le CEP de Florac et le GRAF Aquitaine et s'adresse en priorité aux enseignants et aux professionnels.

Ces journées sont conçues comme un espace d'échange et de réflexion afin de faire le point sur les mutations que connaissent depuis quelques années les métiers liés à la création et à la gestion d'espaces de nature en milieu urbain et péri-urbain et l'évolution des formations en aménagement paysager de l'enseignement technique agricole.

Avec les années 80 un tournant est venu marquer la tradition horticole jusqu'alors admise et la référence à une logique écologique a introduit le concept de gestion différenciée. Celle-ci s'est construite sur une vision systémique du milieu, le souci d'une gestion plus économe des ressources naturelles et le maintien de la biodiversité. Au-delà de son impact sur l'évolution des techniques, ce concept est porteur d'une nouvelle symbolique réhabilitant le "sauvage" dans la conception des espaces de nature en milieu urbanisé et introduisant de nouvelles références.

Durant ces journées, les différents travaux ont pour but de susciter un dialogue entre enseignants, praticiens engagés dans des démarches innovantes et chercheurs confrontés à l'analyse du changement. Il serait d'autre part intéressant que ces échanges conduisent à une mise en perspective nouvelle des contenus de formation des filières "aménagement paysagers".

Si le programme n'est pas encore complètement arrêté, ces trois journées vont s'organiser autour :

- de témoignages de responsables de services urbains ou d'élus : villes de Rennes, Bègles, Meylan, Nantes, Montpellier, Pau...
- d'interventions de chercheurs et de personnes ayant compétence : F Dubost, B Kalaora, O. Soubeyran, P. Donadieu, P. Cozes, G Aggieri, M Colin, JL Brisson
- et de travaux en ateliers sur les thématiques suivantes :
  - " gestion écologique, gestion différenciée, quelles thématiques, quelles références pour l'enseignement ? "
  - " références esthétiques et culturelles mobilisées pour concevoir et gérer les espaces de nature"
  - " espaces de nature en milieu péri-urbain : une rencontre avec l'agriculture "
  - " villes et espaces de nature, quels usages sociaux, place et rôle des acteurs dans les processus de décision...".

Ces journées ont été inscrites sur le programme national de formation continue des personnels du Ministère de l'Agriculture (2001) sous la référence 101951 et étaient annoncées pour mai. Elles ont été glissées en octobre - 24, 25 et 26 - toujours à Pau (64). Il est encore possible de vous inscrire voire d'en savoir plus en vous adressant à **Marie Hélène Bouillier Oudot, ENFA Toulouse, tel 05 61 75 32 37, mail : marie-hélène.bouillier-oudot@educagri.fr**

## L'ANRAT

Association Nationale de

Recherche de L'Action

Théâtrale en milieu scolaire et

universitaire

La rencontre du théâtre et de l'éducation repose sur l'action commune d'enseignants et d'artistes, partenaires au sein de projets artistiques et pédagogiques avec et pour les jeunes scolarisés (enfants ; élèves des cycles primaires et secondaires ; étudiants).

Le sens de cette relation, ses objectifs, ses formes et ses modalités concrètes d'application n'ont aucun caractère d'évidence et doivent donc faire l'objet d'une réflexion permanente. Telle est la raison d'être fondamentale de l'Association Nationale de Recherche et d'Action Théâtrale en milieu scolaire et universitaire (ANRAT).

Elle regroupe, depuis sa création en 1983, un réseau de praticiens du théâtre/éducation qui ont initié et développé des pratiques théâtrales dans le cadre scolaire, animant de fait sur le terrain des initiatives associatives nationales (les Levers de rideaux), des initiatives institutionnelles (les rencontres théâtrales), des séminaires de formation (Université d'été), diffusant informations et analyses sur les progrès et les difficultés de l'éducation artistique, interrogeant et ré-interrogeant les partenaires sur le sens de leur action, témoignant enfin, par la réalisation d'outils de travail - textes et vidéogrammes - des apports irremplaçable de grands maîtres du théâtre (Peter Brook, Jacques Lecoq). Autant de champs d'actions qui restent aujourd'hui ceux de l'association.

Le Rassemblement national de l'ANRAT, organisé au Creusot en coréalisation avec LARC/Scène nationale en octobre 2000,

a permis d'amorcer une nouvelle réflexion sur le développement des pratiques culturelles et artistiques en milieu scolaire (maternelle, primaire, collège, lycée), en partenariat avec les artistes, dans le domaine du spectacle vivant. A l'issue de cette

rencontre nationale, d'autres rencontres en région devraient permettre de rapprocher les réseaux de théâtre-éducation autour d'une équipe partenariale théâtre-éducation de coordination de l'ANRAT en région, chargée d'animer le réseau et de transmettre à l'Association nationale et à ses partenaires des témoignages d'actions déjà prises sur le terrain, et des initiatives visant à développer le partenariat théâtre-éducation au niveau régional.

**ANRAT, 13 bis rue Henry Monnier - 75009 PARIS**  
**Tel : 01 45 26 22 22 - Fax 01 45 26 16 20 Email : anrat.@wanadoo.fr**



Michèle Laurent

## DESIR

**En quoi un travail avec des jeunes dans le cadre scolaire transforme-t-il la réflexion et les contenus de la pratique professionnelle de l'artiste ?**

**Claire Le Michel, metteur en scène, Compagnie Un soir ailleurs.**

J'ai noté que le mot "émotion" revenait souvent dans les propos que nous venons d'entendre. Pour moi aussi l'école est un lieu "d'émotion" : j'y ai découvert le théâtre, et maintenant j'y enseigne, en option théâtre, à des élèves de seconde et de première. Il y a une grande émotion à travailler avec des adolescents car ils sont des individualités en construction et les regarder travailler c'est assister à ce moment privilégié où les choses naissent.

L'enseignement du théâtre à l'école est aussi un espace de liberté : pour les élèves - nos rituels ne sont pas ceux du cadre scolaire habituel - et pour moi car j'y apprends l'audace en explorant des formes que, peut-être, j'aurais hésité à laisser affleurer dans une création professionnelle. J'ai commencé l'enseignement du théâtre presque en même temps que la mise en scène (il y a cinq ans) et le pont entre les deux pratiques s'est fait naturellement. Mon travail de mise en scène s'organise à partir d'une recherche autour des codes de théâtre ; et plus précisément "comment parler du réel au théâtre ?" Je me tourne de plus en plus vers des créations hybrides qui utilisent la forme chorégraphique, le chant. L'improvisation est devenue la clé de ces créations, et c'est, entre autres, dans les classes à option théâtre que j'ai expérimenté cela.

D'autre part, mes premiers spectacles n'étaient pas des créations pour la jeunesse. C'est en fréquentant régulièrement les lieux scolaires, que j'ai eu envie de faire un spectacle pour le jeune public, vraiment pour les enfants, pour les petits. Dans le cadre d'un travail au théâtre Gérard Philipe de Saint-Denis, j'ai rencontré des enfants de Saint-Denis, dont la plupart ne connaissaient pas la mer. J'ai eu envie de faire un spectacle pour eux, un spectacle qui soulèverait des questions pour eux, qui donnerait des sensations liées à la mer. Le spectacle s'appelle le Poème de l'Air ; il a été créé à partir d'un tableau de Picasso, La course, un hommage à la peinture et à la mer, et à partir de textes de Ponge. Ponge a écrit Le Parti pris des choses, qui est une tentative de définition poétique du réel. Je trou-

vais intéressant de proposer à des enfants cette vision de l'art qui serait avant tout émerveillement devant le réel. Comment traiter le réel par rapport à des enfants ? J'ai choisi Ponge et Picasso car l'un comme l'autre puisent dans la réalité, parmi les objets simples (un galet, une crevette, un guidon de vélo, un cageot) et ils en rendent la part belle. Comme s'il suffisait de regarder pour s'émerveiller. Regarder, donner envie de regarder un tableau, un spectacle, c'était l'enjeu de ce spectacle qui a été créé il y a deux ans. On vient de le rejouer : il s'agissait de nos dernières représentations. Ce qui, pour moi, a légitimé jusqu'au bout notre projet artistique, ce sont précisément les actions culturelles qui l'ont accompagné. J'ai rencontré tous les enfants. Nous n'avons pas seulement parlé, nous avons fait ensemble un travail simple, à la fois sur les arts plastiques et sur la poésie. Quand ils sont venus voir le spectacle il y a eu une qualité d'écoute et d'échange étonnante. C'est cette qualité d'échange qui fonde la proposition artistique que nous avons faite. Le fait que ce spectacle existe, qu'on le joue, qu'on le donne, prend son sens parce qu'il y a une rencontre avant. La sensibilisation artistique ne doit pas être un alibi, elle doit prendre sa source dans une nécessité intime de chaque artiste. Le mot qui me vient à l'esprit c'est "désir". Pour chacun d'entre nous, au départ, il y a eu le désir de faire ce métier puis naît le désir de transmettre... Et pour transmettre, il faut changer de lieu, sortir des lieux de théâtre pour aller dans la société civile et à l'école. Créer des possibilités de rencontres effectives c'est-à-dire que l'artiste ne vient pas pour apporter "la bonne parole", il vient aussi pour interroger ses propres pratiques et pour découvrir. J'aime cette idée de va-et-vient, de changement d'espace. Nous allons voir les enfants puis ils viennent au théâtre, puis on parle ensemble de ce qu'ils ont vu... Cela rejoint ce que disait Robert Cantarella : "dans le mot émotion, il y a le mot mouvement". Il me paraît intéressant de créer un mouvement, un rapport de flux et reflux entre l'école et le théâtre.

### PROPOSITIONS DES GROUPES DE TRAVAIL RÉUNIS AU RASSEMBLEMENT NATIONAL DE L'ANRAT

Les participants au rassemblement national se sont tous répartis en différents groupes thématiques, qui ont abordé, au cours de deux séances de travail, les questions liées au développement de l'action artistique et culturelle en milieu scolaire.

Diverses propositions ont été formulées par les enseignants et les artistes participants, en réponse aux questions soulevées, rappelées ci-dessous. Ces propositions ne constituent pas un corps de doctrine pour l'ANRAT. Elles ne sont que l'écho des échanges et des réflexions des participants du Rassemblement national. Le débat reste ouvert et devra être approfondi, notamment au cours des regroupements régionaux de l'Association, mais aussi dans le cadre de nos publications.

Il arrive que ces propositions se redoublent. Nous avons choisi de les laisser paraître en l'état car elles sont l'indice de besoins repérés et partagés par beaucoup.

**. Quel équilibre entre la sensibilisation culturelle (découverte des oeuvres) et l'initiation artistique (les pratiques) ? En point fort : les formes théâtrales contemporaines.**

#### Propositions :

Une initiation artistique est nécessaire dès la petite enfance pour faciliter le passage à la découverte des oeuvres.

Elle implique :

- la formation des professeurs et des artistes à un projet artistique et pédagogique en milieu scolaire.

Elle peut s'appuyer sur :

- le développement de la résidence d'artistes dans l'établissement scolaire.

- la création de lieux identifiés et adaptés, à l'intérieur des établissements, à la mise en oeuvre de pratiques artistiques de qualité. Aucune construction nouvelle ne devrait omettre la création d'un espace spécifique, obéissant à des caractéristiques techniques très précises, réservé aux pratiques artistiques dans l'école, le collège et le lycée.

- la multiplication de classes à dominante culturelle, afin de rendre plausible le principe de parcours artistiques proposés aux élèves tout au long de leur scolarité.

- le développement systématique d'une "école du spectateur" dans le cadre de chaque jumelage culturel.

- la qualification du rôle de chaque partenaire à chacun des moments du processus éducatif dans les domaines artistiques.

- des projets qui se donnent comme objectif prioritaire la découverte d'oeuvres dramatiques contemporaines.

- la formation des formateurs (réflexion sur les pratiques culturelles au sein des IUFM).

- la nécessité de relayer le projet artistique hors de l'école (implication du milieu familial, facilitation de l'accès au spectacle pour les parents)

**. Quelle place et quelle légitimité pour l'éducation artistique à l'école (premier degré, collège, lycée) ?**

#### Propositions :

Le passage d'un enseignement optionnel à un enseignement obligatoire, pour une éducation artistique au centre du système scolaire, implique la reconnaissance du temps accordé à cet effet aux enseignants et aux élèves :

- la mise en place d'un carnet d'éveil et d'étude artistique qui suivra l'élève durant toute sa scolarité avec un contrôle régulier, et une évaluation finale intégrée au Brevet des Collèges et au Baccalauréat.

- la création d'un contingent d'heures-poste, décharges et/ou heures de concertation pour les enseignants engagés dans des projets de partenariat.

- l'intégration des heures d'éducation artistique dans les emplois du temps élaborés par les chefs d'établissements.

- la formation de professeurs-relais chargés dans chaque établissement du suivi de projet sur le long terme.

- la gratuité des activités artistiques proposées par l'établissement, y compris la fréquentation des spectacles **1**.

- une nouvelle législation sur la responsabilité des enseignants et chefs d'établissements dans les déplacements des élèves.

- les moyens de rétribution des

**1 Cette opération récurrente fait l'objet de débats très vifs, y compris au sein de l'Association. Les avis, plaidoyers, analyses sur cette question sont les bienvenus.**



intervenants extérieurs connus en début d'année scolaire.

- L'introduction de la dimension artistique dans les concours et une mention qualificative pour le partenariat au cours des formations initiales, continues, et dans les évaluations en universités, classes préparatoires, IUFM, des chefs d'établissements, des IPR, des IEN, ...

Il est nécessaire aussi de faciliter l'échange et le partenariat par :

la création de lieux-ressources pour faire le lien entre les compagnies et les structures culturelles.

- l'extension des contacts entre enseignants et DRAC.

- l'élargissement des listes d'agrément par les DRAC des artistes intervenants.

- le développement du partenariat Rectorat-DRAC.

- la création de groupes-relais de l'Anrat au niveau régional.

*Note : par rapport à la question posée, on peut relever une demande très forte d'inscription des activités artistiques dans le cursus et les emplois du temps réguliers des élèves et des enseignants, et non, comme c'est encore trop souvent le cas, de manière accumulative ou quasi clandestin*

### **. Quelle formation pour quel statut de l'intervenant artistique dans le cadre scolaire ?**

#### **Propositions :**

- La constitution d'un groupe de réflexion, au sein de l'ANRAT, sur la question du statut juridique de l'artiste en relation avec son intervention en milieu scolaire, et une demande de positionnement du ministère de tutelle et du syndicat majoritaire de la profession (SYNDEAC) sur cette question.

- L'élaboration d'une Charte pour l'artiste investi dans le champ d'intervention social et éducatif.

- Une formation qualifiante plutôt que diplômante tenant compte des diversités des démarches et des interventions artistiques dans les domaines sociaux et éducatifs.

- La mise en place d'espaces de formation sur les enjeux et les contenus de la pratique artistique en milieu social et éducatif dans les écoles de formation théâtrale professionnelle (conservatoires, écoles assimilées...).

- Une augmentation des centres-ressources offrant une formation aux artistes (éventuellement conjointe aux enseignants) sur leurs pratiques de terrain, notamment pour le primaire.

- L'octroi de moyens financiers à l'ANRAT pour permettre l'élaboration d'un réseau de formations dans le cadre du tissu associatif en régions.

### **Faut-il aller vers une formation qualifiante pour les enseignants ?**

#### **Propositions :**

Un plan national de formation initiale pour les professeurs des écoles et les professeurs du secondaire, à trois niveaux :

- éveil et sensibilisation ;  
- formation, dite lourde, de spécialistes ;

- formation aux projets avec des équipes partenariales déjà constituées ou en cours de constitution.

Un plan national de formation continue pour les professeurs des écoles et les professeurs du secondaire :

- initiation au domaine ou au croisement des domaines ;

- acquisition de compétences d'accompagnateur-conseiller ;

- formation conjointe (enseignants, artistes et médiateurs) en amont d'un projet d'établissement ou en cours d'élaboration du projet.

La reconnaissance, sous une forme à déterminer, de la formation initiale et continue des enseignants dans les domaines relevant de l'éducation artistique. Cette reconnaissance pourrait donner accès à des missions spécifiques au sein des établissements (professeurs-relais) ou à des moyens complémentaires pour l'organisation et le suivi de projets.

*Note : la demande de "formation conjointe" est tout à la fois très forte et très problématique. L'ANRAT fera quant à elle des propositions de formations conjointes à travers ses réseaux régionaux et des équipes artistiques qui se reconnaissent dans son action et ses objectifs*

### **. Le statut de l'intervention artistique : vers de nouvelles formes de collaboration enseignants/artistes ?**

#### **Propositions :**

Ces nouvelles formes sont particulièrement souhaitées, sous deux grands types de conditions : formation et ouverture en termes de contenus et de partenariat.

La formation :

- La création et l'utilisation de lieux ressources mutualisés pour la formation des enseignants et des artistes ; le développement de conventions de partenariat entre les

différents partenaires des formations.

- L'instauration d'une direction paritaire des stages (éducation nationale et partenaire artistique) comme préalable à toute politique de formation.

- L'accompagnement des enseignants sur les projets et les pratiques artistiques par des stages obligatoires et des stages de bassin entre enseignants engagés dans un même projet.

- La mutualisation des compétences par des équipes ressources pour l'élaboration de stages sur l'ensemble du territoire.

#### **Les ouvertures :**

- la notion de transversalité des arts.

- les nouveaux dispositifs d'enseignements (TPE, AEA, ...) en interdisciplinarité.

Cette réflexion devra permettre de poser la question du consumérisme culturel (dans les contenus d'enseignement), et du financement des artistes (dans l'élaboration du projet).

- La constitution de groupes de pilotage mixtes ouverts aux collectivités, aux partenaires institutionnels de l'éducation et de la culture et aux associations artistiques de relais, amenés à inscrire le principe de projets à long terme dans le projet d'établissement et aux trois niveaux d'enseignement.

- La mise en oeuvre de partenariats à long terme avec les scènes nationales sous la forme de résidences d'artistes ou de jumelages établissements scolaires/établissements culturels.

*Note : il semble y avoir accord sur le fait qu'aucun dispositif partenarial actuellement en vigueur dans le cadre de l'éducation artistique ne permet de répondre à l'ambition de la généralisation. Ce constat ne porte aucunement condamnation de ces dispositifs qui sont souvent, actuellement, la seule forme de pratique artistique partenariale proposée aux élèves, mais pose les questions:*

- de leur évolution  
- de leur progressive complémentarité

- de leur intégration à l'ordinaire de la classe grâce à des emplois du temps souples, modulables, établis après consultation partenariale

- de l'invention de nouveaux cadres partenariaux plus adaptés à l'ambition de généralisation.

## Un site web pour l'éducation culturelle et artistique

Dans le cadre de la circulaire "Éducation culturelle et artistique", signée entre les deux ministères de l'Agriculture et de la Culture, l'Enfa a proposé la construction d'un site Internet, qui constituerait pour les acteurs culturels un guide méthodologique pour la mise en oeuvre de la convention. Le montage de dossiers pluri-partenaires, l'inscription des actions dans des procédures concertées, les méthodologies de la médiation culturelle et artistique, ainsi que les enjeux pédagogiques et éducatifs doivent être explicités auprès des acteurs de la convention, qu'il s'agisse des équipes des établissements que des partenaires des DRAC ou des professionnels de la culture impliqués dans ces projets.

Il s'agit donc de mettre en ligne des informations qui permettent d'expliciter les enjeux de l'action culturelle

- dans l'établissement agricole (visées éducatives de l'éducation culturelle et artistique, de la pédagogie de projet, de la formation du citoyen...),
- dans la relation établissement - territoire (la médiation culturelle du territoire, l'aménagement du territoire, l'articulation formation / animation rurale / insertion sociale et professionnelle...),
- dans la relation établissement - professionnels de la culture et artistes.

Cet outil vise aussi à expliciter les méthodologies de l'action culturelle des établissements agricoles :

- le partenariat agriculture - culture, les documents réglementaires encadrant les dispositifs,
- les partenaires associatifs,
- le montage d'actions en relation avec des collectivités locales,
- guide du montage de dossier, procédures, exemples,
- guide de l'évaluation de l'action culturelle.

Enfin, il met à la disposition des acteurs de nombreux documents utiles à la mise en oeuvre des actions : des articles de référence, des exemples, des adresses et contacts.

Le site constituera progressivement un véritable outil opérationnel, complémentaire avec la revue *Champs Culturels*.

**Le site est déjà consultable à l'adresse suivante :**

**<http://enfa.mip.educagri.fr/agri-culture>**

**Contacts Joël N. Toreau**  
**[joel.toreau@educagri.fr](mailto:joel.toreau@educagri.fr)**

## Coordination

Marie-Noëlle BRUN  
ARA-CRIPT  
Domaine de Pixérécourt BP 19  
54220 MALZEVILLE  
Tél / Fax : 03 83 21 34 51  
marie-noelle.brun@educagri.fr

## Contact DGER :

Pascal FAUCOMPRÉ  
FOPDAC  
Bureau des missions de développement et des exploitations des établissements  
1<sup>er</sup> avenue de Lowendal  
75349 PARIS SP 07  
Tél : 01 49 55 52 82  
Fax : 01 49 55 50 68  
pascal.faucompre@educagri.fr

## Contact ENFA :

Joël TOREAU  
ENFA-BP 87  
31326 CASTANET CEDEX  
Tél : 05 61 75 32 75  
Fax : 05 61 75 03 08  
joel.toreau@educagri.fr

## Correspondants

### Régionaux

#### Alsace

Jean-Luc SONTAG  
LEGTA Wintzenheim  
68920 WINTZENHEIM  
Tél : 03 89 27 06 40  
Fax : 03 89 27 19 52  
jean-luc.sontag@educagri.fr

#### Aquitaine

Martine HAUTHIER  
CRARC - LEGTA Libourne  
33570 MONTAGNE  
Tél : 05 57 25 13 51  
Fax : 05 57 51 36 81  
martine.hauthier@educagri.fr

#### Auvergne

Nelly GUYONNET  
Lycée Louis Pasteur  
Marmilhat  
BP 116  
63370 LEMPDES  
Tél : 04 73 83 72 50  
Fax : 04 73 91 15 97  
nelly.guyonnet@educagri.fr

#### Bourgogne

Yves LHOMET  
LPA Forestier de Velet  
71 190 ETANG/ARROUX  
Tél : 03 85 86 59 50  
Fax : 03 85 24 05 50  
yves.lhomet@educagri.fr

#### Bretagne

Françoise FLAGEUL  
LEGTA Pontivy - BP 181  
56308 PONTIVY CEDEX  
Tél : 02 97 25 93 10  
Fax : 02 97 28 99 67  
francoise.flageul@educagri.fr

#### Centre

Véronique AUBIN  
LEGTA de Vendome  
Route de la vallée du Loir  
BP 106  
41 106 AREINES  
Tél : 02 54 67 44 00  
Fax : 02 54 73 19 95  
veronique.aubin@educagri.fr

#### Champagne - Ardenne

Anthony THIENNOT  
CHAMP'ART  
LEGTA Charles Battet  
10120 St-POUANGE  
Tél : 03 25 41 64 17  
Fax : 03 25 41 64 19  
anthony.thiennot@educagri.fr

#### Franche-Comté

Catherine THIEBAUD  
LPA Lons-le-Saunier «MANCY»  
Montée Gauthier Villars  
BP 320  
39015 LONS-LE-SAUNIER  
Tél : 03 84 47 16 77  
Fax : 03 84 24 45 13  
catherine.thiebaud@educagri.fr

#### Ile-de-France

Christian CHANEAU  
LEGTA Brie Comte Robert  
RN19  
77170 BRIE COMTE ROBERT  
Tél : 01 60 62 33 00  
Fax : 01 64 05 75 39  
christian.chaneau@educagri.fr

#### Languedoc-Roussillon

Hubert LAUNAY  
SRFD  
3270 Route de Mende  
34090 MONTPELLIER  
Tél : 04 67 41 80 10  
Fax : 04 67 54 42 95  
hubert.launay@educagri.fr

#### Limousin

Annie BURGNET  
LEGTA Les Vaseix  
87430 VERNEUIL / VIENNE  
Tél : 05 55 48 44 00  
Fax : 05 55 00 11 40  
annie.burgnet@educagri.fr

#### Lorraine

Jean-Luc BOYER  
LEGTA des Vosges  
Avenue de Lattre de Tassigny  
88500 MIRECOURT  
Tél : 03 29 37 80 31  
Fax : 03 29 37 80 31  
jean-luc.boyer@educagri.fr

#### Midi-Pyrénées

Christelle BIDEZ (réseau)  
SRFD - Bat E - Cité administrative  
Boulevard Duportal  
31000 TOULOUSE  
Tél : 05 61 10 62 23  
Fax : 05 61 10 62 43

Frédéric GIRARD (revue)  
LEGTA Fontlabour  
Route de Toulouse  
81000 ALBI  
Tél : 05 63 49 43 70  
Fax : 05 63 54 10 36  
frederic.girard@educagri.fr

#### Nord Pas-de-Calais

François DEVIN  
LEGTA Lomme BP329  
59463 LOMME CEDEX  
Tél : 03 20 17 03 90  
Fax : 03 20 09 27 99  
francois.devin@educagri.fr

#### Basse-Normandie

Christian MALON  
LPA de Vire  
Route de Caen  
14500 VIRE  
Tél : 02 31 66 18 10  
Fax : 02 31 67 29 65  
christian.malon@educagri.fr

#### Haute Normandie

Dominique HURIER  
LPA Le Neubourg  
Rue Pierre Corneille  
27110 LE NEUBOURG  
Tél : 02 32 35 15 80  
Fax : 02 32 35 89 49  
dominique.hurier@educagri.fr

#### Pays de Loire

Thierry CUSSONEAU  
LEGTA La Roche sur Yon  
85035 LA ROCHE SUR YON  
Tél : 02 51 09 82 82  
Fax : 02 51 09 82 80  
thierry.cussoneau@educagri.fr

#### Picardie

Charley ILLOUZ  
LEGTA Crezancy  
Fondation E. Guynemer  
02650 CREZANCY  
Tél : 03 23 71 50 70  
Fax : 03 23 71 50 71  
charley.illouz@educagri.fr

#### Poitou-Charentes

Monique STUPAR  
RUR'ART  
LEGTA Venours  
86430 ROUILLE  
Tél : 05 49 43 62 59  
Fax : 05 49 43 62 59  
monique.stupar@educagri.fr

#### Provence - Alpes Côte d'Azur - Corse

Jacques TOUZAIN  
LEGTA Aix-Valabre  
13548 GARDANE CEDEX  
Tél : 04 42 65 43 20  
Fax : 04 42 65 43 21  
jacques.touzain@educagri.fr

#### Rhône-Alpes

Denise MENU  
LEGTA Cibeins  
01600 TREVOUX  
Tél : 04 74 08 88 22  
Fax : 04 74 08 88 34  
denise.menu@educagri.fr

### Image

Jean-Paul ACHARD  
ENESAD BP 1607  
21 036 DIJON CEDEX  
Tél : 03 80 77 25 94  
Fax : 03 80 77 26 53  
jean-paul.achard@educagri.fr

## Ministère de la Culture

DDAT  
Marie-Paule Sans - Chagrin  
2, rue Jean Lantier  
75001 PARIS  
Tél : 01 40 15 78 58  
Fax : 01 40 15 78 18  
marie-paule.sans-chagrin@culture.gouv.fr

Les correspondants de *Champs Culturels* participent au comité de rédaction et sont dépositaires des numéros parus de la revue : c'est donc à eux qu'il faut s'adresser pour :

- envoyer un article
- pour publication
- recevoir des exemplaires de la revue

La revue *Champs Culturels* est distribuée à tous les établissements.

Elle est donc consultable dans les dans les CDI des établissements agricoles publics.

- Elle est diffusée par ailleurs dans les DRAF, les DRAC, les DRJS, les missions culturelles des rectorats, les associations conventionnées par le Ministère de l'Agriculture.

Elle n'est vendue, ni diffusée par abonnement.

- Le prochain numéro de *Champs Culturels* sera consacré à «Culture et coopération internationale»

Directeur de la publication : Jean-Claude Lebossé  
Direction générale de l'enseignement et de la recherche  
FOPDAC bureau des missions de développement et des exploitations  
des établissements  
Réseau action culturelle en milieu rural  
1 ter avenue de lowendal 75349 PARIS 07SP  
Responsable de rédaction : Marie-Noëlle Brun  
Conception graphique : Abdelaziz Mounni et Lionel Zehnter

